

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2020

Préavis n° 07/2021 - Rapport de gestion 2020

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	11
2.1	Section 1 Conseil communal.....	11
2.1.1	Préambule	11
2.1.2	Composition	11
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal	13
2.1.4	Séances du Conseil communal	14
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	15
2.1.6	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	16
2.2	Section 2 Municipalité	17
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	17
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	18
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	19
2.2.4	Représentations de la Municipalité.....	20
2.2.5	Coronavirus	21
2.2.6	Tir villageois	22
2.2.7	Tir des Municipalités.....	22
2.2.8	Balade des Dix comme Une	22
2.2.9	Rencontres intermunicipalités	22
2.2.10	Projet de fusion avec la Commune d'Essertes	22
2.2.11	Participation à une association régionale	23
2.2.12	Agenda 21	23
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	24
3.1	Section 1 Administration générale.....	24
3.1.1	Organisation.....	24
3.1.2	Personnel communal.....	24
3.1.2.1	Formation.....	27
3.1.2.2	Jubilés.....	27
3.1.2.3	Apprentissage.....	27
3.1.3	Situation des règlements communaux	28
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration	28
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	29
3.1.6	Information à la population	30
3.1.7	Archives communales	30
3.1.8	Office communal de la population	30
3.1.8.1	Statistique de la population.....	30
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.10	Naturalisations.....	32
3.1.10.1	Demandes de naturalisation	32
3.1.10.2	Commission communale des naturalisations.....	32
3.1.10.3	Naturalisations ordinaires	33

3.1.11	Chiens	33
3.1.12	Initiatives et référendums	33
3.1.13	Votations fédérales 2020.....	34
3.1.14	Election cantonale 2020	35
3.1.15	Votation communale 2020.....	35
3.1.16	Participation au système easyvote	35
3.1.17	Inspection de la Préfecture.....	36
3.1.18	Réception des nouveaux habitants	36
3.1.19	Réception des jeunes citoyens.....	36
3.1.20	Jubilaires	36
3.1.21	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	36
3.1.22	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	36
3.1.23	CFF - Travaux sur la ligne de la Broye.....	37
3.1.24	CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude.....	37
3.1.25	Cartes journalières CFF	37
3.1.26	Cinéma d'Oron	37
3.1.27	Ecole de musique.....	37
3.1.28	Règlement sur les subventions aux études musicales	38
3.1.29	Boîte à livres.....	38
3.1.30	Sociétés locales	39
3.1.31	Manifestations locales	42
3.1.32	Fête nationale.....	43
3.1.33	Journée des communes vaudoises 2021	43
3.1.34	Tour de Romandie 2020.....	43
3.1.35	Développement durable - Gobelets recyclables	43
3.2	Section 2 Finances.....	44
3.2.1	Rapport des comptes	44
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	44
3.2.3	Plafond d'endettement	44
3.2.4	Successions	44
3.3	Section 3 Sécurité sociale	45
3.3.1	Chômage.....	45
3.3.2	Accueil de jour des enfants	45
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	46
3.3.4	Groupement des bénévoles	46
3.3.5	Cohésion sociale	46
3.3.6	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	47
3.3.7	L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie	48
3.4	Section 4 Cultes.....	49
3.4.1	Recensement	49
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	49
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	49
4	Services industriels - Assainissement.....	50
4.1	Section 1 Services industriels	50
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	50

4.1.1.1	Production d'eau communale	50
4.1.1.2	Fournisseurs d'eau potable.....	51
4.1.1.3	Ventes d'eau.....	51
4.1.2	Qualité de l'eau	52
4.1.3	Chlorothalonil	53
4.1.4	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	53
4.1.5	Etat des ouvrages	54
4.1.5.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	54
4.1.5.2	Renouvellement de la conduite Chesalles - Saint-Martin.....	54
4.1.5.3	Oron-le-Châtel - Chesalles - Conduite des Clos	54
4.1.5.4	Les Tavernes - Châtillens - Désaffectation de conduite.....	55
4.1.5.5	Les Thioleyres - Remplacement de conduite.....	55
4.1.5.6	Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage.....	55
4.1.5.7	Palézieux-Granges - Projet de liaison.....	55
4.1.5.8	Fuites.....	56
4.1.5.9	Compteurs	56
4.1.5.10	Ecoteaux - Puits du Very	56
4.1.5.11	Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos.....	57
4.1.5.12	Oron-la-Ville - Captage de la Longive.....	57
4.1.5.13	Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans.....	57
4.1.5.14	Bornes hydrantes.....	57
4.1.5.15	Vuibroye - Conduite de la fontaine communale	58
4.1.6	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	58
4.1.7	Réseau haut débit de Swisscom	58
4.1.8	Swisscom - 5G	58
4.1.9	Télé-réseau VO Energies holding SA.....	59
4.2	Section 2 Assainissement	60
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	60
4.2.2	STEP VOG	60
4.2.3	STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP.....	60
4.2.4	Entretien du réseau	61
4.2.5	Oron-la-Ville - Collecteurs EC/EU du Chemin des écoliers	61
4.2.6	Vidange obligatoire des installations particulières	61
4.2.7	VOG - Agrandissement de la STAP I des Bures	62
4.2.8	Association VOG - Nouveaux statuts	62
5	Ecoles - Sports.....	63
5.1	Section 1 Ecoles	63
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	63
5.1.2	Transports scolaires	64
5.2	Section 2 Sports.....	65
5.2.1	Mérites sportifs et culturel.....	65
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux.....	66
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	66
6.1.1	Liste des immeubles.....	66
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2020	66

6.1.2	Entretien des immeubles	68
6.1.2.1	Châtillens	70
6.1.2.2	Chesalles-sur-Oron.....	70
6.1.2.3	Ecoteaux.....	70
6.1.2.4	Les Tavernes	70
6.1.2.5	Oron-la-Ville.....	71
6.1.2.6	Palézieux	71
6.1.2.7	Vuibroye.....	72
6.1.3	Ventes d'immeubles et de terrains	72
6.1.4	Achats de terrain	72
6.1.5	Projet de nouvelle caserne pour les pompiers.....	73
6.1.6	Construction du nouveau collège	73
6.1.7	Patinoire	75
6.1.8	Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement	75
6.1.9	Locaux communaux - Réduction de loyer	75
6.2	Section 2 Forêts	76
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat.....	76
6.2.2	Chalarose du frêne	78
6.2.3	Plan de gestion des forêts communales.....	78
6.3	Section 3 Vignes	79
6.3.1	Production	79
6.3.2	Vente.....	80
6.3.3	Challenge du Clos d'Oron	80
6.3.4	Tonneau	80
6.4	Travaux	82
6.4.1	Réseau routier et places.....	82
6.4.1.1	Entretien 2020	82
6.4.1.2	Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites	82
6.4.1.3	Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon	83
6.4.1.4	Oron-la-Ville - Gare routière.....	83
6.4.1.5	Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château	83
6.4.1.6	Oron-la-Ville - Giratoire de la Route de Bulle	83
6.4.1.7	Palézieux - Etude de la traversée du village	84
6.4.1.8	Ecoteaux - Grand'Route - Réfection	84
6.4.1.9	Ecoteaux - Route de Bussigny - Réfection	84
6.4.1.10	Châtillens - Terril des mines	84
6.4.1.11	Ecoteaux - Chemin du Vieux Moulin	84
6.4.1.12	Palézieux - Chemin de la cabane des pêcheurs.....	85
6.4.1.13	Oron-le-Châtel - Arrêt de bus.....	85
6.4.1.14	Oron-le-Châtel - Chemin de l'Erberey - Comptages	85
6.4.1.15	Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités.....	85
6.4.1.16	Signalisation et marquages routiers.....	86
6.4.1.17	Oron-le-Châtel - Rte de Gruyère - Passage protégé	86
6.4.1.18	Transports spéciaux.....	86
6.4.1.19	Radars pédagogiques.....	86

6.4.1.20	Contrôles radar	86
6.4.1.21	Déneigement	86
6.4.2	Eclairage public	87
6.4.3	Chemins privés - Etude pour réfection	87
6.4.4	Places de jeux	87
6.4.5	Décorations de Noël	87
6.4.6	Palézieux - Nouvelle place de pique-nique.....	87
6.4.7	Cimetières	88
6.4.8	Entretien des espaces verts	88
6.4.9	Revitalisation de la Biorde	88
6.4.10	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels	89
6.4.11	Entretien des fossés	89
6.4.12	Véhicules et machines du Service de la voirie	89
6.5	Déchets	90
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	90
6.5.2	Statistique des déchets récoltés	90
6.5.3	PET Recycling - Benne	91
6.5.4	Texaid - Rétrocession 2020.....	92
6.5.5	Dépôts sauvages.....	92
6.5.6	Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries.....	92
6.5.7	Molok - Entretien	92
6.5.8	Chute des ristournes pour les déchets	92
6.5.9	Collaboration avec les communes voisines.....	93
6.5.10	Taxe des déchets pour les entreprises.....	93
6.5.11	Journée Clean Up	93
6.5.12	Récupération des frigos.....	93
7	Urbanisme - Police - Feu - Protection civile	95
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	95
7.1.1	Etudes en cours	95
7.1.1.1	Nouvelle mensuration cadastrale.....	95
7.1.1.2	Planification générale d'Oron.....	95
7.1.1.3	Plan directeur communal (PDCOM) et nouveau Plan général d'affectation (PGA)	96
7.1.1.4	Création de zones réservées	97
7.1.1.5	Stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA).....	97
7.1.1.6	Etude paysagère.....	98
7.1.1.7	Palézieux - Plan de quartier « A la Sauge »	99
7.1.2	Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »	100
7.1.3	Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »	100
7.1.4	Plan de classement des arbres	100
7.1.5	Directives communales	101
7.1.6	Participation à des groupes de travail au niveau cantonal.....	102
7.1.7	Bureau technique d'Oron (BTO).....	102
7.1.8	Police des constructions.....	103
7.1.9	Commission technique	104
7.1.10	Commission de salubrité	105

7.2	Section 2 Police	106
7.2.1	Gendarmerie	106
7.2.2	Commission de police	106
7.2.3	Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs - Surveillants de bus.....	107
7.2.4	Actes de vandalisme, vols et autres	107
7.2.5	Surveillance des parkings.....	107
7.2.6	Amendes et ordonnances pénales	108
7.2.7	Police du commerce	108
7.2.7.1	Patentes.....	108
7.2.7.2	Autorisations communales.....	108
7.2.7.3	Registre communal des commerçants.....	109
7.2.8	Vidéosurveillance	109
7.2.9	Plan canicule	109
7.3	Section 3 Service du feu	110
7.3.1	Association intercommunale SDIS Oron – Jorat	110
7.4	Section 4 Protection civile	112
7.4.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC)	112
7.4.2	Places protégées - Rachat	113
8	Conclusion	114

Préavis n° 07/2021 – Rapport de gestion 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



Philippe Modoux, Syndic

1 Introduction du Syndic

L'année 2020 portait pourtant un nombre bien prometteur : vin - vin... Un nombre qui aurait dû être annonciateur d'une année festive, riche en rencontres et en amitiés, ponctuée par de multiples manifestations. Les préparatifs étaient en cours pour le Tour de Romandie, le Rallye de la Jeunesse, la Fête de Lutte et les nombreuses soirées annuelles de nos diverses sociétés locales.

Mais voilà... Un évènement sanitaire mondial nommé COVID-19 est arrivé, avec son lot de restrictions, mettant en veilleuse l'enthousiasme de nos sociétés à organiser de magnifiques fêtes populaires pour le grand plaisir de notre population et de vos autorités. À l'heure d'écrire ce rapport de gestion, nous sommes toujours et encore impactés par les mesures sanitaires imposées et dans l'incertitude pour les événements futurs. Nous osons espérer que la vaccination permettra à la vie normale de reprendre son cours, même si nous sommes conscients qu'aucun coup de baguette magique ne règlera la situation du jour au lendemain. Il nous faudra rassembler une bonne dose d'énergie pour remotiver tous les bénévoles de nos sociétés organisatrices ; il nous faudra aussi, évidemment, composer avec une économie fragilisée. Gardons espoir et vive les jours meilleurs !

Pour notre Commune, la gestion de cette pandémie a déjà demandé beaucoup d'énergie, tant à nos collaborateurs qu'à la Municipalité.

Depuis la mi-mars 2020, une multitude de communications, de mesures, de directives et de restrictions nous sont communiquées régulièrement par diverses institutions cantonales et par la Confédération. Au final, la Municipalité reste pourtant bien seule pour assumer ses responsabilités. Nous avons notamment dû fermer les guichets à la population tout en renforçant notre soutien aux personnes vulnérables ou à risque, en leur assurant un service de livraison de nourriture. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui se sont mis spontanément à disposition pour créer une chaîne de solidarité.

Avec le soutien de nos collaborateurs, nous avons pu assurer la gestion de notre Commune, dont une partie en télétravail. Les employés du Service de la voirie et du Service des bâtiments, les plus touchés par les mesures sanitaires, ont dû s'adapter pour assurer l'utilisation des différents sites publics de la Commune.

Notre Municipalité a pu tenir toutes ses séances. Elle a tenté deux fois la téléconférence. La technologie de pointe était certes au rendez-vous, mais nous nous sommes vite rendus compte qu'une réunion en présentiel était bien plus efficace. Nous nous réunissons ainsi dans une salle qui nous permet de respecter les distances sanitaires, à savoir à la cafeteria de la salle de gymnastique d'Oron-la-Ville.

Avec les importants chantiers en cours, ceux de la Route de Lausanne et de la Route de Moudon, ceux de la caserne, du collège, du réseau d'eau et du réservoir, la Municipalité ne pouvait pas faire l'impasse sur ses séances hebdomadaires. Tous les chantiers ont pu évoluer selon les programmes prévus, assortis de mesures sanitaires qui impliquaient des décisions municipales.

Il ne faut pas oublier un autre dossier d'importance : la fusion d'Oron avec la Commune d'Essertes qui, au premier abord, semblait être une formalité, mais a exigé un grand travail de préparation. La situation sanitaire nous a de plus imposé une modification des dates de votation. Notre population a plébiscité à près de 90 % l'acceptation de la fusion ! Voici une jolie reconnaissance pour nos autorités, renforcées dans leur choix de la grande fusion des dix communes.

Je ne saurais terminer ce message sans remercier le Conseil communal pour sa bonne collaboration, ainsi que tous les collaborateurs de la Commune pour leur engagement sans faille au cours de cette difficile année. Mon précieux secrétaire municipal, Jean-Daniel Graz, mérite un remerciement tout particulier pour ses plus de trente ans d'engagement au sein de la Commune de Palézieux, puis de la Commune d'Oron. J'ai pu m'appuyer sur un homme engagé, toujours disponible et de grande qualité. Merci Jean-Da et bonne prochaine retraite !

Pour ma part, comme pour mes collègues Danielle Richard et Christian Bays, la vie politique communale s'achèvera à la fin 2021. Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait confiance pendant plus de trente ans. Cette longue étape de ma vie m'a beaucoup appris. J'ai toujours essayé d'intégrer au mieux l'ensemble des connaissances d'une situation pour prendre les meilleures décisions possibles, pour le bien de notre belle Commune d'Oron.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2016, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, délai repoussé au 31 décembre 2021 en raison du processus de fusion.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2020, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Baechler	Pierre-Vincent	Oron-la-Ville	Délégué ORPC	PS Oron et symp.
Bellon	Laurence	Oron-la-Ville	Scrutatrice suppléante 2020-2021	Grindor
Besnier	Olivier	Oron-la-Ville	Scrutateur suppléant 2020-2021	PLR, UDC et ind.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Bize	Daniel	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Bize	David	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Caillat	Marc-Etienne	Vuibroye	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Carruzzo	James	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Oron-la-Ville	Président 2020-2021	PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2020-2021	PLR, UDC et ind.
Daeppen	Nicolas	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dind	Jean-Daniel	Palézieux	Président Commission de recours en matière de taxes et délégué VOG	PS Oron et symp.
Dind	Johann	Les Thioleyres		PS Oron et symp.
Dovat	Michael	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Edward	Myriam	Palézieux		Indépendante
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grand	Julien	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron	Déléguée au Conseil d'Etablissement	Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Herminjard	Sandrine	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Hockenjos	Christian	Palézieux	Délégué suppléant déchets carnés	Grindor

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Locher	André	Oron-le-Châtel	Vice-Président 2020-2021	Grindor
Maillefer	Pierre-André	Palézieux		PS Oron et symp.
Mancini	Jean	Palézieux		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Suppléant Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Fanny	Palézieux		PS Oron et symp.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Mivelaz	Maurice	Châtillens	Commission des finances	PS Oron et symp.
Moulet	Rosemarie	Châtillens	Scrutatrice 2020-2021	PLR, UDC et ind.
Moser	Micaël	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Muser	Thierry	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Président Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Ramseyer	Eric	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Raynaud	Pierre-André	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Grindor
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes, Président du Conseil d'Etablissement et délégué ORPC	PLR, UDC et ind.
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rittener	Christophe	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Délégué suppléant VOG	PLR, UDC et ind.
Ryf	Monique	Oron-la-Ville	Suppléante Commission des finances	PS Oron et symp.
Schneider-Beroud	Patricia	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Schwaar	Jean-Luc	Palézieux	Président 2019-2020	Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Stucki	Yann	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Taillens	Philippe	Ecoteaux		Grindor
Uldry	Anne-Cécile	Vuibroye	Suppléante Commission de gestion	Grindor
Vinay	Jérôme	Vuibroye	Vice-Président 2020-2021	PS Oron et symp.
Volet	David	Palézieux		Grindor
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2016-2021	



Le Conseil siégeant à la salle polyvalente (22.06.2020)

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

22 juin 2020

Ont été assermentés :

- M^{me} Fanny Meyer, en remplacement de M. Romain Richard, élu à la Municipalité.
- M. Julien Grand, en remplacement de M. Christian Budry, décédé.
- M. David Volet, en remplacement de M. Jean-Luc Kissling, démissionnaire.
- M. Micaël Moser, en remplacement de M. Diego Suter, qui a déménagé.

Les élections 2020 – 2021 se sont déroulées, lors desquelles ont été élus :

Président : M. Fabrice Chollet
 Vice-Présidents : MM. André Locher et Jérôme Vinay
 Scrutatrices : M^{mes} Rosemarie Moullet et Maude Chollet
 Scrutateurs-suppléants : M^{me} Laurence Bellon et M. Olivier Besnier

M. Vincent Sonnay a été élu membre de la Commission des finances, suite au décès de M. Christian Budry.

M^{me} Christine Bise Demay a été élue membre de la Commission de gestion, suite à l'élection de M. Romain Richard à la Municipalité.

M^{me} Patricia Grossglauser a été élue membre du Conseil d'Etablissement scolaire, suite à la démission de M^{me} Hélène Richard.

28 septembre 2020

M. Yoan Hunziker a été élu membre suppléant de la Commission des finances, suite à l'élection de M. Vincent Sonnay comme membre.

M. Jean-Daniel Dind a été nommé délégué VOG, suite à la nomination de M^{me} Christine Bise Demay à la Commission de gestion.

M. Florian Meyer a été nommé membre de la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts, suite à la démission de M. Jean-Luc Kissling.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 3 reprises en 2020, tout d'abord sous la présidence de M. Jean-Luc Schwaar, Président jusqu'au 30 juin 2020, puis sous celle de M. Fabrice Chollet dès le 1^{er} juillet 2020.

Séance du 22 juin 2020

Préavis 01/2020	Postulat « Agenda 21 »
Préavis 04/2020	Comptes 2019
Préavis 05/2020	Rapport de gestion 2019
Préavis 07/2020	Demande de crédit d'investissement de CHF 810'000.-- TTC pour le détournement de collecteurs EU/EC, le remplacement d'une conduite d'eau potable, le remplacement des mâts d'éclairage public dans le secteur A la Condémine - A la Croix - Les Bures
Interpellation Florian Meyer	Eau potable et bilan du PDDE – Réponses de la Municipalité

Séance du 28 septembre 2020

Préavis 02/2020	Fusion des Communes d'Essertes et d'Oron
Préavis 03/2020	Modification du plan général d'affectation (PGA) de la localité d'Ecoteaux et son règlement pour la planification relative à l'étude paysagère en zone agricole
Préavis 09/2020	Demande de crédit d'étude de CHF 162'000.-- TTC pour la réorganisation et le réaménagement de l'interface transports publics de Palézieux-Gare
Préavis 10/2020	Demande de crédit d'investissement de CHF 990'000.-- TTC pour la réalisation de la 3 ^{ème} étape du concept de protection contre les crues du Grenet à Châtillens

Séance du 7 décembre 2020

Préavis 13/2020	Traitements et indemnités des membres de la Municipalité à partir du 01.01.2021
Préavis 11/2020	Budget 2021
Préavis 06/2020	Nouveaux statuts de l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye Veveyse-Oron-Glâne (VOG)

Préavis 12/2020	Demande de crédit d'investissement complémentaire au préavis 15/2016 de <u>CHF 1'771'000.-- TTC</u> pour la réalisation de la première étape du PDDE
Préavis 14/2020	Demande de crédit d'investissement de <u>CHF 2'980'000.-- TTC</u> pour l'aménagement d'une « Gare routière » pour les lignes de transports publics et bus scolaires - Agrandissement du parking public, Aux Pralets à Oron-la-Ville

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal. Notons que le préavis 03/2020 a été amendé afin d'une part, d'accepter la modification du règlement du plan général d'affectation de la localité d'Ecoteaux, article 8, alinéa 4c, tel que proposé par le Canton, soit : la Municipalité veille à une bonne intégration des panneaux solaires dans le respect du droit fédéral et cantonal, et d'autre part, d'entreprendre les démarches de planification pour appliquer à l'ensemble du territoire de la Commune d'Oron la modification du plan général d'affectation de la localité d'Ecoteaux et son règlement pour la planification relative à l'étude paysagère en zone agricole.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- Les conditions exceptionnelles actuelles liées au COVID-19 et les mesures sanitaires qui sont imposées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).
- La fermeture temporaire des guichets de l'administration.
- La tenue de séances de Municipalité en visioconférence.
- L'annulation de l'assemblée générale des délégués de l'UCV et la journée des communes vaudoises 2021 et la décision de la Municipalité de renoncer à son organisation pour 2022.
- Le report du prologue du Tour de Romandie en 2021.
- Le cintrage du tonneau, le 11 juillet 2020, auprès de l'entreprise Volet SA, à St-Légier.
- Les remerciements au personnel communal pour la mise en place de la salle polyvalente et aux entreprises Muller SA et Sonnay Charpente SA pour la mise à disposition du matériel afin d'assurer la tenue des séances du Conseil communal.
- L'organisation de la réception des nouveaux habitants en collaboration avec le Comité du Téléthon, lequel a finalement annulé la manifestation 2020.
- L'organisation de la réception des jeunes citoyens qui a également été annulée.
- L'ouverture de la patinoire à Oron-la-Ville, le 9 décembre 2020 avec la seule présence des élèves fribourgeois, fédéralisme oblige !
- La tenue des vendanges 2020 qui a été réalisée cette année par M. Paley, tâcheron, et son équipe.
- L'acceptation du projet de fusion entre les Communes d'Essertes et d'Oron par les législatifs et par la population des deux localités.
- La mise à disposition de la salle polyvalente pour la tenue d'une séance du Conseil général d'Essertes.
- La remise des clés de la caserne qui est en fonction depuis le 5 décembre 2020.

2.1.6 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

En 2020, la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts n'a pas été sollicitée.

2.2 Section 2 Municipalité



2.2.1 Dicastères de la Municipalité

M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Christian Bays, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public - Déchets

M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal

Remplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Transports publics - Culture - Développement durable

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale Remplaçant : M. Romain Richard

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme - Communication

M. Romain Richard, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Christian Bays

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Développement économique

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0 (Accueil petite enfance réseau Oron)		Comité : Romain Richard Délégué : Philippe Modoux
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile)		Comité : Romain Richard Délégué de l'APROMAD à l'AVASAD : Romain Richard
Association régionale RAS		Comité : Romain Richard Délégué : Philippe Modoux Suppléant : Olivier Sonnay
Association VOG		Comité : Christian Bays Daniel Sonnay
CCSPA - Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Délégué : Christian Bays
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué : Philippe Modoux
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Romain Richard, Président
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Christian Bays, Président Philippe Modoux Thierry-Vania Menétrey
Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)	Conseil de Fondation	Délégué District Lavaux-Oron : Philippe Modoux

Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Déléguée : Danielle Richard-Martignier
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Philippe Modoux
ORPC (Organisation régionale de Protection civile)		Comité : Danielle Richard-Martignier Délégué : Daniel Sonnay
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay Suppléant : Christian Bays

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2020, elle s'est réunie à 49 reprises, traitant 3'872 sujets représentant 638 pages de procès-verbaux et env. 160 heures de séances.

Avec l'arrivée du COVID-19, les séances ont été organisées à l'Art'scène à Palézieux avec des tests en visioconférence qui n'était pas optimaux. Depuis, les séances sont organisées en présentiel à la cafétéria du centre sportif dans un lieu qui permet de respecter les mesures sanitaires.



Les Municipaux ont effectué 809.75 heures de vacances :

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bays	Christian		109.00	260.00	293.25	368.50	288.00
Isoz	Frédéric	306.00	306.00	67.50	100	68.30	
Menétrey	Thierry	202.00	155.50	108.50	93.50	127.00	67.50
Modoux	Philippe	331.00	166.00	Forfait	Forfait	Forfait	Forfait
Richard	Danielle	264.25	228.50	250.75	203.20	111.50	
Richard	Romain						
Sonnay	Daniel	228.50	177.00	256.00	215.00	169.50	76.25
Sonnay	Olivier	848.50	708.50	504.00	675.25	605.25	378.00
Total		2'475.25	1'980.00	1'446.75	1'580.20	1'450.05	809.75

Sur demande de la Commission de gestion, la Municipalité a été appelée à régler la problématique des différences enregistrées dans les vacances des municipaux, cela de manière à trouver un juste équilibre.

Partant de cette requête formulée à de nombreuses reprises, la Municipalité a, lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2020, présenté le préavis 13/2020 concernant les traitements et indemnités des membres de la Municipalité à partir du 1^{er} janvier 2021, lequel prévoit une forfaitisation des vacances pour l'entier des membres de la Municipalité.

2.2.4 Représentations de la Municipalité

Malgré la pandémie de coronavirus, la Municipalité a fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés. Cette année, bon nombre d'assemblées générales n'ont pas eu lieu en présentiel et se sont déroulées par correspondance. Les manifestations, quant à elles, ont dû pour la plupart être annulées ou reportées.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale, mais la Municipalité n'a pu y participer qu'une fois cette année.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a tout de même pu participer durant l'année :

Marché du Terroir	Assemblée générale	24.01.2020
Ludothèque La Place de Jeux	Assemblée générale	24.01.2020
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	07.02.2020
USL Palézieux	Assemblée générale	11.02.2020
Fédération vaudoise des vigneron Section de Lavaux (FVVL)	Assemblée générale	19.03.2020
Association régionale RAS	Assemblée générale	09.06.2020
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	23.06.2020
Association VOG	Assemblée des délégués	24.06.2020
Fondation de Serix	Assemblée générale	25.06.2020
ORPC Lavaux-Oron	Assemblée générale	25.06.2020

Crescendo	Assemblée générale	29.06.2020
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions 2020	02.07.2020
ASHB	Assemblée générale	08.07.2020
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	13.07.2020
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	14.07.2020
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2020
SATOM SA	Assemblée générale	25.08.2020
CERO	Assemblée générale	27.08.2020
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Assemblée générale	03.09.2020
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	03.09.2020
GAS-VD	Assemblée générale	10.09.2020
SATOM SA	Assemblée générale des actionnaires	10.09.2020
Palézieux Bio-énergies SA	Assemblée générale extraordinaire	10.09.2020
UCV	Assemblée générale	17.09.2020
Association VOG	Assemblée des délégués	17.09.2020
Réseau APERO	Assemblée générale	29.09.2020
Association VOG	Assemblée des délégués	14.10.2020
Association régionale RAS	Assemblée générale	27.10.2020
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	22.10.2020
Association régionale RAS	Assemblée générale	27.10.2020
Cavaliers d'Oron et DGM	Assemblée générale	30.10.2020
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	12.11.2020
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale d'automne	15.11.2020
APE Oron-Palézieux	Assemblée générale	18.11.2020

2.2.5 Coronavirus

Avec l'arrivée redoutée de la pandémie liée au COVID-19 sur le territoire suisse, l'année 2020 fut très particulière en raison des restrictions imposées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) puis par les cantons.

Il est à relever que ces dispositions n'ont pas toujours été comprises par la population car tous les cantons n'appliquaient pas les mêmes règles. Par exemple : les élèves fribourgeois avaient l'autorisation d'utiliser la patinoire d'Oron, alors que les élèves vaudois en avaient l'interdiction et que les réunions de personnes étaient de cinq ou dix suivant de quel côté de la frontière on se trouvait.

Au niveau communal, la Municipalité a déployé un plan de continuité de l'administration afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et de ses collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier a impliqué une fermeture temporaire de l'administration communale et l'instauration du télétravail.

Par ailleurs, env. 700 lettres ont été adressées aux personnes dites à risque pour les informer sur la mise en place d'un Groupement de bénévoles initié par M^{me} Céline Dovat, sur le soutien apporté par la Jeunesse de Palézieux et par la Brigade des scouts de Lavaux qui a également apporté son

appui au dispositif mis en place. La Municipalité adresse d'ores et déjà un immense merci à toutes les personnes qui se sont dévouées pour apporter de l'aide aux personnes dites à risque.

Fort heureusement, le personnel et les Autorités ont été très peu touchés par la maladie, ce qui leur a permis d'assurer la continuité des tâches communales.

Fin 2020, la deuxième vague se faisait sentir, obligeant les Autorités à reprendre des mesures drastiques, notamment la fermeture des restaurants, des boîtes de nuit, de tout le secteur qui travaille dans l'événementiel. Ceci avec la crainte que, malgré les aides accordées par la Confédération et le Canton aux entreprises les plus touchées, cette crise sanitaire débouche à terme sur une crise économique mondiale dont l'ampleur est encore insoupçonnée.

2.2.6 Tir villageois

COVID-19 oblige, il n'y a pas eu de tir villageois en 2020.

2.2.7 Tir des Municipalités

Le traditionnel Tir des Municipalités qui devait être organisé par la Commune de Jorat-Mézières a été reporté en 2021.

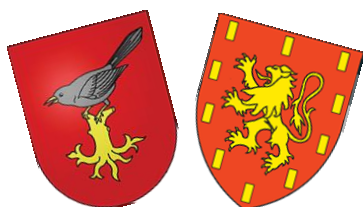
2.2.8 Balade des Dix comme Une

L'organisation de la Balade des Dix comme Une qui devait mettre en avant les bâtisses d'antan de la Commune d'Oron a également fait les frais de la pandémie.

2.2.9 Rencontres intermunicipalités

Les rencontres avec les Municipalités des communes de la région sont toujours très importantes pour parler et échanger sur des problèmes communs et renforcer les collaborations intercommunales. En 2020, la Municipalité a rencontré uniquement l'exécutif de Corcelles-le-Jorat. Une séance initiée par la Commune de Corsier-sur-Vevey a plusieurs fois été annulée en raison du COVID-19.

2.2.10 Projet de fusion avec la Commune d'Essertes



S'il est un important projet pour la Commune qui a trouvé un aboutissement favorable en 2020, c'est bien celui du projet de fusion avec la Commune d'Essertes, lequel a passé la rampe des deux Législatifs à fin septembre 2020, permettant ainsi d'organiser la votation populaire.

Cette dernière a eu lieu le 29 novembre 2020 et le projet a été accepté avec les résultats suivants :

Essertes : Bulletins rentrés 196 - Blancs 3 - Nuls 0 - Oui 143 - Non 50 - Participation 68 %

Oron : Bulletins rentrés 1513 - Blancs 35 - Nuls 4 - Oui 1322 - Non 152 - Participation 38.48 %

Ainsi donc, le travail de mise en place de la nouvelle commune va pouvoir démarrer afin d'être prête pour le 1^{er} janvier 2022.

La Municipalité tient à préciser que sur demande de M^{me} Béatrice Métraux, Cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS), une étude a été réalisée par le bureau Compas pour retracer de manière précise la genèse, les résultats et les enseignements de la fusion des communes de la région d'Oron en 2012. Tenant compte de l'engagement de M^{me} Métraux, le Canton a participé financièrement à titre exceptionnel sur le coût de cette étude avec une subvention de **CHF 45'163.--**. Cette dernière peut être consultée sur les sites de la Commune et du Canton.

2.2.11 Participation à une association régionale

La Municipalité attend toujours le moment opportun pour prendre sa décision sur une éventuelle adhésion à une Association régionale.

2.2.12 Agenda 21

Suite au postulat de M. Romain Richard lors du Conseil communal du 2 octobre 2017, la Municipalité avait chargé M. Menétrey, Municipal, d'étudier l'opportunité de mettre en place un Agenda 21 dans la Commune d'Oron.

Suite à cette étude, la Municipalité a présenté un préavis lors de la séance du Conseil Communal du 22 juin 2020. Ce préavis recommandait au Conseil communal de ne pas entrer en matière pour l'élaboration d'un Agenda 21. En effet, la Municipalité estime que l'entier de l'agenda n'est pas applicable à une Commune de la taille d'Oron et que cette dernière n'a pas les moyens de l'appliquer. Elle relève toutefois qu'Oron œuvre beaucoup dans le sens du développement durable et a décidé de créer un nouveau dicastère dédié à ce sujet, attribué à M. Menétrey.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2020, le personnel communal représentait un nombre de 26.35 EPT, sans le personnel « auxiliaire ».

Effectif du personnel communal, par service :

Nom	Prénom	Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Greffe municipal		1,7 EPT
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	70 %	

				Bourse communale		2,65 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	80 %	
Favre	Laurie	01.05.2018		Boursière adjointe	60 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006		Collaboratrice bourse	25 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Collaboratrice bourse	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	

				Administration		1,70 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Responsable administratif & RH	100 %	
Darme	Martine	01.07.2010		Secrétaire administrative	70 %	

					Contrôle des habitants		2,10 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	60 %		
Regard	Jacqueline	01.01.1988		Préposée adjointe contrôle des habitants	40 %		
Paparone	Marylène	01.08.2013		Collaboratrice service de la population	60 %		
Schick	Raymonde	01.08.2008		Collaboratrice service de la population	50 %		

					Bureau technique (BTO)		2,00 EPT
Pezuela	Jorge	01.04.2019	30.11.2020	Responsable Bureau technique	100 %		
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017		Responsable Bureau technique	60 %		
Jubin	Stéphanie	01.12.2015	31.05.2020	Collaboratrice technique BTO	80 %		
Lovati	Alexandra	01.01.2020		Collaboratrice administrative BTO	40 %		
Favre	Tiffany	01.11.2020		Collaboratrice administrative BTO	100 %		

					Bâtiments		6,70 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable intendance des bâtiments	100 %		
Bosson	Eric	01.07.1997		Conciergerie	50 %		
Crot	Charles	01.06.2016		Conciergerie	100 %		
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Conciergerie	100 %		
De Jesus Ferreira	Susanne	01.10.2018		Aide conciergerie	80 %		
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Conciergerie	100 %		
Jordil	Catherine	01.03.1999		Conciergerie	60 %		
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide conciergerie	80 %		
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Aide conciergerie (sacristaine)	Aux		
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide conciergerie & surveillante bus	Aux		
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Aide conciergerie (sacristaine)	Aux		
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009		Aide conciergerie	Aux		
Sousa Monteiro	Maria Fatima	01.01.2007		Aide conciergerie	Aux		
<i>NB : Une vingtaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs</i>						Aux	

					Services industriels		1,00 EPT
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	100 %		

				Voirie		8,50 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable service voirie	100 %	
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	50 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Burri	Nicolas			Mandataire externe/voirie	Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Mayor	Jacques			Mandataire externe/voirie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Bard	Lorraine	01.01.2012		Surveillante arrêt de bus & secrétaire	Aux	
Cardinaux	Sylviane	01.09.2018	30.06.2020	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Kohli	Emmanuelle	01.09.2018		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Thiémond	Claude	01.02.2013		Surveillant arrêt de bus	Aux	
Defferrard	Claire	01.10.2018		Surveillante cafétéria collège & parking	Aux	
				Apprentis		
Küffer	Lilou	15.08.2020		Apprentie employé de commerce	100 %	
Favre	Tiffany	15.08.2017	31.07.2020	Apprentie employée de commerce	100 %	
						Total EPT 26.35 (sans aux)

Informations :

Bourse :

M^{me} Laurie Favre bénéficiant d'un congé maternité, M^{me} Véronique Tinguely a été engagée en CDD à 40 % afin de la remplacer partiellement. Durant cette période, M^{mes} Ariane Jordan, Boursier, et Murielle Pichonnaz, Collaboratrice, ont vu leur temps de travail augmenté de 10 %.

Bureau technique :

Cette année a été de nouveau difficile pour le Bureau technique, suite aux démissions de M. Jorge Pezuela, responsable du BTO, et M^{me} Stéphanie Jubin, Collaboratrice technique.

La Municipalité a décidé de nommer M^{me} Géraldine Donzallaz au poste de Responsable du BTO, de proposer à M^{me} Alexandra Lovati un contrat de durée indéterminée et d'engager M^{me} Tiffany Favre (ancienne apprentie), en tant que Collaboratrice administrative.

A noter que dans le cadre de leurs taux d'activité, M. Jean-Daniel Graz intervient toujours comme appui administratif et technique (à env. 0,2 EPT) et M^{me} Murielle Pichonnaz donne un appui administratif (env. 0,1 EPT).

Actuellement en sous-effectif, deux postes de collaborateurs techniques sont à repourvoir (l'un pour les services industriels et l'autre pour la gestion des dossiers constructions). Malheureusement, les candidatures précédemment retenues n'ont pas donné la suite attendue.

Police :

Suite à la fermeture du collège de Les Tavernes, M^{me} Sylviane Cardinaux a arrêté son mandat de surveillante.

3.1.2.1 Formation

- M. Serge Auderset a suivi un cours de base de surveillant de réseau
- M^{me} Jocelyne Chollet a été formée à la statistique des déchets
- M. Arnaud Goumaz a effectué une formation sur les bornes hydrantes
- M. Yann Genevaz a passé avec succès sa formation « travaux en hauteur » (accès aux arbres).

3.1.2.2 Jubilés

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M. Jean-Daniel Graz (30 ans)
- M. Claude Berger (20 ans)
- M. Olivier Burnat (20 ans)
- M^{me} Martine Darne (10 ans)
- M^{me} Marina Stojanovic (10 ans)

3.1.2.3 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose une formation CFC d'employé de commerce. Sous l'égide de leur formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail (STA) est convenue. La branche « administration publique » étudie actuellement un nouveau plan de formation au niveau Suisse. Ce dernier devrait voir le jour pour la rentrée 2022.

- M^{me} Tiffany Favre a terminé avec succès sa formation (avec à la clé, une maturité commerciale). La Municipalité lui adresse ses félicitations.
- M^{me} Lilou Küffer a commencé son apprentissage d'employée de commerce en août 2020. Cette première année d'apprentissage est exécutée au Contrôle des habitants et à l'Administration.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la formation.

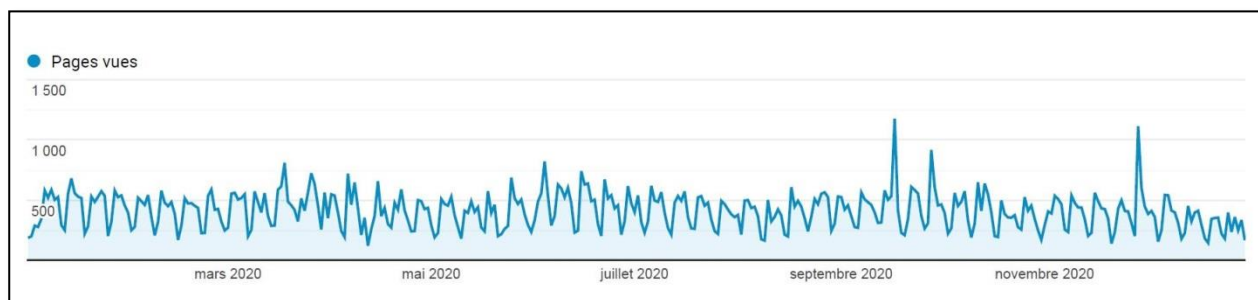
3.1.3 Situation des règlements communaux

Règlements communaux - Etat au 31.12.2020	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

Conformément à la décision du Conseil communal, le règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz a été retiré de la liste des règlements.

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

En 2020, 151'132 pages ont été consultées.

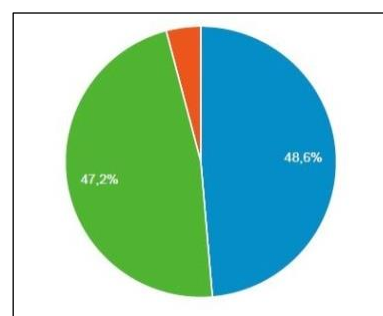


Le tableau ci-dessous donne un détail plus précis des principales pages les plus consultées :

Accueil	35'020	23.17 %
Carte d'accès déchets	8'208	5.30 %
Déchets	7'545	4.99 %
Décisions municipales	5'402	3.57 %
Administration	4'579	3.03 %
Contrôle des habitants	4'426	2.93 %
Offres d'emploi	3'727	2.47 %
Cartes CFF	3'384	2.24 %
Autorités	3'239	2.14 %
Oron-la-Ville	3'145	2.08 %
Palézieux	3'125	2.07 %
Municipalité	3'103	2.05 %
Location de salles	3'059	2.02 %
Agenda des manifestations	2'615	1.73 %
COVID-19	2'259	1.49 %
Règlements et directives	2'176	1.44 %
Bureau technique	2'040	1.35 %
Conseil communal	1'841	1.22 %
Règlements et plans de zones	1'696	1.12 %
Pilier public	1'369	0.91 %

Sur un nombre total de 33'967 utilisateurs, le site internet a été consulté au moyen des différents appareils ci-dessous :

Catégorie d'appareil	Nombre d'utilisateurs	
Ordinateur	16'490	48.64 %
Téléphone mobile	16'015	47.24 %
Tablette	1'397	4.12 %



3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Logiciels : une nouvelle version des logiciels « métier » NEST (gestion de toutes les données : habitants, entreprises, objets divers & facturation) ainsi qu'ABACUS (comptabilité, salaires et gestion RH) a été installée par notre partenaire Ofisa informatique SA et a nécessité des formations complémentaires pour nos collaboratrices de la Bourse et du Contrôle des habitants.

Matériel : notre structure informatique est configurée et installée par la société Tebicom. Nous avons également un contrat de service pour la maintenance de nos installations.

Téléphonie : notre contrat de téléphonie arrivant à terme à la fin 2020, de nouveaux appareils IP ont été installés par STI Telecom (contrat de location avec STI et fourniture des services par Swisscom).

3.1.6 Information à la population

La Commune s'efforce toujours de développer sa communication sous les formes les plus diverses, soit entre autre le site internet, la borne interactive, les articles rédactionnels, confiés au journal « Le Courrier », qui reste l'outil d'information le plus lu par les habitants de la Commune.

Ces supports permettent de toucher l'ensemble des lecteurs du district, donc aussi nos autorités voisines et leurs concitoyens.

Privilégiant la communication directe entre citoyens et élus, la Municipalité a pour priorité de rester à la disposition de la population pour la renseigner sur les questions en relation avec la gestion de la Commune.

3.1.7 Archives communales



La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2020, avec les problèmes de personnel rencontré par le BTO, le soutien apporté par le Greffe municipal n'a pas permis d'y consacrer beaucoup de temps. Cela dit, 43 heures ont néanmoins été accordées au tri et classement des dossiers de construction de l'ancienne Commune de Palézieux.

3.1.8 Office communal de la population

3.1.8.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2020 est de **5'663** habitants (5'669 au 31 décembre 2019). Cela comprend la population suisse établie et la population étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an.

Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, nous recensons 5'738 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'513	4'462	51
- Etrangers	1'225	1'218	7

	Total	Suisse		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	78	32	39	3	4
Châtillens	523	217	187	54	65
Chesalles-sur-Oron	252	118	103	15	16
Ecoteaux	418	183	190	22	23
Oron-la-Ville	2'011	829	667	247	268
Oron-le-Châtel	415	160	177	32	46
Palézieux	1'588	620	573	176	219
Les Tavernes	118	54	54	3	7
Les Thioleyres	198	93	97	3	5
Vuibroye	137	66	54	8	9
Etat civil					
Célibataires	2'693	1'032	1'058	271	332
Marié(e)s + séparé(e)s	2'279	884	873	246	276
Veufs (veuves)	262	193	44	17	8
Divorcé(e)s	494	259	163	28	44
Partenariat enregistré	9	4	3	1	1
Partenariat annulé	1	0	0	0	1
Etrangers, Permis					
Permis B	388				
Permis C	770				
Permis F	33				
Permis L	5				
Autres permis	22				

Durant l'année 2020, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

413	Arrivées
466	Départs
251	Changements d'adresse
52	Naissances
51	Décès
25	Mariages
40	Séparations
17	Divorces
195	Demandes de cartes d'identité

3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers de l'Office de la population et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 2'120 bâtiments
- 2'226 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'698 logements

Il est à noter une grosse différence entre le nombre de bâtiments et d'entrées de bâtiments par rapport à 2019. Cela s'explique par le fait que l'Office de l'information du territoire (OIT) a attribué un numéro d'entrée à divers bâtiments qui n'avaient pas de logement (garages, couverts, hangars, etc.).

3.1.10 Naturalisations

3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2020, 5 demandes de naturalisation ont été déposées selon le nouveau système.

3.1.10.2 Commission communale des naturalisations

En 2020, la Commission de naturalisation était composée de M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier, MM. Thierry-Vania Menétray et Christian Bays, Municipaux.

Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

La Commission n'a pas siégé en 2020.

3.1.10.3 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2020, la Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie pour 10 candidats.



Cérémonie d'assermentation à Renens

3.1.11 Chiens

Sur la base du recensement effectué par l'Office de la population, le nombre de chiens inscrits dans la Commune d'Oron s'élève à 417 au 31 décembre 2020.

3.1.12 Initiatives et référendums

En 2020, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Référendum contre la modification de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)	38
Référendum contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)	54
Référendum « Non aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées »	19
Initiative populaire fédérale « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »	5
Référendum Stop Huile de Palme - Non à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie	224
Référendum contre l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat	41
Initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) »	4
Initiative populaire fédérale « Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage) »	55
Initiative populaire fédérale « Oui à plus de codécision de la population dans l'assurance-maladie et l'assurance-accidents »	4
Référendum contre la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO ₂)	61
Initiative populaire fédérale « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS) »	71

3.1.13 Votations fédérales 2020

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
09.02.2020					
1.	Initiative populaire du 18 octobre 2016 «Davantage de logements abordables »	3'451	1'468	741 50.68 %	721 49.32 %
<i>Taux de participation 43.20 %</i>					
2.	Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)	3'351	1'453	1'092 75.15 %	361 24.85 %
<i>Taux de participation 43.12 %</i>					
27.09.2020					
1.	Initiative populaire du 31 août 2018 «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)»	3'468	2'020	727 35.99 %	1'293 64.01 %
<i>Taux de participation 59 %</i>					
2.	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)	3'468	1'991	865 43.45 %	1'126 56.55 %
<i>Taux de participation 58.88 %</i>					
3.	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)	3'468	1'979	875 44.21 %	1'104 55.79 %
<i>Taux de participation 58.77 %</i>					
4.	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)	3'468	2'005	1'614 80.50 %	391 19.50 %
<i>Taux de participation 58.91 %</i>					
5.	Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat	3'468	1'995	858 43.01 %	1'137 56.99 %
<i>Taux de participation 59 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
29.11.2020 1.	Initiative populaire du 10 octobre 2016 «Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement»	3'439	1'598	947 59.26 %	651 40.74 %
<i>Taux de participation 46.87 %</i>					
2.	Initiative populaire du 21 juin 2018 «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»	3'439	1'576	768 48.73 %	808 51.27 %
<i>Taux de participation 46.64 %</i>					

3.1.14 Election cantonale 2020

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
09.02.2020 1.	Election complémentaire au Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	3'451	1'100
<i>Taux de participation 31.93 %</i>			

3.1.15 Votation communale 2020

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
29.11.2020 1.	Fusion des Communes d'Essertes et d'Oron	3'439	1'509	1'322 59.26 %	152 40.74 %
<i>Taux de participation 38.48 %</i>					

3.1.16 Participation au système easyvote



En Suisse, les jeunes électeurs participent moins activement aux élections et aux votes que leurs concitoyens plus âgés. L'étude annuelle réalisée par easyvote en collaboration avec gfs.bern montre que l'une des raisons importantes et récurrentes est qu'elles sont surchargées : les documents électoraux sont trop complexes pour les jeunes électeurs. C'est ce qu'easyvote veut changer. Dans la brochure easyvote, les documents électoraux cantonaux et nationaux et les élections sont expliqués sur deux pages A5 d'une manière compréhensible et

neutre. La brochure easyvote est produite en collaboration avec plus de 160 bénévoles de toute la Suisse.

523 communes sont actuellement abonnées à la brochure easyvote pour leurs jeunes adultes. Grâce à des informations faciles à comprendre et neutres, les jeunes adultes reçoivent un aperçu des modèles de vote envoyés chez eux. Les communes apportent ainsi une contribution importante à la sensibilisation des jeunes adultes aux questions politiques, à l'accroissement de leur intérêt et, en même temps, à la réduction de leur fardeau excessif. C'est dans ce but que la Commune d'Oron a renouvelé son soutien à easyvote.

3.1.17 Inspection de la Préfecture

La traditionnelle visite de commune a eu lieu le 18 novembre 2020 sous la houlette de M. Daniel Flotron, Préfet. COVID-19 oblige, la visite a été réduite à examen minimum de la bonne tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration ainsi que divers points et renseignements demandés par les Services cantonaux.

3.1.18 Réception des nouveaux habitants

Les contraintes liées au COVID-19 n'ont pas permis d'organiser la réception des nouveaux habitants en 2020.

3.1.19 Réception des jeunes citoyens

Les contraintes liées au COVID-19 n'ont pas permis d'organiser la réception des jeunes citoyens en 2020.

3.1.20 Jubilaires

Les contraintes liées au COVID-19 n'ont pas permis d'organiser la réception des jubilaires.

3.1.21 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2020 se monte à **CHF 405'534.70**.

3.1.22 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

Le travail en vue d'un réaménagement de la Place de la Gare a avancé comme prévu en 2020. La COTEC, dans laquelle M. Menétrey, Municipal, représente la Commune et le COPIL, dans lequel siège M. Modoux, Syndic, continuent. Parallèlement, deux nouveaux groupes de travail comprenant le Canton, la Commune et CFF Immobilier ont été mis sur pied, soit un groupe technique (M. Menétrey) et un groupe décisionnel (M. Modoux). Ces groupes travaillent sur le réaménagement propre de l'interface de la gare pour y gérer les flux modaux ainsi que la sécurité.

Dans ce but, un préavis pour un crédit d'étude a été présenté au Conseil Communal et accepté lors de la séance du 28 septembre 2020 (préavis 09/2020). Suite à cette décision, le bureau Transitec a

été mandaté et devra présenter aux groupes de travail plusieurs solutions en vue d'une décision en 2021.

3.1.23 CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

Il n'y a pas eu de nouveaux travaux sur la ligne de la Broye en 2020 sur le territoire communal.

A l'heure actuelle, la mise à niveau des équipements sécuritaires qui permettra de réduire considérablement les temps d'attente aux passages à niveau devrait toujours être réalisée en 2023.

3.1.24 CFF - CIL - Parkings d'échange - Etude

En 2020, la Commune d'Oron a adhéré à la Commission Parkings d'échange de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) en vue de chiffrer et projeter les différents besoins au niveau régional. A l'heure actuelle, les travaux butent sur le refus de la Commune de Pully de participer financièrement au même niveau que les autres Communes.

Cette dernière est toutefois indispensable pour le dimensionnement exact du P+R de Palézieux-Gare afin d'obtenir les subventions cantonales.

3.1.25 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Durant cette année 2020 particulière à cause du coronavirus, seulement 867 cartes ont trouvé preneurs sur un total de 1'464.

3.1.26 Cinéma d'Oron

Comme chaque année, la Commune subventionne le Cinéma d'Oron à hauteur de **CHF 20'000.--** par an. Ce point a été accepté dans le budget par le Conseil Communal.

En 2020, la pandémie a malheureusement fait chuter les entrées à 2'636 (8'071 en 2019) et les recettes du cinéma. On ne peut qu'espérer que 2021 verra ce lieu culturel reprendre son rythme de croisière.

3.1.27 Ecole de musique

Au 31 décembre 2019, l'Ecole de Musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO) comptait :

- 226 élèves en cours individuels ;
- 34 élèves en cours de solfège ;
- 22 élèves dans les COPS avec les anciens élèves et renforts qui viennent compléter l'ensemble ;
- 17 élèves dans les ensembles de guitares (débutants et avancés) ;

- 1 ensemble de flûtes ;
- 1 trio de cuivres.

Les branches enseignées sont :

- **bois** : flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, basson, flûte à bec ;
- **cuivres** : trompette, cornet, alto, euphonium, trombone ;
- **cordes** : violon, violoncelle, guitare, harpe ;
- **percussions** : batterie, timbales, claviers, tambour ;
- piano ;
- initiation Willems ;
- solfège.



A noter qu'une classe de harpe a ouvert en septembre 2020

Le tout étant encadré par :

- 21 professeurs
- 3 professeurs de solfège
- 2 directeurs d'ensemble

3.1.28 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré trois demandes en 2020.

3.1.29 Boîte à livres

La boîte à livres sise sur la place de la Foire à Oron-la-Ville trouve un joli succès. Pour rappel, sa gestion est en mains privées.

Toutefois, les Services des bâtiments et de la voirie doivent trop souvent intervenir pour des dépôts excessifs, certaines personnes confondant le concept d'une boîte à livres avec celui d'une déchèterie.

3.1.30 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 54 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maracon			
Bernard Chollet	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	079 684 00 74
Amicale des Bracaillons			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com	www.bracaillons.ch	079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Xavier Degalier	pecjorat.l@gmail.com	www.chevaud.ch	078 628 87 23
ASHB			
Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Carruzzo	mjcarruzzo@bluewin.ch	www.apvoron.ch	021 907 13 16 079 342 37 46
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdjg@bluewin.ch		076 317 17 76
AthleticaOron			
Vivienne Vaccher	v.vaccher@gmail.com	www.athleticaoron.wordpress.com	021 907 91 47 079 737 51 37
Badminton Club Oron			
M. Ludovic Gilliéron	secretariat@bcoron.ch	www.bcoron.ch	079 658 56 47
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliard	francois.gilliard@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Gertrude Glauser	gertrud.glauser@bluewin.ch		079 486 19 57

Cavaliers d'Oron et DGM			
Céline Merminod	celine.merminod@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 350 90 04
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Sonia Aeby	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.net	079 674 43 38
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehbroye@bluewin.ch	www.lutte-hb.ch	079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Jean-Daniel Dind	dind-jds@bluewin.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 225 03 85
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron			
Nicolas Jacquet	nicolas.jacquet@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 638 68 52
Ecole de Rugby Palézieux (ERP)			
Mickael Cavin	marmotte8383@hotmail.com	www.rchautebroye.ch	079 638 68 52
Ensemble vocal Intervalles			
Philippa King Rojo	evi@romandie.com		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	info@gc-oron.ch	www.gc-oron.org	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	aines-pem@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			
Henriette Pasche	info@gymoron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	076 474 62 66
Harmonie d'Oron			
Basil Hockenjos	basil.hockenjos@harmonieoron.ch	www.harmonieoron.ch	079 259 17 32
Jeunesse de Palézieux			
Tobias Hockenjos	tobias.hockenjos@gmail.com		079 829 89 13
Lè Maientzettè			
Laurie Kissling	lauriekissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	079 799 73 80
Les Co'pain			
Anne-Marie Gilliéron	annemariiegillieron@bluewin.ch		079 716 74 56

Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux			
Carole Chenevière	carole@graphart.ch	www.lescrapauds.ch	078 783 13 53
Les Irréductibles			
Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché du terroir Battoir Palézieux			
Jean-Daniel Perren	marcheterroirpalezieux@gmail.com		079 449 18 29
Mot'occase			
Lionel Chollet			078 622 79 88
Paroisse catholique Oron et environs			
Luis Nunes	nunesluis2052@gmail.com	www.cath-vd.ch/paroisses/oron	078 613 92 59
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@gmail.com	www.oronpalezieux.eerv.ch	079 301 26 31
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Alain Honegger	alainhon@gmail.com		079 210 32 55
Rugby Club Haute-Broye			
Sylvie Albertoni	president@rugbypalezieux.ch	www.rugbypalezieux.ch	076 472 98 83
Société de développement de Palézieux			
Myriam Edward	myriamedward@bluewin.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		079 692 52 52
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	tspalezieux@gmail.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Laurent Broillet	laurent@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 301 20 67
Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	usl.palezieux@gmail.com	www.usl-palezieux.ch	079 657 54 40
Veveyse Basket			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

3.1.31 Manifestations locales

Compte tenu des circonstances particulières que nous vivons actuellement, de nombreuses manifestations privées et publiques ont été annulées. Toutefois, nous relevons que nos sociétés locales ont été tout de même actives, dès que la situation sanitaire le permettait.

Nous avons délivré :

- 17 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) dont certains valables sur plusieurs jours
- 2 autorisations pour 2 lotos
- 3 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Amicale de Les Thioleyres, sortie raquettes et fondue
- Petit Nouvel An de la Jeunesse de Palézieux
- Assemblée et repas du Team Girard
- Fondue organisée par le Rotary pour une association caritative
- Assemblée des producteurs de lait Prolait
- Souper du Jumelage Oron-Bussac
- Match aux cartes du CADOC
- Fête nationale organisée par Les Crapauds
- Marchés du Terroir
- Bressane à gogo par la Jeunesse d'Essertes
- Rallye des Anciens et Amis de la Jeunesse de Palézieux
- Assemblée générale du Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron-Glâne/Sud
- Cours cantonal pour les sous-officiers sapeurs-pompiers 2020
- Repas de soutien du Rugby Club
- Tournoi de rugby
- Kidsgames Région Oron-Palézieux
- Cours de cuisine de l'Assemblée des Paysannes Vaudoises
- Assemblée de printemps de la Diana d'Oron-Lavaux
- Repas de soutien de l'ASHB
- Matches de championnat du VBC
- Samedis musicaux de Les Sittelles
- Assemblée du Team Romandie des lutteurs
- Promotions de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux
- Traditionnels lotos de l'Harmonie d'Oron
- Soirées annuelles de Les Sittelles
- Dons du sang
- Séances de préparation pour le Tour de Romandie
- Match de coupe suisse de l'UHC White Storm
- Assemblée générale de l'UDC Oron
- Tournoi de badminton
- Foire aux livres et brunch solidaire de l'UAPE l'Îlot

- Traditionnel tournoi du Groupement ASHB-FCJM-FCSF
- Concours hippique des Cavaliers d'Oron et DGM
- Traditionnel tournoi juniors DEF de l'ASHB
- The Drive-In organisé par Plasma Communication Sàrl
- Kiosque à Musique par l'Harmonie d'Oron

3.1.32 Fête nationale

Les contraintes liées au COVID-19 n'ont malheureusement pas permis d'organiser la Fête nationale 2020.

3.1.33 Journée des communes vaudoises 2021

La Commune d'Oron devait organiser l'Assemblée cantonale de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de la Journée des communes vaudoises 2021 et commençait à s'activer avec la nomination d'un comité. Mais c'était sans compter sur l'apparition du COVID-19 et de la décision de l'UCV de mettre la Commune d'Oron devant le fait accompli en acceptant que la Commune de Payerne repousse son organisation en 2021, l'assemblée de 2020 ayant été annulée.

Dès lors, avec la nouvelle législature qui commencera en 2022 pour notre Commune, la Municipalité a décidé de ne pas prendre le relais en 2022 et de renoncer avec regrets à cette organisation.

3.1.34 Tour de Romandie 2020



Le prologue du Tour de Romandie 2020 qui devait se dérouler le 28 avril 2020 à Oron-la-Ville a également été annulé en raison de la pandémie du COVID-19.

Cela dit, d'entente avec les responsables du Tour, le comité d'organisation espère pouvoir organiser l'épreuve en 2021 et formule l'espoir que la situation sanitaire le permette.

3.1.35 Développement durable - Gobelets recyclables

Dans le cadre du développement durable, la Commune a acquis des gobelets plastiques réutilisables décorés aux armoiries de la Commune afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables lors des manifestations officielles.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 06/2021).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 24 juin 2019, le Conseil communal a adopté le préavis 11/2019 relatif à l'arrêté d'imposition des années 2020 et 2021. Pour l'essentiel, le taux de base est maintenu à 69 points, par contre le Conseil a donné son accord pour une suppression de l'impôt sur les successions et donations en ligne directe.

3.2.3 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 01/2019 et adopté par le Conseil d'Etat le 6 mars 2019, le plafond d'endettement pour la fin de la législature est fixé à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 8'000'000.--** pour les cautionnements.

3.2.4 Successions

Le 26 septembre 2016, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donations et successions (préavis 20/2016).

Au cours de l'année 2020, la Municipalité n'a à nouveau pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

En janvier 2021, le nombre de demandeurs d'emploi était de 160 dont 117 chômeurs. En comparaison avec les statistiques de janvier 2020, nous observons une augmentation de 1.5 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
Demandeurs d'emploi	2	43	38	28	40	9	160

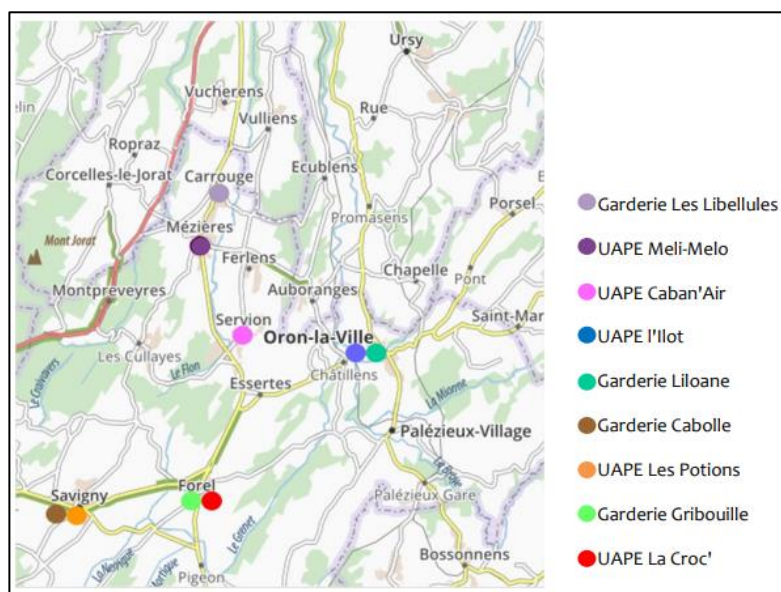
Il est intéressant de relever que sur ces 160 demandeurs d'emploi, il y a 94 hommes pour 66 femmes et 99 Suisses pour 61 étrangers.

Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau APERO. Ce dernier est un acteur économique important pour notre région. En 2020, le réseau a employé 272 personnes pour une moyenne annuelle de 260 et pour un total d'enfants inscrits de 1'222. Le budget était de **CHF 11'172'500.--** (CHF 150.--/habitant).

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 UAPE et une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF).



Concernant les structures sises sur le territoire communal, l'UAPE L'Ilot à Oron-la-Ville propose 87 places à la journée (places totales en parascolaire dans le Réseau 372) pour 107 enfants placés sur

la semaine. Quant à la garderie Liloane, c'est 44 places à la journée (places totales en préscolaire dans le Réseau 132) pour 82 familles placeuses sur la semaine dont 47 qui viennent de la Commune d'Oron.

Oron peut également compter sur 19 accueillantes en milieu familial (54 réparties sur le territoire du Réseau) qui s'occupent de 110 enfants de la Commune.

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

Les autorités communales, accompagnées par la Gendarmerie et la Justice de paix, ont procédé à une exécution forcée d'expulsion dans un immeuble locatif à Châtillens. La personne ayant quitté définitivement le territoire helvétique, la Municipalité a dû mettre à l'abri quelques biens pour lesquels il n'a pas été nécessaire de louer un container dans un garde-meubles.

3.3.4 Groupement des bénévoles

Sous l'impulsion du Président du Groupement des Bénévoles Oron-Mézières (GBOM), M. Pierre Carera, et avec l'appui de la Municipalité, une nouvelle campagne de recrutement a été lancée en automne 2020. Environ 500 lettres furent envoyées aux habitants de la Commune afin de susciter quelques vocations.

Pour rappel, les chauffeurs bénévoles du GBOM permettent aux personnes de notre communauté sans moyen de locomotion de se rendre à leurs rendez-vous médicaux et de recevoir des repas à domicile. Ils assurent également les transports de certains enfants de la Fondation de Serix.

3.3.5 Cohésion sociale

Vous trouverez ci-dessous la participation sociale 2021. Les chiffres pour l'année en cours nous parviennent généralement dans le courant de l'automne de l'année suivante. A noter que le budget cantonal pour 2021 se monte à **CHF 815'872'100.--**.

Régime social	Prévision Oron 2021
1. PC à domicile et hébergement	CHF 957'007.--
2. Assurance maladie	CHF 401'205.--
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 954'985.--
4. Subventions et aide aux personnes handicapées	CHF 436'524.--
5. Prestations pour la famille et autres prestations	CHF 237'145.--
6. Bourses d'études et d'apprentissage	CHF 115'085.--
Total pour la Commune d'Oron	CHF 3'101'951.--

L'Association Régionale pour l'Action Sociale Est Lausannois - Oron - Lavaux (ARAS) couvre 14 communes dont Oron. Elle regroupe le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin en vue de leur autonomie.

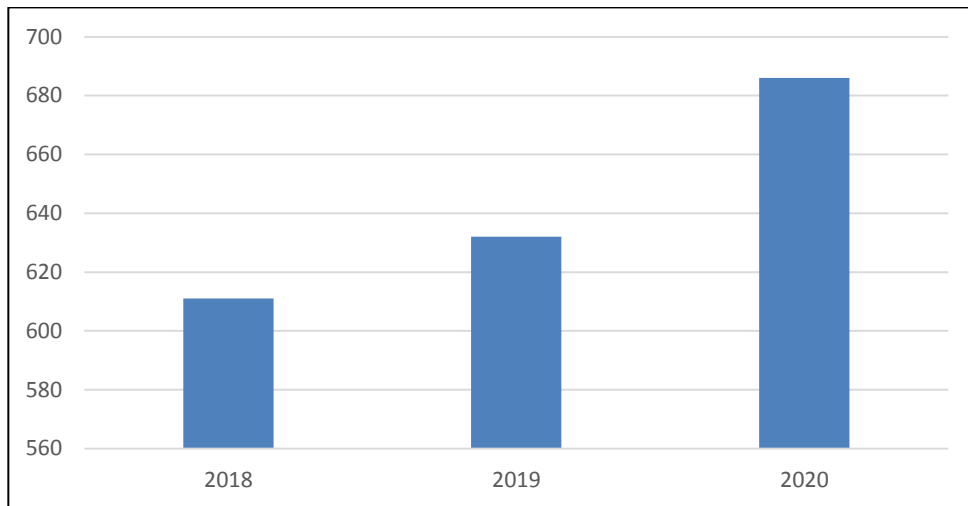
L'ARAS couvre aussi les activités des Agences d'assurances sociales (AAS) qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

La Municipalité reçoit régulièrement les statistiques sur les bénéficiaires du RI.

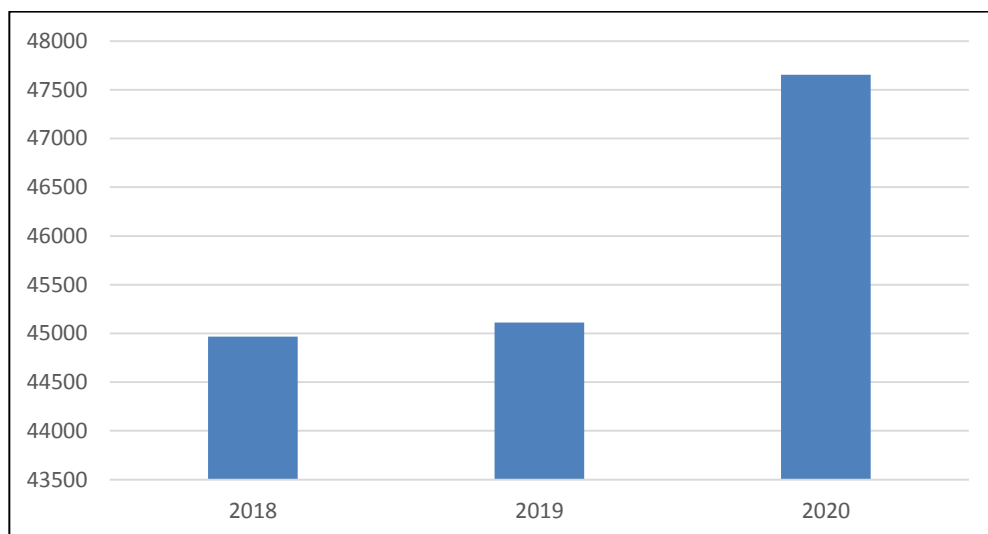
Durant l'année 2020, le nombre de dossiers ouverts se montait à 175, ce qui représente environ 3 % de la population.

3.3.6 Santé publique - Aide et soins à domicile

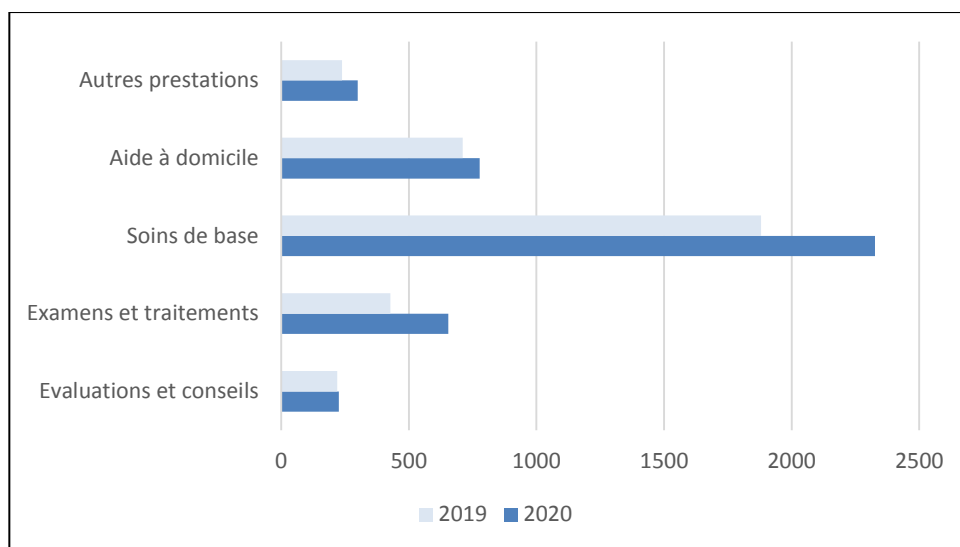
Le Centre Médico-Social (CMS) d'Oron a vu le nombre de ses clients augmenter de 12.27 % entre 2018 et 2020.



Concernant l'évolution du nombre d'heures de prestations d'aide et de soins à domicile, ces dernières ont augmenté de 5.95 % entre 2018 et 2020



De manière plus fine pour finir, l'évolution de l'activité par type de prestations vient confirmer que pour cette année de pandémie, le CMS a joué un rôle primordial dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes nécessitant des soins à domicile.



3.3.7 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie



La Commune d'Oron a adhéré à cette campagne pour la première fois en 2019.

Pour rappel, *L'aimant Rose - Une tulipe pour la vie* vise à sensibiliser la population à cet enjeu de santé publique qu'est le cancer du sein. Cette maladie atteint une femme sur huit et reste la première cause de mortalité féminine des 40-50 ans.

Pour cette année, nous avons cherché à augmenter la visibilité de cette action en la relocalisant au rond-point du Battoir à Palézieux-Village. Le massif est aujourd'hui composé de 350 bulbes de tulipes blanches et de 50 bulbes de tulipes roses, qui proviennent tous d'un jardinier de la Commune.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2020, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'794
Catholiques	1'441
Sans confession	998
Autres et non renseignés	1'545

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

Pour la deuxième année consécutive, il n'a pas été nécessaire de mettre en place des restrictions concernant l'utilisation de l'eau sur notre Commune.

La période d'observation de la ressource du Puits du Very à Ecoteaux arrive à son terme. Il reste encore un complément de mesures de 2 mois à effectuer, par des relevés du débit des sources privées environnantes. Les premières constatations, après deux ans de suivi, tentent à prouver que l'exploitation du puits ne pèjore pas les sources privées. En effet, le débit de ces dernières est semblable aux années précédentes et est influencé directement par la pluviométrie.

La rupture d'une canalisation d'eaux usées le 12 décembre 2019 à la STAP I du VOG nous a obligés à interrompre le captage d'eau du Puits des Bures. Ce dernier a pu reprendre dès la mi-février. Cette ressource importante pour notre commune est tributaire de la Broye qui régulièrement déborde et influe sur la qualité des eaux du puits. La pause d'un filtre UV serait un plus pour la pérennité de cette importante ressource pour notre Commune (près de 100'000 m³/an).

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 534'043 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 293'285 m³ soit 54.92 % (59.93 % en 2019)
- Les achats d'eau extérieurs : 240'758 m³ soit 45.08 % (40.07 % en 2019)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2020 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et au Puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	90'932 m ³
	Pompage de la Longive	111'325 m ³
	Total Oron-la-Ville	202'257 m³
Ecoteaux		91'028 m³
Bussigny-sur-Oron		0 m³
	Total général	293'285 m³

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 16'076 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard : 61'616 m³
Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à **CHF 1.60/m³** et solde d'achats à **CHF 1.50/m³**.

Maracon : 50'624 m³
 Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Barussels : 65'176 m³
 Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à **CHF 1.20/m³** et solde à **CHF 0.50/m³**.

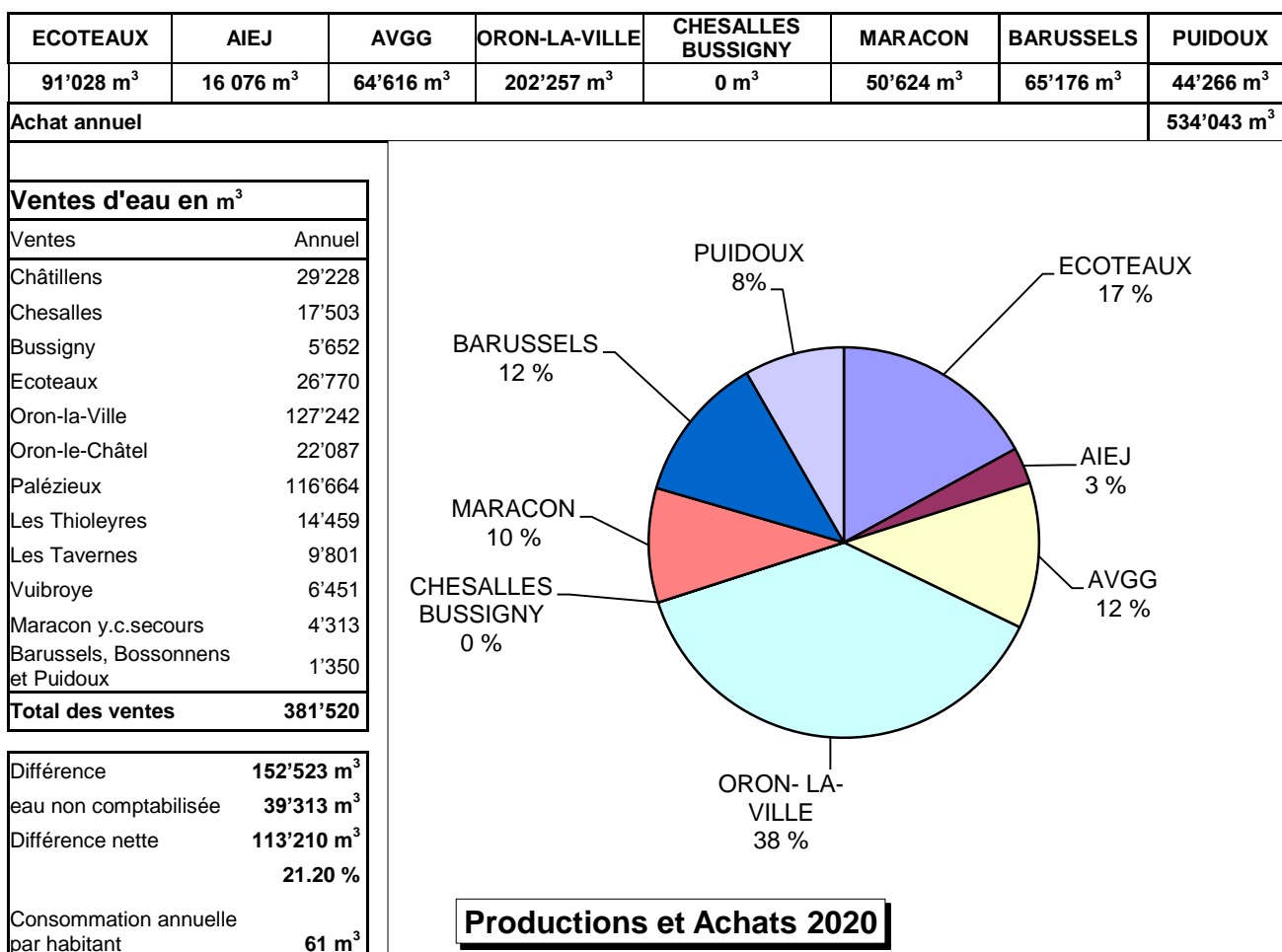
Puidoux : 44'266 m³
 Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

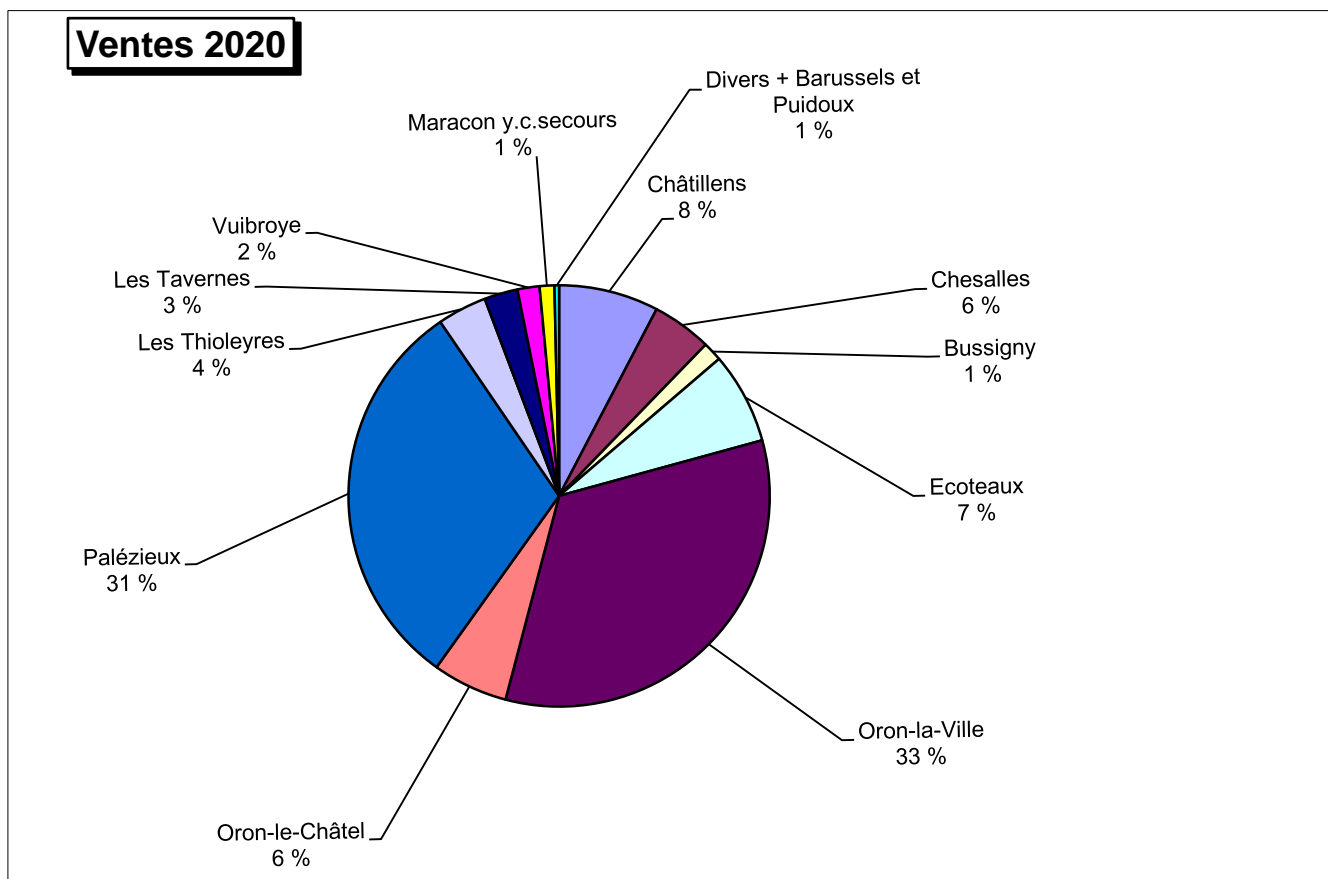
4.1.1.2 Fournisseurs d'eau potable

En juin 2020, une nouvelle convention a été signée avec l'AVGG. Elle redéfinit les échanges d'eau entre cette association et la Commune d'Oron. Elle permet de garantir des débits minimaux au travers de la liaison entre Saint-Martin et le réservoir de Chesalles, ainsi qu'avec le nouvel ouvrage qui se construit dans la Zone industrielle de Palézieux et celle de Granges-Veveyse. Une fois achevé, ce dernier permettra le transfert de l'eau issue de la source des Barrussels dans le réseau d'Oron.

Un prix d'achat uniforme de l'eau a été négocié avec l'AVGG et les frais de pompage ont été définis dans ce document. Cette nouvelle mouture du texte prévoit une baisse du prix de l'eau achetée à l'AVGG de **CHF -.20**.

4.1.1.3 Ventes d'eau





4.1.2 Qualité de l'eau

Début 2020, l'Office de la consommation (OFCO) arrête les analyses pour les communes, hormis les contrôles surprise. De ce fait, les communes ont dû établir un plan d'analyses d'après leur réseau et la quantité de consommateurs, ce qui donnait un nombre minimum d'échantillons à prélever durant l'année. Celui-ci, après validation de l'OFCO, a été mis en pratique et le laboratoire du SIGE à Vevey s'est occupé d'analyser les échantillons récoltés.

Analyse réseau Oron 2020	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2020	Valeur moyenne
pH	7.4	Sulfate (mg SO ₄ /l)	10
Conductivité à 20°C	465	Nitrate (mg NO ₃ /l)	9
Turbidité	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	5.9
Dureté totale (F°)	27.3	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Dureté carbonatée (F°)	25.2	Bromure (mg Br/l)	non décelé
Calcium (mg Ca/l)	92	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	2.0
Magnésium (mg Mg/l)	8	Carbone organique total (mg C/l)	570
Sodium (mg Na/l)	5.4	Ammonium mg NH ₄ /l)	<0.005
Potassium (mg K/l)	1.2	Nitrite (mg NO ₂ /l)	<0.005
Hydrogencarbonate (mg HCO ₃ /l)	280	Orthophosphate mg/PO ₄ /l)	<0.050

Les résultats d'analyses du puit des Bures n'ont pas tous été pris en compte car il a subi une pollution.

4.1.3 Chlorothalonil

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Chlorothalonil, un fongicide utilisé dans l'agriculture et dans la viticulture, est interdit en Suisse. Les distributeurs d'eau sont tenus d'ajouter à leurs analyses la recherche d'éventuelles traces des métabolites de cette substance dans les eaux distribuées.

Malheureusement, à l'instar de beaucoup de ressources du plateau vaudois, des traces de métabolites de Chlorothalonil ont été retrouvées dans deux de nos puits (Les Bures et la Longive).

La Municipalité a été très étonnée de constater la présence de ces particules dans son réseau, en partant du principe que le type de cultures ayant recours à des fongicides étaient peu ou pas pratiquées dans notre région.

La limite maximale fixée par la Confédération est de 0,1 microgramme par litre ce qui correspond à un morceau de sucre pour un bassin olympique de natation.

Le distributeur d'eau a deux ans pour proposer des solutions pour remédier à ce problème, tout en sachant que malgré cette norme extrêmement sévère, l'eau peut continuer à être consommée, sans danger pour la santé.

Durant l'année 2020, la Municipalité a exercé un contrôle régulier de ses ressources pour voir si les conditions climatiques (pluviométrie, saison) ou si le temps permettaient de constater des variations sur les taux relevés.

Au vu des résultats constatés, elle a décidé d'entreprendre une étude en 2021 pour apporter des solutions de mélange des eaux des différentes ressources, ainsi qu'étudier le captage d'eau de Bois de Mont exempt de ce fongicide et de ces métabolites.

4.1.4 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Suite à l'interpellation de M. Florian Meyer, Conseiller communal, la Municipalité a établi une réponse sous la forme d'un rapport. Ce dernier a repris en détail les préavis sur l'eau votés depuis 2012, année de la fusion des 10 communes, en mettant en parallèle les crédits accordés avec les sommes réellement dépensées. Elle a également tenu à préciser les travaux qui dépendaient du PDDE, les travaux effectués par opportunité lors de différents chantiers et ceux qui étaient de pur entretien du réseau. Elle a aussi tenu à différencier les travaux qui ne concernaient pas le réseau d'adduction de l'eau mais le PGEE, soit l'évacuation des eaux claires et d'épuration.

Sur la base du tableau du bureau RWB Hydroconcept Sàrl (préavis 15/2016), le programme des travaux de la 1^{ère} étape se détaille en quatorze chantiers distincts, pour un montant de **CHF 6'512'000.-- TTC.**

Au fil de l'avancement des travaux, la Municipalité s'est rendue compte que le crédit initial serait insuffisant pour achever la première étape du PDDE. Un crédit supplémentaire de **CHF 1'771'000.--** a été demandé et accordé par le Conseil Communal à l'automne 2020.

Ce gros dépassement est principalement dû à la décision d'enterrer le réservoir des Clos (près de CHF 800'000.--, aux retards provoqués par les arrêts pédologiques et au ralentissement du chantier suite à la pandémie que la Suisse a traversé durant toute l'année 2020.

Les derniers travaux en cours devraient s'achever à fin mai 2021 à l'exception de la réhabilitation de la ressource de la Côte-aux-Tavans dont la fin de l'étude et la réalisation auront lieu en 2021 et devraient s'achever en été 2022.

4.1.5.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

Dans le cadre de l'autocontrôle, le Manuel d'Assurance Qualité (MAQ) a été réalisé et approuvé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Il prend son effet à partir du 1^{er} janvier 2018 où une première version papier a été utilisée dans l'attente de la version numérique. La version finale a été faite en collaboration avec le bureau RWB Vaud SA et l'entreprise Pilet SA.

Elle nous a été livrée fin 2020 avec une partie pour le stockage des données en fichier informatique (RWB) et une autre pour le suivi sur le terrain à l'aide d'une application Android et des badges NFC posé dans chaque ouvrage (Pilet).

Ce suivi sert à détecter les défauts pouvant altérer la qualité des eaux avant que cela ne se produise et y remédier dans un délai le plus bref possible. Il sert aussi à avoir un état des ouvrages, ainsi qu'une surveillance organisée pour limiter leur dégradation.

4.1.5.2 Renouvellement de la conduite Chesalles - Saint-Martin

Profitant de la réfection des canalisations d'eaux claires faite par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), le Conseil communal a adopté le préavis 08/2019 et octroyé un crédit de **CHF 560'000.--** pour le remplacement de la conduite entre le village de Chesalles et le Réservoir de Chesalles. Le raccordement définitif s'effectuera lors de la mise en service du Réservoir des Clos en mai 2021.

A ce jour, il reste un secteur à raccorder à la hauteur de la ferme Waridel et le raccord dans le réservoir de Chesalles. Ce raccordement s'effectuera lors de la mise en service du réservoir des Clos.

4.1.5.3 Oron-le-Châtel - Chesalles - Conduite des Clos

La conduite dite des Clos est composée de deux parties. La première part d'Oron-la-Ville, de la Route de Bulle, et va jusqu'au Réservoir des Clos. Elle est aujourd'hui raccordée à ce dernier. Sa mise en eau se fera en mai 2021 lorsque nous mettrons en eau le réservoir.

La deuxième étape part du Réservoir des Clos pour remonter en direction de Chesalles, en transitant par le Réservoir d'Oron-le-Châtel et en traversant Bussigny pour rejoindre le Réservoir de Chesalles. Il reste un certain nombre de travaux à effectuer pour procéder au test de pression. La mise en eau de ce tronçon sera effectuée en mai 2021 lors de la mise en service du Réservoir des Clos.

Les travaux ont bien avancé durant l'automne 2020, mais ont été interrompu durant l'hiver pour des raisons pédologiques. La crise du coronavirus a aussi eu des répercussions sur l'avancée des travaux durant l'année 2020.

Lors du passage de la nouvelle conduite à Bussigny à proximité des zones « S » de protection, il a été décidé d'abandonner définitivement la source de la Croisée et de mettre provisoirement aux eaux claires la source de l'Enterrée. La qualité de l'eau des sources était problématique car des constructions se trouvaient dans les zones de protection.

Durant le chantier, nous avons profité de changer la conduite d'eau et de remplacer la borne hydrante en direction de la Ferme Hassler entre Bussigny et Chesalles.

Dans le cadre du MAQ, la Municipalité a demandé une inspection du Réservoir de Chesalles et une évaluation des frais à engager pour la mise en conformité de ce dernier. Un document détaillé lui sera remis au printemps 2021 pour prise de décision.

4.1.5.4 Les Tavernes - Châtillens - Désaffectation de conduite

Dans le cadre du budget d'entretien, nous avons procédé au remplacement de deux bornes hydrantes, une à Châtillens à la sortie du village sur la Route de Châtillens, secteur Tas des Mines, et une à Les Tavernes sis la Route de Châtillens. Il a également été procédé à la désaffectation de la « conduite des Mines » qui reliait ces deux localités comme il était prévu dans l'étape 2.8 du PDDE.

4.1.5.5 Les Thioleyres - Remplacement de conduite

Suite à de nombreuses fuites à la Route des Thioleyres 10, nous avons procédé au remplacement d'une vieille conduite en fonte qui traversait la route. Une borne hydrante a été remplacée. Il a également été procédé au remplacement de différentes vannes d'entrée pour des conduites de privés.

4.1.5.6 Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage

Les travaux de génie civil de la station de pompage sont aujourd'hui terminés et la station est opérationnelle. Lorsque le Réservoir des Carboles sera construit (étape II du PDDE), il restera à installer des pompes qui seront indispensables au bon fonctionnement du réseau.

Les négociations avec le propriétaire du terrain sont également terminées avec l'inscription d'une servitude pour permettre l'accès au réservoir et sa maintenance, avec la vente des parcelles RF n° 16092 (102 m²) et RF n° 16093 (271 m²) (voir point 6.1.3).

4.1.5.7 Palézieux-Granges - Projet de liaison

Les travaux de construction de la station sont en cours. Ils ont débuté dans le courant de l'automne et ont été interrompus pour la pause hivernale au mois de décembre. La partie maçonnerie est terminée, le pousse-tube sous la rivière a été effectué. Les travaux reprendront en début de l'année 2021 dès que les conditions le permettront. Ce chantier est sous la responsabilité de l'AVGG ; la Commune d'Oron est partie prenante pour un montant de **CHF 392'000.--**.

Ce point permet à notre Commune d'avoir un deuxième point d'entrée avec le réseau de l'AVGG et de récupérer l'eau en provenance des Barrussels.

Dès cette liaison achevée, nous procéderons à la désaffectation de la conduite des Barrussels au niveau de la ferme Menoud à Palézieux-Gare.

4.1.5.8 Fuites

Au cours de cette année, 48 interventions ont été comptabilisées, soit 18 fuites sur le réseau communal, 8 fuites sur le réseau privé, ainsi que 22 pannes et dérangements. Ces incidents permettent de planifier judicieusement les travaux de réfection des conduites à changer.

Les tronçons présentant les plus hauts taux de fuites cette année, sont d'une part celui en acier 200 reliant En Plan à Les Thioleyres (4 fuites) et d'autre part celui reliant la Route de Bossonnens à Ecoteaux (3 fuites).

Nous profitons de rappeler à nos concitoyens qu'il ne nous est pas forcément possible d'avertir tout le monde lors de travaux d'urgence comme les fuites et qu'en cas de problème, le numéro du Service des eaux est à disposition sur le site communal.



4.1.5.9 Compteurs

De septembre à octobre 2020, nous avons relevé les données de consommation d'eau d'env. 1'200 compteurs. Parmi ceux-ci, près d'un millier sont équipés d'un système de relevé à distance. Dès 2016 et chaque année, dans le but de faciliter le travail de collecte de données annuelles, environ 110 compteurs, anciens ou mal situés, sont changés et munis de ce système.

4.1.5.10 Ecoteaux - Puits du Very

Depuis sa mise en service, le Puits du Very donne satisfaction. La fin du suivi de ce puits est prévue pour le début de l'année 2021. A ce moment-là, le débit de concession sera accordé à la Commune.

Le suivi a relevé que la nappe était stable, qu'elle se renouvelait régulièrement. Il faut noter que le niveau de cette dernière est lié à la pluviométrie. Le suivi des sources des voisins, également effectué sur deux ans, montre que les variations sont également dues à la pluviométrie et non pas à l'exploitation du puits.

Un nouveau répartiteur d'eau a été installé afin de respecter les quantités livrées à quelques particuliers qui disposaient de sources privées dans le secteur du puits. Ces débits avaient été définis dans des conventions. A ce jour, seul le passage chez le notaire doit encore être effectué pour clore ce dossier.

4.1.5.11 Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos

La construction du Réservoir des Clos est une pièce majeure du PDDE de la Commune d'Oron. Il permettra de stocker les eaux des ressources communales, mais également de faire des réserves d'eau en provenance de l'AVGG. Sa construction a commencé durant l'année 2019 et devrait se terminer en mai 2021. Les essais d'étanchéité des cuves ont été effectués au mois de février 2021 et ont été réussis à la satisfaction de tous.



4.1.5.12 Oron-la-Ville - Captage de la Longive

Les drains du captage de la Longive ont été curés et un passage caméra a permis de noter le bon état de ces derniers. L'ouvrage est actuellement évalué pour une mise en conformité selon le MAQ.

Un drain a été remplacé au-dessus des zones « S » afin de protéger ces dernières d'écoulements indésirables en provenance des terrains situés en amont.

4.1.5.13 Palézieux - Captage de la Côte aux Tavans

Mis en décharge depuis de nombreuses années, ce captage fait partie de la première étape du PDDE. Des archives montrent que ce dernier produisait jusqu'à 800l/m, des archives plus récentes parlent plutôt de 500l/m, mais le bureau d'hydrogéologie préfère tableur sur un débit de 250 à 300 l/m.

Des prélèvements d'échantillons d'eau montrent que les eaux sont de bonne qualité, exemptes de Chlorothalonil et de pesticides.

L'étape suivante consiste en une étude qui permettra de déterminer le bassin de cheminement des eaux, la disposition des drains, l'emplacement de l'ouvrage et la validation des zones « S ».

Cette ressource permettra d'approcher un peu plus de l'auto-alimentation de la Commune d'Oron en eau de bonne qualité.

4.1.5.14 Bornes hydrantes



La Commune possède actuellement 291 bornes hydrantes. Ces dernières sont révisées par l'entreprise Von Roll sur un cycle de 4 ans, à raison d'une septantaine par année. Suite à la révision, les travaux de réparation ou de mise à niveau sont planifiés.

Pour l'année 2020, nous avons contrôlé les 76 bornes hydrantes d'Oron-la-Ville dont 9 ont présenté des défauts qui ont directement été réglés. Suite à l'évolution des normes et une demande du Service du feu, la Commune a commencé la pose de nouvelles bornes hydrantes avec double sortie 75 pour gagner en débit. Elles sont posées dans les endroits à risque ou difficiles

d'accès. Les emplacements sont sélectionnés avec l'aide du commandant du feu pour le point de vue des techniques d'intervention, ainsi que du fontainier pour les conditions hydrauliques.

4.1.5.15 Vuibroye - Conduite de la fontaine communale

La fontaine communale de Vuibroye connaissait des problèmes récurrents d'approvisionnement. Des fuites de la source et de l'ancienne conduite ont été repérées près de la chambre de captage. Il a été décidé de ne pas abandonner cette source. Des travaux sur la chambre et le remplacement intégral de la conduite en terre cuite par une conduite en PE a été décidé. Les travaux ont eu lieu en fonction des récoltes et terminés à l'automne. La remise en eau sera effective au printemps 2021.

4.1.6 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

Palézieux Bio-énergies SA fournit la majeure partie de l'énergie nécessaire au chauffage du Collège de Palézieux, ceci à l'entière satisfaction des deux parties.

L'achat d'un second moteur (occasion de l'ancien site des Saugealles) permettra d'augmenter la part de courant injectée dans le réseau. Le permis de construire ayant eu un peu de retard suite à une opposition de voisins, la mise en service du dit moteur aura lieu en 2021.

Parallèlement, la société cherche des débouchés pour l'utilisation de la chaleur produite par le moteur. M. Menétrey, Municipal et administrateur délégué, étudie la possibilité d'une serre maraîchère afin de produire des légumes chauffés par de l'énergie renouvelable. Une étude de faisabilité sera entreprise en 2021.

En 2020, le business plan continue d'être suivi et les comptes sont bénéficiaires.

4.1.7 Réseau haut débit de Swisscom

Le nouveau Réservoir de Clos sera équipé de la fibre optique à partir d'Oron-la-Ville dès que la traversée du centre sera terminée, du rond-point de la Migros au rond-point au bas de la Route de Bulle.

Notre Commune est formée de plusieurs localités qui n'ont pas toutes le même débit offert aux habitants et entreprises. Nous avons contacté Swisscom suite à des demandes répétées de certaines entreprises. Un contact a été établi et des solutions techniques ont pu être proposées aux demandeurs.

4.1.8 Swisscom - 5G

Suite à une première enquête publique pour un projet d'antenne 5G sur les hauts d'Oron-la-Ville en 2019 et qui avait regroupé 347 signatures pour 29 oppositions, une nouvelle enquête en juillet 2020 d'un équipement 5G à Oron-le-Châtel a totalisé 229 signatures pour 8 oppositions.

Pour l'instant et dans l'attente de la fin du moratoire sur les antennes 5G dans le Canton de Vaud où le Conseil d'Etat attend les directives de la Confédération, la Municipalité a transmis à Swisscom et au Canton les résultats des enquêtes publiques. Tant que le Canton ne délivre pas de synthèse CAMAC, il n'est pas possible pour la Municipalité de délivrer de permis de construire.

En outre, la Municipalité a signé avec Swisscom 5 contrats de « Cession de l'usage d'une surface aux fins d'exploitation d'une installation de communication mobile » pour les constructions de 4 antennes qui seront équipées de 5G sur des parcelles communales à Oron-la-Ville, à Les

Thioleyres, à Les Tavernes et à Chesalles et pour une adaptation d'antenne existante à Palézieux-Village.

Malgré qu'il ne soit pas systématiquement obligatoire de procéder à des enquêtes publiques pour des équipements 5G, la Municipalité les exige à chaque fois qu'un opérateur projette d'en installer une.



Enquête publique pour l'adaptation 5G d'une antenne existante sur la parcelle RF n° 13004 à Oron-le-Châtel

4.1.9 Télé-réseau VO Energies holding SA

Les relations avec VO Energies holding SA sont bonnes et chaque opportunité de développer le réseau est étudiée en relation avec les travaux communaux.

Lors des travaux pour la réfection du Chemin des écoliers et du chemin de Botollie, il a été décidé de poser un tube en attente pour passer la fibre jusqu'aux pavillons scolaires. Conjointement, la Municipalité a été approchée par des habitants du quartier de villas pour bénéficier d'un approvisionnement en fibre. Un contact avec VO Energies a eu lieu. Affaire à suivre.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 300'000.--/an**.

Afin d'améliorer la connaissance du cadastre souterrain du centre d'Oron-la-ville, nous avons procédé au teintage du réseau des eaux claires et des eaux usées. Ces précieuses informations permettront d'effectuer les modifications nécessaires lors de la réfection de la chaussée.

La même campagne de teintage a été organisée pour la traversée de Palézieux-Village, elle aura lieu au début de l'année 2021.

Palézieux est la dernière localité de notre Commune qui n'a pas mis à jour son PGEE. Après plusieurs rencontres avec le Bureau d'ingénieurs en charge de ce dernier, nous avons convenu que cette étude aurait lieu au début de l'année 2021 afin d'apporter les dernières informations pour le « PQ A la Sauge ».

4.2.2 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants. Elle est représentée à la Commission de chantier et à la Commission de coordination des différentes entreprises qui interviennent sur le chantier.

Durant l'année 2020, les travaux ont progressé à grands pas. Deux des trois nouvelles lignes des bassins de biologiques ont été mises en eaux avant la pause de Noël et les tests sont concluants. Le bâtiment des soufflantes est terminé ; il est entré en fonction durant l'automne et l'Association VOG songe à installer des panneaux solaires en toiture.

La pandémie a bien évidemment retardé le chantier, car la spécificité des machines dans le domaine de l'épuration des eaux fait que ces dernières proviennent de l'étranger. Les flux d'approvisionnement se sont tendus lors de la fermeture des frontières et suite aux mesures de protection prises par la Confédération.

4.2.3 STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP

La création de la STAP d'Ecoteaux, dont le crédit de construction de **CHF 1'270'000.--** a été accordé par le Conseil Communal (préavis 18/2017), est terminée. Le raccordement sur le VOG a eu lieu le 28 mars 2019.

La remise définitive de l'installation à l'Association VOG n'a pas encore eu lieu, car divers points sont encore à traiter. Ces derniers, prévus dans le courant du mois de mars 2020, n'ont pas encore été réalisés et quelques dysfonctionnements ont été identifiés. Le bureau d'ingénieurs et les entreprises se sont rencontrés pour y remédier.

Le décompte final a été effectué en décembre 2020 et les subventions cantonales ont été versées en début d'année 2021.

4.2.4 Entretien du réseau

En 2020, les travaux suivants sur les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ont eu lieu ; il s'agit principalement de gainage de canalisations dans le secteur de Chesalles. Un tronçon d'un diamètre de 800 mm à Oron-le-Châtel a été réparé en fin d'année et sera achevé au printemps 2021.

Des travaux de réparation sur des collecteurs d'eaux claires ont été effectués dans le quartier de la Resse et près du collège de Bussigny. Ces travaux faisaient suite à des relevés caméra qui avaient montré des défauts.

On relève également les travaux cités ci-dessous :

- remplacement des pompes et du tableau électrique à la station de pompage de Les Thioleyres ;
- les pompes ont dû être changées suite à l'entretien annuel à la STAP de la Route de Moudon ;
- des réparations ont également eu lieu dans cette STAP ;
- suite à la plainte d'un habitant de Les Tavernes, une chambre a été modifiée pour assurer une meilleure fluidité du flux dans la canalisation ;
- dans la zone industrielle du Grivaz, en collaboration avec le SDIS, nous avons procédé au teintage d'une canalisation d'eaux claires afin de déterminer le tracé exact dans le cadastre communal ;
- lors de la réfection du Chemin du Pré-du-Château à Palézieux, nous avons profité de remplacer les canalisations d'eaux claires et d'eaux usées qui présentaient des défauts. Nous avons également créé une nouvelle chambre EU pour supprimer un raccordement effectué en aveugle.

Depuis l'automne 2019, suite à une augmentation inquiétante de la charge biologique à la STEP VOG, il a été demandé aux communes membres de faire des recherches sur les réseaux communaux afin de déterminer leur provenance. Malgré une vigilance accrue, il n'a toujours pas été possible d'identifier la provenance de ces matières dans le réseau d'eaux usées. Les investigations se poursuivent.

4.2.5 Oron-la-Ville - Collecteurs EC/EU du Chemin des écoliers

Prévu durant les vacances scolaires, le chantier du remplacement des conduites EC/EU du Chemin des écoliers s'est malheureusement prolongé durant le mois de septembre. Ce retard est principalement dû au manque de collaboration avec le chantier du collège. Afin de ne pas prolonger les travaux, nous avons été obligés d'autoriser des travaux de nuit et le samedi matin.

Les conditions rencontrées ont encore ralenti le chantier dans sa première partie (pluie, cadastre souterrain aléatoire, ...). Sur la partie inférieure, le raccordement à la Broye s'est bien déroulé en bonne collaboration avec les propriétaires agricoles. A ce jour, il reste à finaliser la pose d'une partie de l'éclairage public.

4.2.6 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le répertoire qui doit être réalisé en collaboration avec le Canton est toujours en attente. Ce dossier sera repris lorsque la réorganisation du BTO sera effective.

4.2.7 VOG - Agrandissement de la STAP I des Bures

La STAP I de l'Association VOG, située aux Bures, est maintenant pleinement opérationnelle. La conduite du trop-plein a été reconstruite pour éviter la zone « S3 » de protection des eaux. Pour cette reconstruction, l'Association VOG a réutilisé la conduite provisoire aménagée lors de la transformation de la STAP I.

4.2.8 Association VOG - Nouveaux statuts

Durant l'année 2020, une commission composée de plusieurs membres du comité et de sa secrétaire s'est penchée sur un toilettage des statuts de l'Association VOG. Cette refonte était devenue indispensable pour répondre à la nouvelle loi sur les communes. La nouvelle mouture a été adoptée par le Conseil communal en décembre 2020 (préavis 06/2020).

Ainsi, une commission financière a été introduite, comme nouvel organe de l'Association, et c'est M. Modoux, notre Syndic, qui la préside.

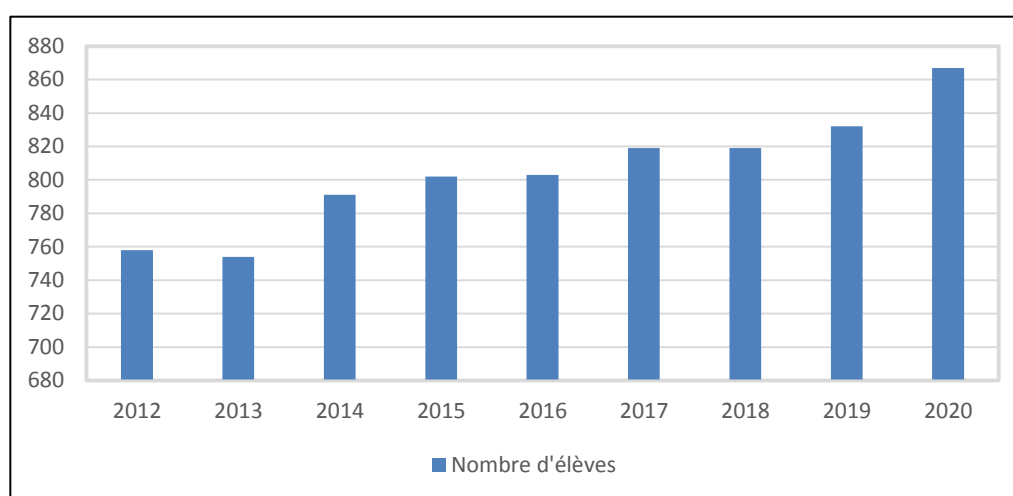
5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

L'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (EPS) accueille des élèves provenant des Communes d'Essertes, de Maraçon et d'Oron.

Le nombre d'élèves de l'EPS était de 867 au 1^{er} octobre 2020. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des effectifs ces dernières années :



Le développement des communes de notre établissement explique l'augmentation du nombre d'enfants. A terme, avec la concrétisation du PQ « A la Sauge », l'effectif global de l'EPS pourrait atteindre les 1'000 élèves.

Du point de vue financier, les comptes de l'école, qui sont en cours de validation, font apparaître une grande maîtrise des coûts. En effet, par rapport au budget, la somme de **CHF 222'351.05** n'a pas été dépensée et sera restituée à la Commune d'Oron.

Le rapport d'activités de l'EPS d'Oron-Palézieux peut être consulté sur le site www.ecole-oron-palezieux.ch.

5.1.2 Transports scolaires

En 2020, le Bureau de référence de l'EPS Oron-Palézieux a élaboré une directive sur l'organisation des transports scolaires. A cette fin, il a collaboré avec la direction de l'établissement scolaire, le planificateur de CarPostal et les représentants des structures d'accueil de l'enfance (UAPE, Garderie, AMF). La directive, qui se réfère à différents articles de lois (LEO, LAJE) et règlements (RTS, APERO), a pour finalité la clarification des processus de décisions et de planification relative aux transports scolaires. Cette dernière est consultable sur les sites des communes de l'Entente.



Concernant l'évolution des coûts, vous trouverez un tableau comparatif entre 2019 et 2020. A noter que les comptes 2020 sont en cours de validation et que des modifications légères sont possibles.

	Comptes 2019	Comptes 2020
Abonnements Mobilis	147'549.00	143'989.00
Scolacars	483'433.65	528'189.80
Bus dédiés	120'856.60	119'200.20
Transports spéciaux	12'430.55	11'609.40
Planification des horaires	14'196.20	34'070.55
Total	778'466.00	837'058.95

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérites sportifs et culturel

Avec le faible nombre de manifestations ou compétitions au cours desquelles des citoyens ou associations de la Commune auraient pu se distinguer, la Municipalité a décidé ne pas organiser de distribution officielle de mérites en 2020 en raison de la pandémie du COVID-19.

Cela dit, elle a décidé d'octroyer deux lions de solidarité à M^{me} Céline Dovat pour la mise en place et la gestion du Groupe d'entraide Région Oron et à la Jeunesse de Palézieux pour l'aide apportée dans le dispositif mis en place pour aider notamment les personnes confinées. Ces récompenses seront attribuées en 2021.

6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2020

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600,3518	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	4 879 375,00
318600,3519	Salle omnisport	Oron-la-Ville	9 445 970,00
318600,3517	Collège	Oron-la-Ville	21 754 057,00
318600,3409	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1 222 030,00
318600,3520	Voirie, centre renfort	Oron-la-Ville	2 133 830,00
318600,3537	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1 189 780,00
318600,3537	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	30 000,00
318600,3520	Garage PC Pralet	Oron-la-Ville	80 769,00
318600,3534	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2 110 000,00
318600,1700	Buvette du Foot	Oron-la-Ville	551 091,00
318600,3522	Local musique	Oron-la-Ville	106 464,00
318600,3522	Garage & réduits	Oron-la-Ville	38 462,00
318600,3522	Ancienne Salle de gymnastique	Oron-la-Ville	813 072,00
318600,3522	W.C. publics	Oron-la-Ville	101 709,00
318600,3516	Refuge forestier	Oron-la-Ville	148 077,00
318600,5800	Eglise	Oron-la-Ville	2 637 250,00
318600,4520	Déchèterie Aux Pralets	Oron-la-Ville	410 000,00
318600,3410	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1 490 376,00
318600,3523	Local du feu	Oron-le-Châtel	64 000,00
318600,3523	Local voirie	Oron-le-Châtel	46 800,00
318600,3523	Ancienne laiterie	Oron-le-Châtel	151 830,00
318600,3525	Centre scolaire	Palézieux	14 313 836,00
318600,3524	Bâtiment communal	Palézieux	1 892 975,00
318600,3526	Stand de tir	Palézieux	922 690,00
318600,3526	Couvert barbecue du stand de tir	Palézieux	61 100,00
318600,3526	Ciblerie 300 m	Palézieux	129 000,00
318600,3526	Ciblerie 50 m	Palézieux	119 000,00
318600,3529	Grande salle (Art'Scène)	Palézieux	742 250,00
318600,3536	Auberge communale	Palézieux	1 813 438,00
318600,3530	Battoir	Palézieux	607 051,00
318600,3532	Local voirie Au Carroz	Palézieux	211 538,00
318600,5800	Eglise	Palézieux	2 799 402,00
318600,3535	Appartement route d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	870 100,00
318600,3528	Local pompiers, habitation	Palézieux-Gare	741 132,00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600,4520	Déchèterie Au Grivaz	Palézieux-Gare	384 500,00
318600,3404	Villa communale	Châtillens	783 145,00
318600,3404	Dépendances Au Village	Châtillens	22 420,00
318600,3504	Collège	Châtillens	1 400 800,00
318600,3506	Abri PC	Châtillens	1 191 080,00
318600,3507	Dépendances	Châtillens	92 500,00
318600,5800	Eglise	Châtillens	2 888 820,00
318600,3414	Habitation (ancien Collège)	Vuibroye	768 030,00
318600,3533	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	308 750,00
318600,3533	Local voirie, abri bus	Vuibroye	297 000,00
318600,3533	Couvert fontaine	Vuibroye	68 850,00
318600,3513	Bâtiment communal	Les Thioleyres	1 462 000,00
318600,3515	Garage/dépôt	Les Thioleyres	50 500,00
318600,3515	Couvert à containers + fontaine	Les Thioleyres	61 250,00
318600,3407	Habitation + Rural Haut-Crêt	Les Tavernes	1 222 813,00
318600,3408	Ancien collège (appt + archives)	Les Tavernes	653 594,00
318600,3511	Collège	Les Tavernes	704 010,00
318600,3509	Collège	Ecoteaux	2 116 850,00
318600,3509	Couvert Place à Riquet	Ecoteaux	47 400,00
318600,3508	Grande Salle	Ecoteaux	1 495 980,00
318600,3510	Dépôt voirie (ex.déchèterie) n° 4274	Ecoteaux	235 040,00
318600,3510	Dépôt voirie (ex. STEP) n° 4240	Ecoteaux	656 400,00
318600,3401	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	933 227,00
318600,3501	Dépendances	Bussigny-sur-Oron	43 803,00
318600,3501	Local containers	Bussigny-sur-Oron	158 974,00
318600,3502	Collège	Chesalles-sur-Oron	2 509 181,00
318600,3402	Bâtiment communal	Chesalles-sur-Oron	2 943 803,00
318600,3403	Dépendances Route du Village	Chesalles-sur-Oron	165 064,00
318600,3403	Dépendances (abri de bus)	Chesalles-sur-Oron	20 900,00
318600,3403	Refuge	Chesalles-sur-Oron	37 393,00
318601,3300	Cabinet de vignes	Corsier-sur -Vevey	16 042,00
318600,8100	Réservoir d'eau potable	Chesalles-sur-Oron	149 231,00
318600,8100	Réservoir d'eau potable	Oron-le-Châtel	227 457,00
318600,8100	STAP AE Champ du Bochet	Bussigny-sur-Oron	119 000,00
318600,4610	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	36 300,00
318600,4610	STAP Aux Léchevres	Oron-la-Ville	164 231,00
318600,4610	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	143 024,00
318600,4610	STAP & halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	99 900,00
318600,4610	STAP En Fochaux - no 9345 (VOG)	Ecoteaux	404 200,00
Totaux			99 711 916,00

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APERO) :

Localité	Lieux de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	local dans locaux de services au centre du village	01.10.2014
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 4 pièces rez-de-chaussée avec garage	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 3.5 pièces	01.01.2013
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	?
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	?
Chesalles-sur-Oron	Au Village	local dans locaux de services à côté du congélateur communal	01.08.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez-de-chaussée	01.12.2020
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez-de-chaussée	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces rez-de-chaussée	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1er étage	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 1 pièce 1er étage	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1er étage	01.01.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces combles-duplex	01.04.2019
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2.5 pièces bâtiment scolaire	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3 pièces bâtiment scolaire	01.08.2016
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3.5 pièces bâtiment scolaire	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2 pièces bâtiment scolaire	01.09.2018

Localité	Lieux de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	appt. 3 pièces ancien collègue	01.09.1995
Les Tavernes	Ferme Haut-Crêt	appt.	Vacant
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 3 pièces rdc	01.03.2017
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	01.11.2013
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3.5 pièces	01.05.2013
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	01.09.2020
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.11.2012
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.03.2013
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 10	appt. 3.5 pièces (collège)	Vacant
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	?
Oron-le-Châtel	Au Château 3	appt. 4.5 pièces au 1er étage	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 2 pièces au 1er étage	01.11.2018
Palézieux	Grand-Rue 15	café-restaurant + appt	01.07.2011
Palézieux	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces	Vacant
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	appt. 3 pièces ancien collègue	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CHF 689'650.--** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

En 2020, nous avons eu un seul changement de locataire concernant un appartement de 2 pièces dans la Maison villageoise de Chesalles-sur-Oron. L'appartement a été reloué, en l'état.

Entretien des bâtiments :

Cette année a été marquée pour l'équipe de conciergerie par des directives très strictes édictées par le Canton concernant la désinfection des locaux scolaires (collèges et salles de gymnastique) dans le cadre de la lutte contre le coronavirus nécessitant l'engagement complémentaire de personnel auxiliaire ainsi qu'une réorganisation des priorités. Pour le total des sites, 5 heures par jour ont été nécessaires pour ce travail éprouvant.

Hormis l'entretien courant des bâtiments, comme par exemple les contrôles annuels et les abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable, les contrôles de

l'ascenseur ou encore le contrôle périodique des extincteurs ainsi que les petites réparations, les interventions suivantes ont, notamment, été réalisées :

6.1.2.1 Châtillens

Temple

Réfection complète de l'orgue



6.1.2.2 Chesalles-sur-Oron

Bâtiment scolaire

Remplacement de certains luminaires par de la technologie LED

6.1.2.3 Ecoteaux

Bâtiment scolaire

Adaptation des locaux scolaires existants en classes d'enseignement spécialisé (programme Puzzles)

6.1.2.4 Les Tavernes

Ferme de Haut-Crêt

Afin de permettre la soustraction de la ferme selon la Loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR), diverses constructions illicites (poulailler, couvert) ont été démontées et les autorités ont ainsi validé cette soustraction à la LDFR. Par ailleurs, le bâtiment a été vidé de ses objets encombrants.

Collège

Fermeture définitive de la classe de Les Tavernes.

6.1.2.5 Oron-la-Ville

Collège

- Achat d'une nouvelle auto-laveuse professionnelle
- Changement de l'adoucisseur d'eau
- Achat de mobilier pour les classes enfantines
- Réfection de l'installation électrique dans la salle des travaux manuels et augmentation de la puissance
- Remplacement de certains luminaires vieillissant par de la technologie LED

Temple

Entretien de l'orgue et des sonneries

Bâtiment administratif

Remplacement urgent d'une fenêtre dans les locaux communs

Centre sportif

- Remise aux normes des barrières des gradins
- Entretien complet de tous les WC
- Passage à la technologie LED (suite du processus entamé l'année passée)
- Changement des stores en toile

Pavillons scolaires

- Mise en conformité de l'installation électrique
- Achat d'une nouvelle auto-laveuse professionnelle

6.1.2.6 Palézieux

Maison de commune

Changement de la porte d'entrée principale

Bâtiment scolaire à Palézieux

- Réparation du sol de la salle polyvalente
- Prise de mesures suite à des dégâts causés par les fouines

Temple

Réfection du parquet de la sacristie

Stand de tir

- Réparation des dégâts au câble d'alimentation des cibles de l'installation 50 mètres. La réparation a été effectuée par les membres de la société Tireurs sportifs Palézieux C10-C50 (les travaux ont ensuite été remboursés par notre assureur)
- Fabrication de supports à fusils adapté aux nouvelles normes

Ancienne garderie

- Réfection de la peinture de l'appartement de 4 pièces
- Assèchement suite à des problèmes d'humidité
- Réfection des extérieurs (suite des travaux entamés en 2019)

6.1.2.7 Vuibroye**Ancien grenier à reconstruire**

Les travaux de reconstruction auront lieu, finalement, en 2021.

6.1.3 Ventes d'immeubles et de terrains

- La vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16068 « En Cramoux » à Palézieux, signée avec M. Samuel Baldi, a été confirmée le 30 octobre 2020 par le transfert de propriété.
- Une vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16074 « En Cramoux » a été négociée avec M. Srdjan Stojanovic et le droit d'emption signé le 26 juin 2020. Les conditions de la vente à terme ayant été respectées à fin décembre 2020, le transfert immobilier sera effectif au début 2021.
- Dépendante de la décision du Tribunal fédéral qui a statué en faveur de la décision de la Municipalité d'accorder le permis de construire, la vente de la parcelle RF n° 6014 à Ecoteaux (préavis 09/2014) étant à nouveau ouverte, les négociations avec le promoteur ont repris et ce dossier devrait trouver un aboutissement en 2021.
- Dans le cadre du règlement de la procédure concernant la station de pompage construite sur sa propriété, la Municipalité a vendu à M. Alain Pilet les parcelles RF n° 16092 (102 m²) et RF n° 16093 (271 m²).

6.1.4 Achats de terrain

- Dans le cadre de la construction du collège à Oron-la-Ville et dans le but d'en améliorer l'accès, la Municipalité a engagé des contacts avec M^{me} Jacqueline Völlmy et l'Hoirie

Chevalley pour acquérir une surface supplémentaire à détacher des parcelles RF n^{os} 11237 (93 m²) et 11442 (36 m²). La signature des actes est prévue pour le printemps 2021.

- La Commune de Rue s'est approchée de la Municipalité pour lui céder la parcelle forestière RF n° 11330 de 189 m². La transaction sera officiellement concrétisée au début de l'année 2021.

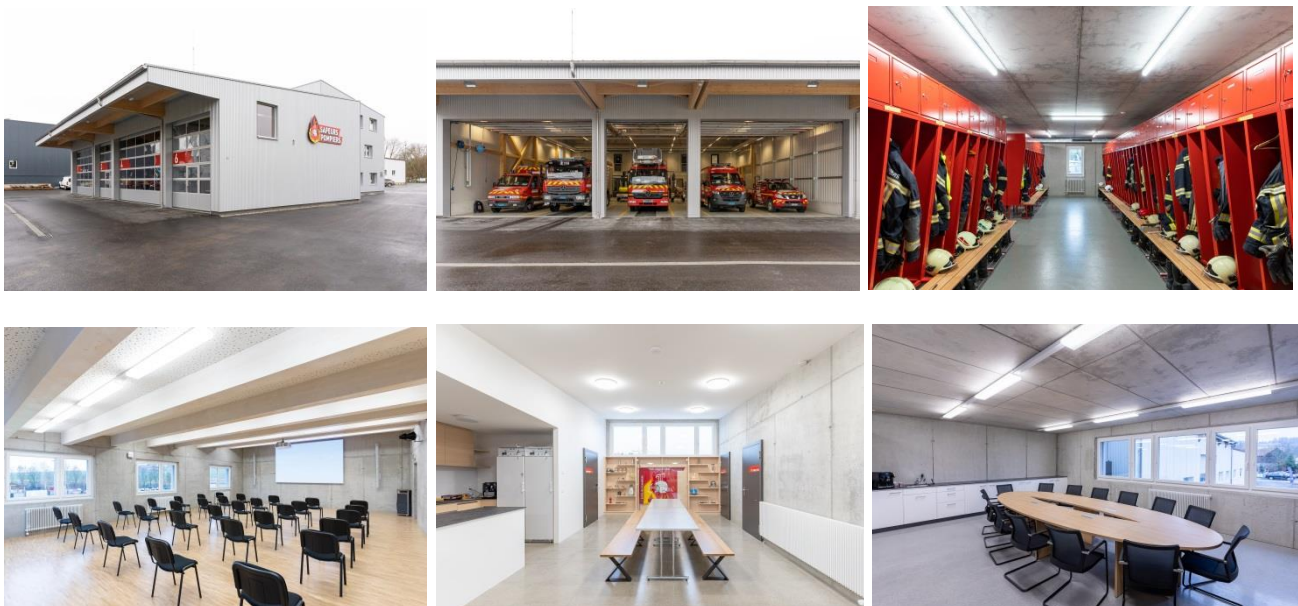
6.1.5 Projet de nouvelle caserne pour les pompiers

L'année 2020 aura vu se réaliser la nouvelle caserne des pompiers. Sa mise en service a été faite en toute fin d'année et les délais ont été pratiquement respectés, ce qui a été un tour de force au vu de la pandémie.

Sous le contrôle du bureau d'architecture SCA et l'égide du COPIL présidé par M. Modoux Syndic, le chantier s'est parfaitement déroulé. L'entreprise totale Guillet Constructions générales SA ne peut qu'en être sincèrement félicitée.

Outre M. Modoux, le COPIL comprenait MM. Menétrey, Municipal, et Marc Platel, Intendant des bâtiments et Commandant des pompiers.

Un préavis complémentaire comprenant la partie voirie sera présenté au Conseil communal en 2021, car il n'a pas été clôturé cette année.



6.1.6 Construction du nouveau collège

La construction du collège n'a malheureusement pas suivi le planning initial fixé en 2019. La pandémie a fortement retardé les travaux et parallèlement engendré des frais supplémentaires inattendus (mesures de désinfection supplémentaires et extension des bases vies notamment).

De surcroît, des conduites d'eaux claires et d'eaux usées ont dû être déplacées, ce qui n'était pas implicitement prévu en début de chantier.

Un malheureux accident a par ailleurs endeuillé le chantier, un ouvrier y étant décédé.

C'est donc avec du retard que la première pierre a été posée en septembre à la fin des travaux de terrassement.

Toutefois un automne relativement clément lié à une organisation sans faille a permis de combler une partie du retard.

Le COPIL, présidé par M. Modoux Syndic, avec MM. Menétréy, Municipal, Vallat et Metzger, BAMO, restent donc relativement optimiste quant à une ouverture partielle à la rentrée 2021.



Cérémonie de la première pierre



Photo André Locher

6.1.7 Patinoire



Pour la 7^{ème} année consécutive, la gestion de la patinoire et de sa buvette a été confiée à M^{me} Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser.

Suite aux mesures décidées par le Conseil d'Etat vaudois et le Conseil fédéral, la patinoire a dû restreindre son accès et limiter ses horaires pour lutter contre le coronavirus. Malheureusement, l'ouverture de la buvette n'a pas pu avoir lieu.

Durant les périodes scolaires, seuls les enfants des classes fribourgeoises ont été admis (aux vu des différences cantonales en matière de restrictions sanitaires).

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring, malgré les difficultés actuelles.

Grâce au dévouement de tous, c'est la 11^{ème} année qu'une patinoire est aménagée à Oron-la-Ville.

6.1.8 Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement

Le projet ayant été présenté au Service des Forêts, sur conseil de ce dernier, un géomètre a été mandaté pour déterminer certaines limites.

Le projet avance donc et devrait être soumis au Conseil Communal en 2021.

6.1.9 Locaux communaux - Réduction de loyer

La Municipalité a souhaité soutenir financièrement les entrepreneurs louant des objets commerciaux, dont l'activité a été interdite par les autorités, en leur octroyant une réduction de loyer (partielle ou totale) durant les vagues successives de la pandémie. Cela concerne, en particulier, l'Auberge communale de Palézieux, ainsi qu'un local à Les Thioleyres.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat

Le Groupement forestier Broye-Jorat a enfin pris sa vitesse de croisière. Plusieurs points ont été mis en pratique :

1. nouveau découpage du territoire ;
2. nouvelle organisation des trois gardes ;
3. répartition des responsabilités selon leurs affinités ;
4. prestations externes afin d'amortir au mieux les divers frais engendrés par la présence des trois gardes.

Répartition des gardes selon leurs compétences

Matthieu Détraz, Triage de Moudon (57)

Taux d'occupation : 100 %

Prestations internes au groupement		
Gestion courante du triage 57 Moudon	Moudon, Bussy/Moudon, Chavannes/Moudon, Rossenges, Syens, ArmaSuisse, forêts cantonales, AMECA (association de propriétaires privés)	60 %
Gestion/appui informatique, maintenance et développement d'outils de gestion	trianes 54, 55, 57	

Prestations pour tiers		
DGE, section forêts	Tests d'applications, maintenance informatique et appuis divers	20 %
	Relais informatique (conseils / dépannages) pour les gardes forestiers	
Intérim Lausanne	Gestion de dossiers divers	20 % Janvier-juin 2021
Police Faune-Nature DGE, section biodiversité	Surveillance des sites sensibles de protection de la nature	20 % Juillet-décembre 2021

Remplaçant de M. Didier Gétaz et de M. Marc Rod

Marc Rod, Triage du Jorat (55)

Taux d'occupation : 100 %

- Garde forestier (80 % du temps de travail) pour les communes de :
 - Corcelles-le-Jorat
 - Jorat-Mézières
 - Montpreveyres
 - Ropraz
 - Vucherens
- Possibilité publique : 6400 m³
- Surface : 815 ha
- Responsable de la coordination entre les gardes

Coopérative bois énergie Jorat-Broye

- Gérant de la coopérative (20 % du temps de travail)
- Volume annuel de plaquettes : 10'000 à 11'000 m³

Groupe de travail divers

- Vaud plaquettes bois-énergie
- Révision de la loi forestière (accueil en forêt)

Remplaçant de M. Matthieu Détraz et de M. Didier Gétaz

Didier Gétaz, Triage de la Haute-Broye (54)

Taux d'occupation 80 %

Gestion en intégration 3 des forêts publiques des communes de :

- Oron
- Servion / Les Cullayes

Gestion en intégration 1 des forêts publiques des communes de :

- Essertes (jusqu'au 31.12.2021, ensuite passage en intégration 3 suite à la fusion avec Oron)
- Maraçon
- Vulliens

Gestion des travaux forestiers pour les privés en contrat de gestion sur le triage 54.

Remplaçant de M. Marc Rod et M. Matthieu Détraz

Le nouveau découpage du groupement permet aux gardes forestiers une meilleure gestion du territoire et un contrôle affiné de l'exploitation en général. Nous en avons fait le constat en 2020 avec les diverses contraintes (Bostryche, pandémie, etc.). A chaque période de l'année, un garde était disponible pour les divers acteurs de la forêt.

Les diverses prestations externes permettent également de garder une bonne information et communication avec les organes cantonaux et fédéraux.

6.2.2 Chalarose du frêne

L'intention de base pour lutter contre ce fléau était de supprimer au départ tous les risques engendrés par les arbres malades en périphérie du domaine public. Cela a engendré des coûts élevés pour certains propriétaires. Actuellement, les travaux sont terminés et lors des martelages annuels, les gardes restent attentifs aux frênes afin de supprimer les spécimens présentant des symptômes !

6.2.3 Plan de gestion des forêts communales

Le nouveau plan de gestion est adapté, il reste la bible du garde forestier et nous permet de gérer notre patrimoine de manière ciblée. Il permet également de nous aligner aux doctrines cantonale et fédérale.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--



6.3.1 Production



Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Cette année a été marquée par l'adhésion obligatoire au système informatique « VV20 » (vignes et vendanges) développé par les Cantons de Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud pour satisfaire aux exigences de l'ordonnance sur le vin. Ce système permet de mettre à jour notre registre des vignes, de générer nos acquis de vendanges et d'enregistrer les données d'encavage.

Notre tâcheron est M. Olivier Paley (de Chexbres).

Le blanc mis en bouteilles (pour la consommation communale) est vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vigneron à Epresses. Ce dernier cessera ses activités prochainement en raison d'une retraite bien méritée.

Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey, lequel s'occupe également de la vinification du blanc vendu en vrac.

Cette année encore, la cuvée 2019 (dégustée en 2020) a été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » (vin rouge et vin blanc).

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2020, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 3'744 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 2'100 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'064 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)
- 6'000 litres vendus en vrac à Riem Daepf & Co à Kiesen.

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 660 bouteilles de blanc, 150 désirées de blanc et 294 bouteilles de rouge.

Cette année 2020 a été marquée par l'arrêt complet de toutes les manifestations publiques. De ce fait, beaucoup moins de bouteilles ont été offertes aux sociétés locales. Nous avons proposé plusieurs offres (actions) sur les vins communaux, ce qui a permis de déstocker la cave.

6.3.3 Challenge du Clos d'Oron

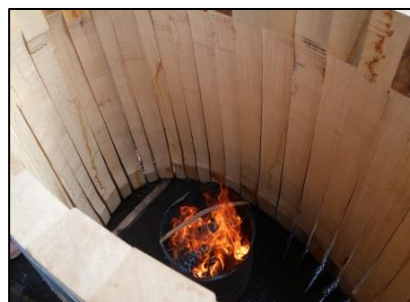
Bien qu'elle ait décidé de renouveler l'opération en 2020, la Municipalité a dû constater qu'aucun candidat ne s'est annoncé pour participer à cette édition du « Challenge du Clos d'Oron ».

Ceci est certainement dû au COVID-19 qui a retenu les éventuels voyageurs à leur domicile.

6.3.4 Tonneau

La gestation tant attendue de la construction du tonneau aux couleurs d'Oron a fait l'objet d'une cérémonie du cerclage qui a eu lieu le 11 juillet 2020 dans les installations de l'entreprise Volet SA à Saint-Légier.

A cette occasion, les invités ont pu prendre connaissance des techniques de la mise en forme de ce bel objet réalisé par M. Franz Hüsler, tonnelier, et son équipe.



Dans le courant de l'automne, ce nouveau témoin de l'activité viticole de la Commune se tient fièrement dans la cave de M. Pascal Fonjallaz à Epesses.



6.4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2020

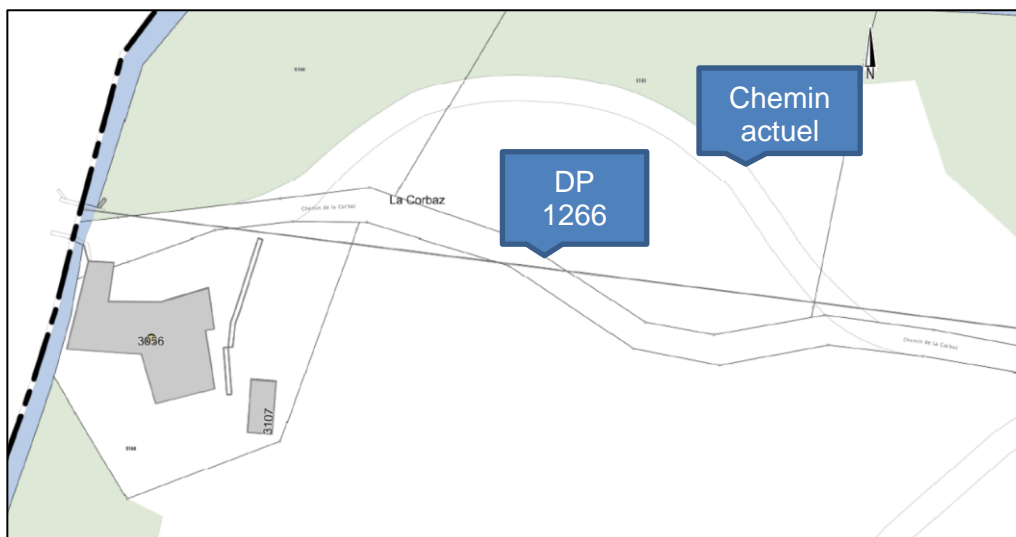
Le rythme des entretiens des routes de nos dix localités est maintenu ; plus de **CHF 400'000.--** ont été investis sur le territoire, soit par exemple :

- Route d'Ecoteaux - Bussigny
- Place du Battoir à Palézieux
- Place du collège à Châtillens
- Accès de la zone du Grivaz à Palézieux
- Carrefour à Vuibroye
- Divers petits entretiens ponctuels

Une reconnaissance annuelle effectuée dans le courant mars afin de réparer les dégâts de l'hiver permet de cibler les zones urgentes.

6.4.1.2 Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites

Le dossier de la correction du Chemin de la Corbaz est toujours dans les mains du notaire démontrant ainsi qu'une procédure paraissant simple sur le papier, se trouve compliquée dès que l'on touche à une terre agricole et plusieurs propriétaires. Cela dit, la Municipalité compte sur un dénouement de l'affaire en 2021.



6.4.1.3 Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon

Le 90 % des travaux des Routes de Lausanne et de Moudon sont réalisés. Ces travaux seront finalisés en 2021, principalement le revêtement phono absorbant qui sera effectué pendant la période estivale.

6.4.1.4 Oron-la-Ville - Gare routière

Suite à la construction du nouveau collège d'Oron-la-Ville, la Municipalité a cherché la solution idéale pour acheminer 800 élèves dans la zone scolaire de manière sécurisée.

Le projet définitif voté par le Conseil communal en décembre 2020 correspond vraiment au besoin des élèves et, en plus, il apporte plusieurs opportunités :

- le déplacement de l'arrêt actuel des bus scolaires pour la dépose et la prise en charge des élèves ;
- la suppression, puis le déplacement de l'arrêt « Oron-Pralet » situé, avant la réfection de la route, devant le magasin COOP, lequel n'était plus aux normes ;
- le déplacement de l'arrêt de bus de la place de la foire à Oron-la-Ville (qui fera l'objet d'un projet séparé) ;
- permettre l'arrêt prolongé de certaines lignes de transports publics ;
- supporter la desserte des quatre lignes régionales, ainsi que les bus scolaires dédiés au nouveau collège (env. 800 élèves) ;
- créer 31 places de parc (24 places blanches, 3 places « handicapé » et 4 places pour véhicules électriques) ainsi que des places pour les vélos électriques ;
- remplacer les conduites d'eau potable prévues dans le PDDE ;
- remplacer ou modifier des conduites EU-EC selon le PGEE ;
- adapter l'éclairage public ;
- réaliser l'alimentation électrique du parking ;
- réaliser un cheminement piétonnier adapté et sécurisé pour le nouveau flux des écoliers.

6.4.1.5 Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château

Après divers débats entre les riverains et l'Etat de Vaud, le Chemin du Pré-du-Château a enfin été revêtu d'enrobé.

La réalisation de ces travaux a permis de remettre en état plusieurs équipements techniques que la Commune a assumé afin d'éviter les problèmes hydrauliques et d'assainir de manière correcte les propriétés de certains riverains.

Des travaux de finition seront effectués en 2021 car, vu l'importance des fouilles réalisées, il est conseillé de patienter avant de faire les finitions.

6.4.1.6 Oron-la-Ville - Giratoire de la Route de Bulle

Les nombreux travaux d'aménagements routiers de la Commune d'Oron ont été classés par degré d'urgence. De ce fait, le projet de réalisation du giratoire a été repoussé.

6.4.1.7 Palézieux - Etude de la traversée du village

L'étude de la traversée du village de Palézieux arrive à son terme. La mise à l'enquête sera effectuée en début 2021 et, selon les résultats, les travaux pourraient commencer en été 2021. Ce délai dépend des éventuelles oppositions et de leur traitement.

6.4.1.8 Ecoteaux - Grand'Route - Réfection

Suite à plusieurs remises en état de la Grand'Route à Ecoteaux, nous avons remarqué de gros problèmes générés par l'eau en amont de la route.

Lors des gros orages, l'eau passe sous le revêtement de la route et emporte les fondations, créant ainsi des dolines de plusieurs m³ sur le tronçon.

Une pré-étude avec divers sondages seront effectués en 2021 afin de préparer un projet de réfection adapté à la situation.

6.4.1.9 Ecoteaux - Route de Bussigny - Réfection

La route d'Ecoteaux-Bussigny est très étroite et elle absorbe un énorme trafic pendulaire au profit de la Gare de Palézieux. Les véhicules ne pouvant pas se croiser, les bordures étaient complètement défoncées, entraînant ainsi des fissures de l'enrobé. La Municipalité a donc décidé de refaire le revêtement et de créer des places d'évitement ponctuelles afin de sauvegarder les bordures.

Le tronçon a été divisé en trois étapes, la plus urgente ayant été réalisée cette année. Les deux autres seront effectuées selon les reconnaissances annuelles de printemps.

6.4.1.10 Châtillens - Terril des mines



Bien que le Rallye FVJC 2020 organisé par la Jeunesse de Palézieux ait été repoussé à des temps meilleurs pour des raisons sanitaires, le projet de valorisation et de sentier didactique de l'ancien terril des mines de Châtillens est toujours en cours.

Il sera réalisé en collaboration avec la Protection civile et l'Inspection des forêts.

6.4.1.11 Ecoteaux - Chemin du Vieux Moulin

Alertés par le Conseil communal de la Commune de Remaufens qui trouvait la situation dangereuse, la réparation de la barrière du Chemin du Vieux Moulin à Ecoteaux a été effectuée par le Service de la voirie.

6.4.1.12 Palézieux - Chemin de la cabane des pêcheurs

Au courant du printemps 2020, l'équipe de la voirie s'est chargée de procéder à la réfection de la passerelle du Chemin de la cabane des pêcheurs, rendant ainsi l'accès à la passerelle sur la Broye et rétablissant ce tronçon très prisé par les promeneurs.



6.4.1.13 Oron-le-Châtel - Arrêt de bus

Suite à la remise en état de la Route de Bulle, diverses modifications ont été réalisées et la position de l'arrêt de bus ne répond plus aux prescriptions de sécurité.

Après étude, la place de bus sera déplacée en 2021 en face de la station-essence, cela pour autant que le riverain direct nous en donne l'autorisation.

6.4.1.14 Oron-le-Châtel - Chemin de l'Erberey - Comptages

Demandé par un habitant du quartier qui dénonçait des vitesses excessives, la Municipalité a demandé un comptage du trafic du Chemin de l'Erberey, lequel a révélé les informations suivantes :

- très peu de trafic ;
- vitesse moyenne inférieure à 40 km/h.

A la suite d'une séance avec le Préfet et un riverain particulièrement concerné, décision a été prise de ne pas prendre de mesure particulière.

6.4.1.15 Oron-le-Châtel - Pont CFF des Ochettes - Irrégularités

Les CFF ont constaté des irrégularités au niveau des bordures béton du pont CFF des Ochettes à Oron-le-Châtel.

La Municipalité a donc effectué une enquête dans les archives de l'ancienne Commune d'Oron-le-Châtel et a déterminé que la Commune d'Oron doit en assumer l'entretien. Une étude est en cours afin de déterminer les travaux d'urgence à effectuer. Une décision sera prise en 2021 pour organiser la remise en état nécessaire.

6.4.1.16 Signalisation et marquages routiers

Les différents marquages routiers sont effectués ponctuellement selon les observations de notre chef du Service de la voirie afin de garder une sécurité routière maximum.

La signalisation verticale est également remise en état ponctuellement selon la vétusté des panneaux.

6.4.1.17 Oron-le-Châtel - Rte de Gruyère - Passage protégé

Plusieurs riverains ont constaté que fréquemment, des véhicules ne respectent pas les feux de signalisation du passage protégé d'Oron-le-Châtel.

Une séance organisée par la Municipalité a eu lieu et une analyse sera faite par M. Dominique Brun de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) afin de remédier à ces problèmes de sécurité. Cette situation préoccupe la Municipalité, sachant que des enfants ont failli être renversés à cet endroit. Des mesures seront prises le plus rapidement possible.

6.4.1.18 Transports spéciaux

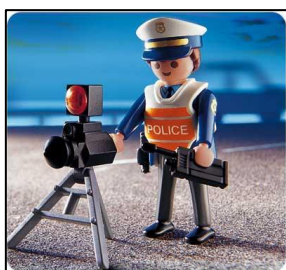
La Commune est traversée par deux axes de transports spéciaux : un axe 250 tonnes et un axe 500 tonnes.

La Municipalité et le Service de la voirie déplorent une nouvelle fois le manque de communication avec les responsables des transports spéciaux. En effet, à plusieurs reprises, nous avons constaté que des « monstres » avaient traversé notre territoire sans information préalable et que notre signalisation verticale n'avait pas été refixée dans les règles de l'art.

6.4.1.19 Radars pédagogiques

La Municipalité a acheté deux appareils et ils sont très demandés par nos citoyens. Cela permet de se rendre compte rapidement des volumes de circulation ainsi que de la vitesse de passage des véhicules. Vu le succès, deux appareils supplémentaires vont arriver prochainement.

6.4.1.20 Contrôles radar



La Gendarmerie vaudoise a effectué 39 (53 en 2019) contrôles de vitesse sur le territoire communal en 2020, ce qui représente un total de 16'307 (28'953) véhicules. 682 (1'694) automobilistes ont été dénoncés, soit une moyenne de 5.12 % (4.08 %). La moyenne cantonale pour la même période est de 2.96 % (3.22 %).

La Municipalité doit malheureusement constater que la baisse enregistrée en 2019 ne s'est pas améliorée et qu'elle s'est même détériorée.

6.4.1.21 Déneigement

Vu le peu de neige tombé en 2020, nous n'avons pas vraiment pu tester l'efficacité de la nouvelle organisation du Service de la voirie et des partenaires privés. Les véhicules sont adaptés et le système avec une personne de garde, chaque jour de l'hiver, permet de donner des alarmes précises pour les éventuelles interventions.

6.4.2 Eclairage public

Nous avons procédé au remplacement du mât d'éclairage solaire éclairant le passage piéton de la gare de Palézieux, ce dernier n'ayant jamais donné satisfaction. Il a été remplacé par un mât avec une alimentation standard. Profitant du chantier, l'horodateur a été branché directement sur l'alimentation électrique de l'éclairage public.

Sur la base du contrat conclu avec l'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville, et après avoir mis en place une nouvelle stratégie d'intervention, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal à la satisfaction de la Municipalité. Cette stratégie permet de contrôler 70 lampadaires par année et d'ainsi répondre aux obligations légales.

Un test d'extinction de l'éclairage public est en cours dans le quartier de l'Anémone Jonquille depuis l'automne 2019. Il concerne quatre lampadaires. L'éclairage est interrompu de 23 h. à 5 h.

Lors de l'annonce de ce test, quelques habitants du quartier ont interrogé la Municipalité. Ils ont exprimé des craintes concernant les cambriolages et l'insécurité. Aucun fait n'a cependant corroboré ces inquiétudes. Par contre, une augmentation significative de la vie nocturne des animaux a été remarquée dans le quartier, fouines, renards, chauve-souris et hérissons.

Au Chemin du Signal à Chesalles, parallèlement aux travaux d'adduction d'eau et suite à la suppression d'une ligne aérienne par la Romande Energie, nous avons dû procéder au remplacement de 4 mâts d'éclairage public. Un remplacement de mât a aussi été nécessaire à la Route de Châtillens à Les Tavernes.

Chaque fois que cela est possible, les mâts d'éclairage public sont remplacés par des mâts à LED avec possibilité de diminuer l'éclairage, voire de le supprimer s'il n'est pas absolument indispensable pour des raisons de sécurité routière.

6.4.3 Chemins privés - Etude pour réfection

Les travaux routiers assez conséquents ont pénalisé l'étude pour la réfection des chemins privés mais le dossier sera sérieusement repris en 2021.

6.4.4 Places de jeux

L'entretien des places de jeux est toujours méticuleusement suivi par le Service de la voirie et une remise en état a été effectuée sur le Skate-park en 2020 afin d'avoir une sécurité maximum.

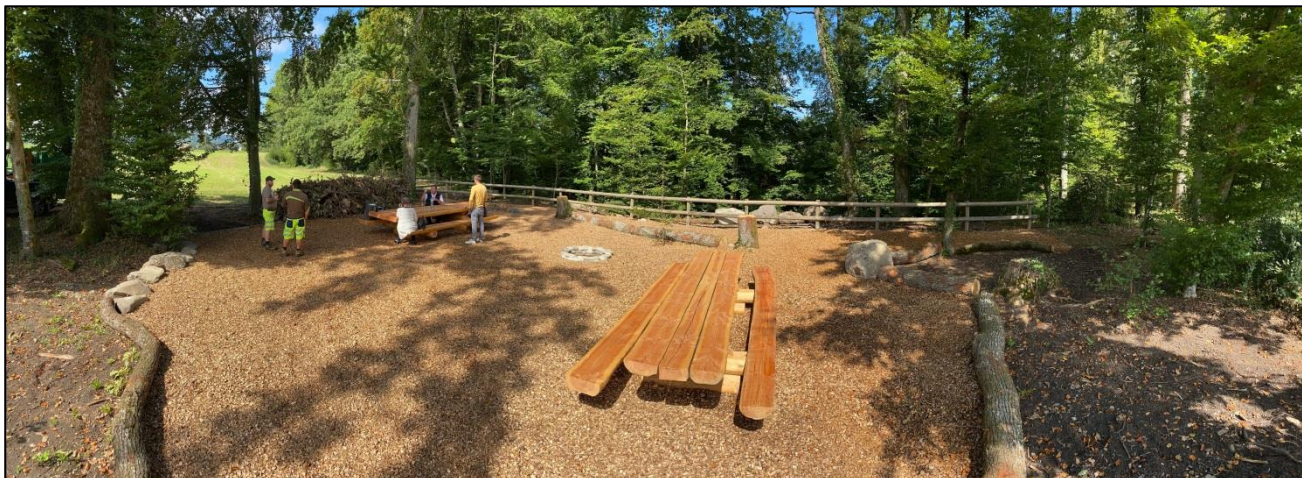
6.4.5 Décorations de Noël

La Municipalité a décidé de remplacer les illuminations festives. De nouveaux décors sur candélabres et un décor transversal «**Joyeuses Fêtes**» ont illuminé le centre d'Oron-la-Ville pendant les fêtes de fin d'année.

6.4.6 Palézieux - Nouvelle place de pique-nique

Afin de compléter l'offre à la population toujours plus férue de moments passés dans les espaces verts, une nouvelle place de pique-nique a été réalisée le long de la Mionne à Palézieux. Cette magnifique place, accessible uniquement à pied, a été entièrement réalisée par le Service de la

voirie, grâce aux compétences complémentaires de chacun. Elle permet d'accueillir le public avec deux grandes tables et un foyer pour les grillades.



6.4.7 Cimetières

Chaque année, une partie de haie de nos dix cimetières est remise en état, voire renouvelée afin de garder ces endroits propres et entretenus. Merci au passage à nos collaborateurs du Service de la voirie qui font un effort particulier pour le respect des disparus.

La Municipalité a dû entreprendre l'abattage d'un gros épicéa double situé au Sud-Est du cimetière de Vuibroye. Cet arbre présentait de grands signes de faiblesse et devenait trop dangereux. Un jeune plan le remplacera.

6.4.8 Entretien des espaces verts

Année après année, nos espaces verts donnent un travail conséquent. Tondre, arroser, tailler sont les travaux quotidiens du Service de la voirie à la belle saison. Durant cette dernière, la végétation occupe quasiment tous nos collaborateurs, soit environ 4 jours par semaine, ne laissant que peu de temps pour les autres tâches de la Commune.

Quelques nouvelles tables et bancs ont complété les sentiers pédestres et les endroits de détente de la Commune.

Tout au long de l'année, la voirie s'occupe également de la piste Vita au bois du Chaney pour assurer un parcours de qualité. Un entretien suivi est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers. Régulièrement, un contrôle est effectué par un expert Zürich Vita qui a relevé que notre parcours était très bien entretenu et en parfait état.

6.4.9 Revitalisation de la Biorde

En 2020, le projet a été présenté aux propriétaires fonciers pour remarques et approbation.

Parallèlement, le dossier a été repris au sein du dicastère du développement durable par M. Menétrey, Municipal.

6.4.10 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels

Avec un crédit accordé par le Conseil communal le 28 septembre 2020 (préavis 10/2020) et réalisé à un train d'enfer, condition impérative pour être en mesure d'obtenir les subventions fédérale et cantonale, la construction des deux nouveaux collecteurs d'eaux claires est actuellement terminée.

La suite des travaux consiste maintenant à la réalisation de la station de pompage pour assainir les parcelles RF n^{os} 3223 et 3278. Pour ce chantier, la Municipalité a entamé des démarches avec les propriétaires concernés et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) afin de solliciter une aide financière dans le cadre de la mise en place de mesures de protection contre les crues du Grenet, lequel a préavisé favorablement. Le dossier complet avec demande officielle de participation sera présenté au début 2021 et les travaux pourront se poursuivre dès la décision définitive connue.

6.4.11 Entretien des fossés

L'entretien de fossés s'effectue ponctuellement selon les disponibilités et surtout à l'automne afin d'éviter les inondations pendant les grandes crues.

Entretien de l'évacuation des eaux pluviales : Chaque année, le Service de la voirie fait un passage pour entretenir les caniveaux, renvois d'eau, peignes de ruisseaux afin d'assurer l'évacuation des eaux de pluie. Cela permet aussi de contrôler l'état des installations.

Cette année, plus de 10 m³ de terre, limon, feuilles ont été évacués. En cas d'annonce de fortes précipitations, un contrôle est effectué afin d'éviter des inondations.

6.4.12 Véhicules et machines du Service de la voirie

Les véhicules et machines du Service de la voirie sont suivis et entretenus, mais les années passent et une proposition sera faite en 2021 afin de faire une remise à niveau de certains véhicules, ceci pour maintenir l'efficacité et la sécurité de nos citoyens comme de nos collaborateurs.

6.5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

La Commune d'Oron continue de travailler avec le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères. Pour ce faire, elle utilise un réseau de 56 conteneurs semi enterrés et de 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m³. Il n'a pas été procédé à l'achat de nouveaux Molok durant l'année 2020.

Le tonnage des ordures ménagères a fortement augmenté durant l'année 2020 pour s'établir à 644 tonnes, soit 40 tonnes de plus que l'année précédente.

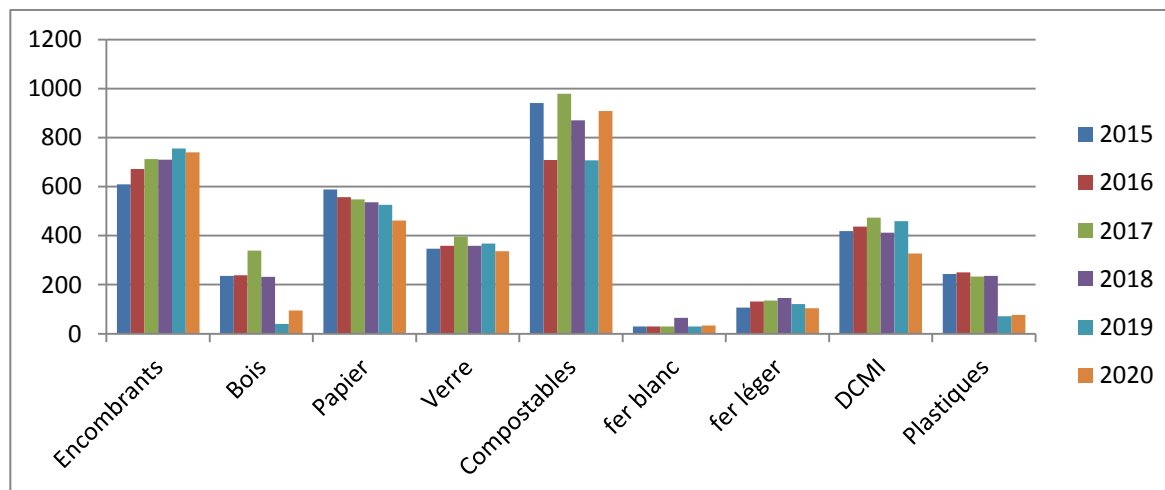
Le nombre d'ouvertures des Molok (141'344) et des Ecopress (31'022) a aussi augmenté, le tonnage se répartit de la manière suivante :

- Molok : 478'453 kilos, poids moyen du sac 3,400 kg
- Ecopress : 165'973 kilos, poids moyen du sac 5,340 kg

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

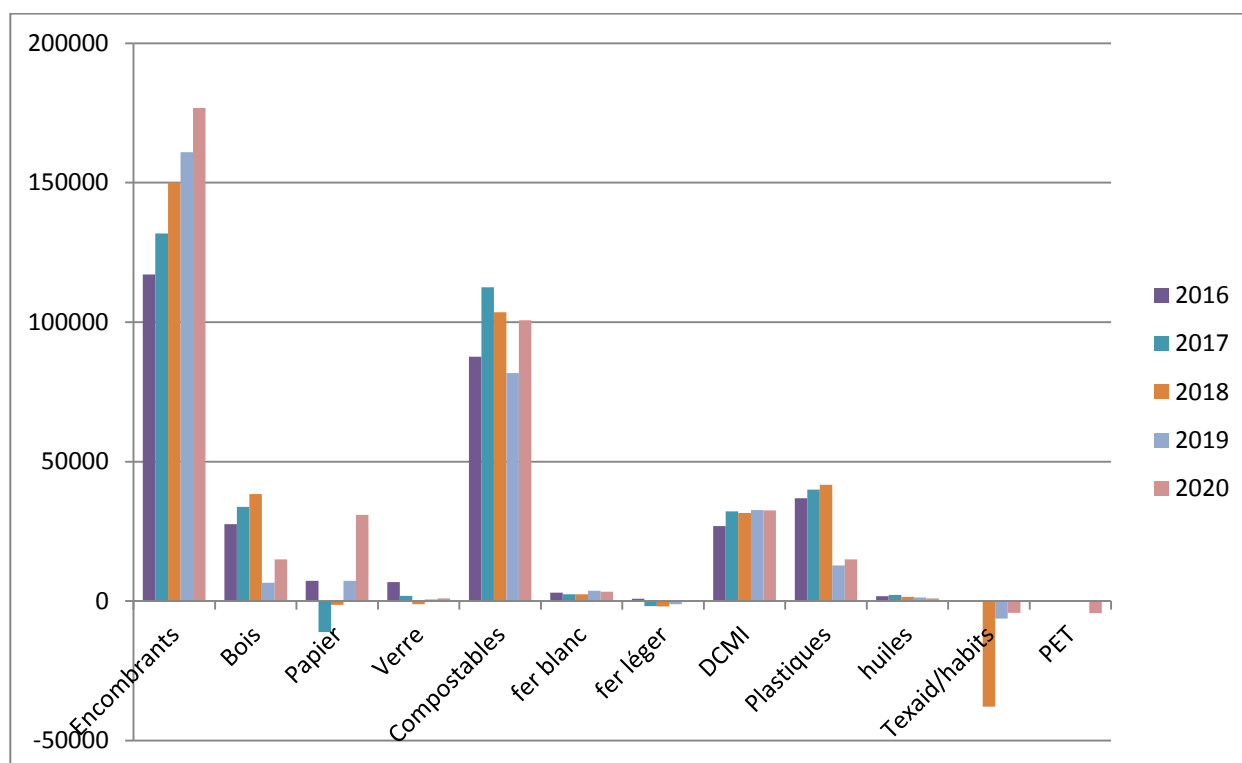
Type de déchets	Apports 2015 en tonnes	Apports 2016 en tonnes	Apports 2017 en tonnes	Apports 2018 en tonnes	Apports 2019 en tonnes	Apports 2020 en tonnes
Objets encombrants	609	672	712	710	756	739
Compostables	941	707	979	870	707	908
Bois usagés	235	238	339	232	40	95
Verres mélangés	356	359	395	358	368	337
Papier + carton	586	558	548	535	525	462
Métaux	136	162	165	210	150	137
Plastiques	240	247	233	236	72	76

Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron depuis 2015



Graphique des coûts

	2016	2017	2018	2019	2020
Encombrants	117'110.51	131'764.44	150'087.77	160'956.68	176'780.14
Bois	27'551.44	33'771.48	38'341.36	6'645.93	14'919.66
Papier	7'243.50	-11'099.00	-1'301.36	7'232.09	30'942.64
Verre	6'856.98	1'889.25	-1'091.82	653.10	1'008.25
Compostables	87'648.55	112'482.62	103'523.89	81'809.44	100'683.04
Fer blanc	3'070.14	2'498.30	2'516.58	3'690.19	3'338.70
Fer léger	895.60	-1'742.86	-1'845.12	-1'118.57	-20.15
DCMI	26'923.93	32'164.95	31'665.28	32'662.56	32'494.97
Plastiques	36'888.31	39'958.02	41'695.90	12'749.97	15'001.32
Huiles	1'724.90	2'266.61	1'579.03	1'342.86	935.16
Texaid/habits	0.00	0.00	-37'773.42	-6'241.90	-4'180.80
PET					-4'247.90



6.5.3 PET Recycling - Benne

La récolte du PET a lieu dans les deux déchèteries au moyen de Big Bag transparents. Nos employés doivent encore accomplir un tri important afin d'assurer une qualité optimum. En effet, trop de citoyens ne différencient pas le PET des bouteilles (boissons) des autres plastiques qui doivent être jetés dans les poubelles ou rapportés en magasin. Le PET trié est ensuite déposé à la déchèterie d'Oron-la-Ville dans la benne qui est la propriété de l'entreprise Hubert Etter et Fils SA à Vuadens.

6.5.4 Texaid - Rétrocession 2020

L'année 2020 a été une année particulière pour la récupération des déchets textiles. Nous sommes rémunérés pour la mise à disposition d'espaces sur le territoire communal.

Durant la pandémie, le service de ramassage a bien fonctionné, mais les quantités ont énormément augmenté. Nos citoyens ont profité du semi-confinement pour désencombrer leurs maisons et leurs appartements. Comme les centres de tri n'ont pas pu fonctionner suite aux restrictions de la Confédération, les textiles ont dû être stockés, entraînant un effondrement du marché. Les filières d'achat traditionnelles ont été stoppées et les stocks ne s'écoulant plus, les repreneurs ont demandé aux communes de faire un geste sur la rétrocession. Afin de ne pas encore fragiliser un peu plus la filière, la Commune d'Oron a renoncé à 50 % de la somme qui lui était due pour les années 2019 et 2020.

6.5.5 Dépôts sauvages

Tout comme l'année passée, de trop nombreux sacs de déchets sont abandonnés à côté des Molok par quelques personnes qui commettent ainsi des actes de littering. Lorsqu'elles peuvent être identifiées, une amende de **CHF 200.--** est prononcée. Le personnel communal ouvre systématiquement les sacs découverts.

En 2020, 38 dénonciations ont été prononcées.

6.5.6 Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries

Durant l'année 2020, l'ensemble des emplacements des bennes ont été équipés de rails de guidage. Les chauffeurs des entreprises partenaires doivent améliorer la dépose et la reprise des bennes, ce qui nécessite un peu plus de temps, mais protège nos murs.

Tout comme l'année passée, nous devons constater que des sacs plastiques et « biodégradables » sont encore trop souvent retrouvés dans les bennes de déchets verts. Ils n'ont pas leur place dans ces dernières ; en effet, elles sont livrées dans un centre de compostage qui n'arrive pas à les traiter. Les contenus de mauvaise qualité pourraient être envoyés en usine d'incinération et leur élimination facturée à la Commune.

6.5.7 Molok - Entretien

Tous les logiciels des Molok ont été changés durant l'année 2020. Après la mise au point du dispositif en début d'année, tout fonctionne maintenant correctement.

Aujourd'hui, lorsqu'un sac est coincé dans le sas, le Molok est mis en panne. Le propriétaire du sac est immédiatement identifié. De plus, un message apparaît sur le Molok lorsque la carte est presque vide et lorsque la carte est bloquée car elle est vide.

6.5.8 Chute des ristournes pour les déchets

Aujourd'hui, les différentes filières du déchet ne rapportent plus rien aux communes. Si, à court terme, la filière ne se redresse pas, il va falloir augmenter la taxe de base pour couvrir le poste budgétaire. En effet, les communes ne peuvent pas avoir recours à l'impôt pour financer les déchets, car il s'agit d'un compte qui doit s'autofinancer.

6.5.9 Collaboration avec les communes voisines

Dans le cadre des bonnes relations entretenues avec les Communes clientes des déchèteries, nous mettons à disposition nos installations pour les quatre communes fribourgeoises voisines.

En 2020, nous avons livré à la SAIDF les quantités de déchets apportées par les citoyens de Granges, Chapelle, Auborange et Saint-Martin. La différence des frais d'élimination est prise en charge par ces communes.

6.5.10 Taxe des déchets pour les entreprises

Aujourd'hui, les déchèteries de la Commune d'Oron sont dans les dernières à accepter les déchets des entreprises. La Municipalité s'interroge sur la pertinence de continuer cette pratique.

Il n'est pas inutile de rappeler que dans l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), il est précisé que les communes sont responsables de l'élimination des déchets urbains, qu'elles peuvent accepter ceux des entreprises en petites quantités, mais que ces dernières doivent avoir leur propre filière d'élimination pour les déchets résultant de leur activité professionnelle.

Elle a décidé qu'en 2021, les déchets de balles plastiques des agriculteurs (70 tonnes annuelles) seraient dorénavant facturés au prix coûtant de 30 cts le kilo. Jusqu'à ce jour, la mise à disposition d'un camion et de son chauffeur n'était pas facturée.

6.5.11 Journée Clean Up

Malgré les conditions sanitaires difficiles, le Clean Up 2020 a eu un franc succès cette année avec une participation de plus de 70 personnes. La collaboration avec la Commune de Granges (Vse) s'est très bien déroulée et les organisateurs étaient très satisfaits de l'accueil et du soutien du personnel de la déchèterie.

La visite de la rivière aux alentours et les animations destinées aux familles ont été appréciées, ainsi que le stand sur le gaspillage alimentaire organisé par la COSEDEC.

La Municipalité remercie M^{mes} Henriette Viltard Pasche et Ariane Derron pour leur engagement et l'organisation de cette manifestation.



6.5.12 Récupération des frigos

Depuis 2020, la collecte des appareils avec un compresseur (frigos et congélateurs) devait être séparée des autres appareils électriques afin de garder la gratuité du service ou amenée par transport par nos propres moyens au centre de tri de Lausanne.

Confrontées à cette situation nouvelle, les Communes d'Oron, de Montpreveyres, de Servion et de Ropraz ont décidé de s'unir en créant un centre de collecte à la déchèterie de Palézieux.

Les employés communaux des communes partenaires amènent directement les appareils à Palézieux après s'être annoncés au responsable du site.

7 Urbanisme - Police - Feu - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

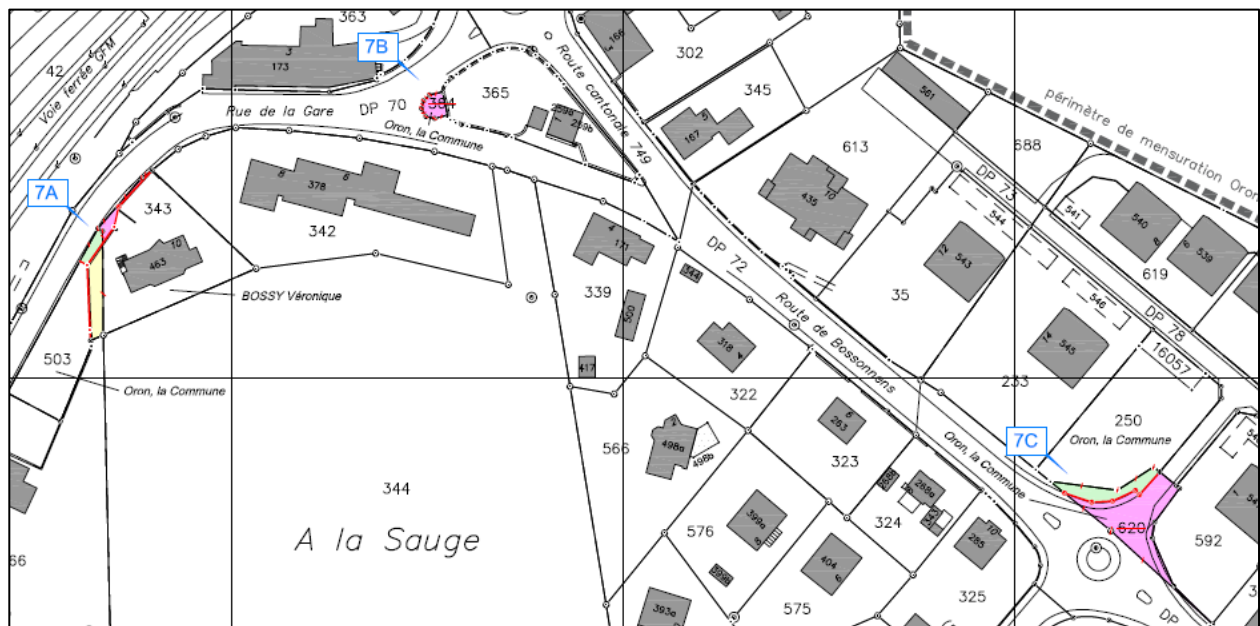
7.1.1.1 Nouvelle mensuration cadastrale

Depuis 2015, le bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA a été mandaté par le Canton pour réaliser une nouvelle mensuration officielle de notre Commune.

Le dossier a été déposé début 2020 auprès de l'Office de l'information du territoire (OIT) qui doit l'approuver avant sa validation définitive. Des vérifications sur le terrain ont été effectuées en juillet 2020 et la seule et dernière étape est le report de ces données au registre foncier.

La démarche a permis d'identifier des situations où des limites avec le domaine public (DP) devaient être corrigées.

En parallèle, l'OIT a procédé à une analyse des objets non conformes, par exemple des bâtiments existants non cadastrés, mais sans que les propriétaires ne puissent profiter de la mensuration pour leur mise à jour, qui doit ensuite passer par une procédure habituelle d'immatriculation au registre foncier.



Exemple des rattachements de parcelles communales au DP (domaine public) à Palézieux-Gare

7.1.1.2 Planification générale d'Oron

A l'exception du Plan de quartier « A la Sauge », toutes les planifications en cours concernent l'ensemble du territoire d'Oron. Une nuance éventuellement avec l'étude paysagère qui, pour l'instant, concerne encore spécifiquement Ecoteaux, mais pour laquelle le Conseil communal, lors de son approbation, a demandé à étendre la démarche sur l'ensemble de la zone agricole du territoire d'Oron.

Planifications et études en cours en 2020 pour la Commune d'Oron :

- Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan général d'affectation (PGA)
- Création de zones réservées
- Stratégie de gestion des zones d'activité du district (SGZA)
- Etude paysagère
- Plan de quartier « A la Sauge », à Palézieux

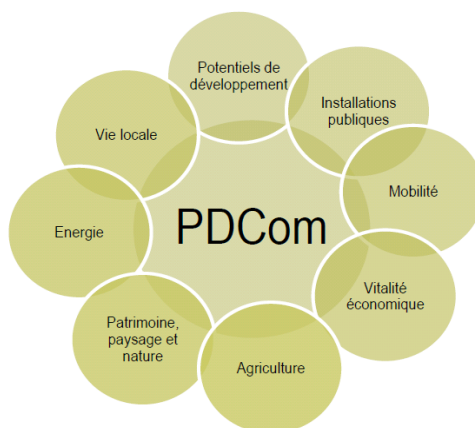
7.1.1.3 Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan général d'affectation (PGA)

Devant entamer une nouvelle procédure d'appel d'offres pour notre Plan directeur communal (PDCom) et Plan d'aménagement communal (PACom) suite à un désaveu du Tribunal administratif relatif à notre adjudication du mandat et au recours de concurrents dont les offres n'avaient pas été retenues, la Municipalité s'est faite accompagner dans cette nouvelle procédure par le bureau Vallat Partenaires SA. Sa tâche était de préparer un cahier des charges et d'organiser l'appel d'offres auquel les mandataires ayant participé au premier appel d'offres devaient, selon les conclusions du tribunal, à nouveau être invités, soit ABA Partenaires SA à qui nous avons adjudgé le mandat contesté, ainsi qu'Urbaplan SA et Plarel SA qui avaient recouru contre notre décision.

Pour ce faire et préalablement, Vallat Partenaires SA avait demandé à la Municipalité de mandater un bureau pour déposer au Canton le dossier de demande préliminaire afin d'avoir un document précis pour préparer le cahier d'appel d'offres, mais aussi pour ne pas perdre de temps en réalisant déjà cette première étape obligatoire de la planification. Le mandat a été adjudgé au bureau Dolci Sàrl et, en juillet 2019, le dossier était déposé au Canton. Cette étude préliminaire doit permettre à la Municipalité de définir les grandes lignes de la révision de sa planification, de prévoir les bureaux spécialisés qui devront accompagner l'urbaniste dans son mandat et, pour le Canton, de déterminer quels services seront amenés à se déterminer sur le projet.

En avril 2020, l'examen préliminaire nous a été transmis par le Canton qui a accepté le subventionnement de 40 % sur la part de la planification attribuée à la question du dézonage, et a déjà indiqué des pistes pour le faire.

Une fois ce préavis entre les mains de la Municipalité, Vallat Partenaires SA a pu lancer l'appel d'offres pour le PDCom et le PACom auprès des bureaux susmentionnés en ajoutant à l'invitation le bureau Repetti Sàrl désigné par la Municipalité. Le délai de renvoi des offres courant jusqu'à la fin de l'année, ce ne sera qu'au début 2021 que le mandat pourra être adjudgé et le travail de planification poursuivi.



Synthèse des thèmes qui seront abordés dans le PDCom

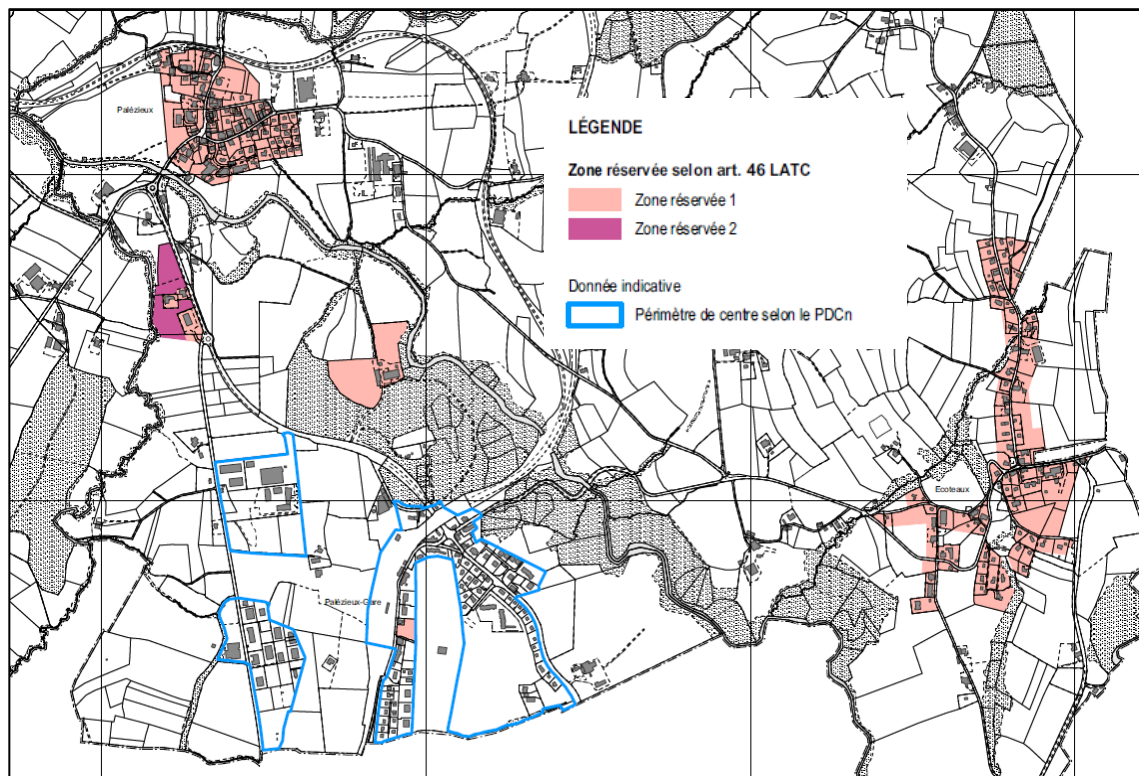
7.1.1.4 Création de zones réservées

En 2012, la Confédération adoptait la nouvelle mouture de la Loi sur l'aménagement (LAT) que le peuple a acceptée en 2013 et qui a engendré de grands bouleversements en matière d'aménagement du territoire pour les propriétaires et les autorités.

Oron devant réduire son potentiel d'accueil en termes de population a dû, sous pression du Canton, mettre à l'enquête ses zones réservées, ce qu'elle a fait en 2017. Plusieurs échanges entre la Commune et le Canton ont permis de prévoir un projet de règlement et un plan maintenant un maximum de souplesse pendant les 5 à 8 ans que cette réglementation sera applicable, et limitera les droits à bâtir en attendant un nouveau Plan d'aménagement communal (PACom).

En septembre 2018, un opposant a recouru auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), considérant principalement que l'équité entre les 10 localités n'était pas respectée et la nécessité de bloquer le développement de leur centre pas justifiée. Débouté en janvier 2020 par la CDAP, il a fait recours au Tribunal fédéral. Dans son arrêt daté du 10 décembre 2020, le Tribunal fédéral ne reconnaît aucune faute à la Commune et rejette en bloc le recours de ce propriétaire foncier d'Oron.

Dès lors, la zone réservée, déjà applicable depuis son élaboration, est rentrée en vigueur officiellement depuis cette année.



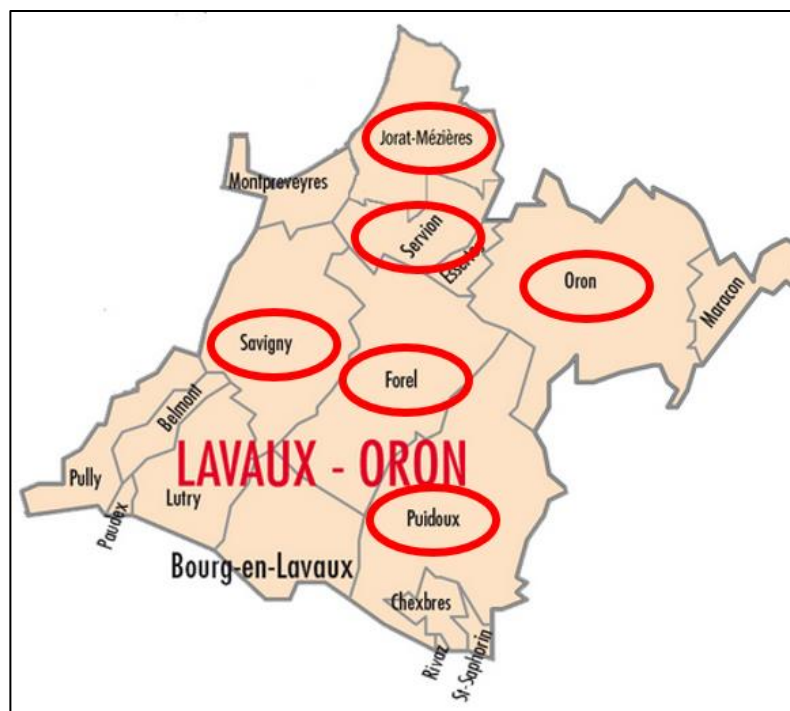
Extrait du plan de la zone réservée et sa légende – Secteur Palézieux et Ecoteaux

7.1.1.5 Stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA)

Actuellement, le district de Lavaux-Oron n'a pas assez de surfaces d'activités pour un développement selon les objectifs du Canton. Respectivement aux échéances 2030 et 2040, les surfaces nécessaires en zones d'activités ou leur optimisation représenteraient un déficit à combler en termes de main d'œuvre pour 2'000 et 3'200 emplois plein temps.

Les 6 principales communes du district concernées directement par cette thématique, soit Savigny, Forel, Puidoux, Servion, Jorat-Mézières et Oron se sont regroupées au sein d'un COPIL, présidé par M. Olivier Sonnay, Municipal en charge de l'aménagement du territoire. Un cahier des charges a été élaboré en 2020 pour demander des offres à des urbanistes qui pourront préparer ce système de gestion. Il devra entre autres identifier les surfaces non construites, proposer de statuer sur leur devenir et orienter vers une répartition d'éventuelles surfaces supplémentaires que les communes pourraient obtenir.

Notons la bonne décision du Canton de ne pas lier cette démarche de SGZA aux actuelles révisions des PACom, ce qui aurait ajouté une contrainte supplémentaire à ce dossier de planification déjà très complexe.



6 communes représentées au sein du Copil SGZA

7.1.1.6 Etude paysagère

Alors que la Municipalité espérait finaliser cette planification entamée en 2009, une opposition lors de son enquête publique en 2019 n'a pas été retirée avant la séance du Conseil communal en septembre 2020. Ce dernier a accepté la planification et proposé, par amendement, d'entamer les démarches pour étendre la démarche à l'ensemble du territoire d'Oron.

En ce qui concerne l'opposition, la Municipalité a transmis au Canton la décision du Conseil communal de statuer pour qu'elle soit levée.

Fin 2020, la Municipalité était toujours dans l'attente d'une notification officielle de la part du Département auprès de l'opposant pour lui confirmer que son opposition a été levée et lui ouvrir les voies de recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP).



De par son habitat dispersé, l'ancienne Commune de Les Tavernes avait déjà travaillé sur la sauvegarde de son patrimoine en mandatant un urbaniste pour suivre la démarche paysagère

7.1.1.7 Palézieux - Plan de quartier « A la Sauge »

Transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en décembre 2019 pour l'ultime préavis avant l'enquête publique, une première analyse demandant plus de précisions sur les surfaces d'activités et diverses adaptations a été adressée à la Municipalité en juin 2020. En juillet, le dossier entièrement corrigé était retourné au Canton et n'a pas encore fait l'objet, avant la fin de l'année, de l'indispensable préavis pour poursuivre la procédure.

Toutefois, plus le dossier avance, plus le groupe de travail dans lequel MM. Olivier Sonnay et Christian Bays représentent la Municipalité aux côtés des mandataires et propriétaires, s'attèle à des questions plus précises pour anticiper les étapes suivantes. La question des équipements, plus particulièrement l'évacuation des eaux, a pu être affinée afin de définir les frais qu'ils occasionneront à l'intérieur du quartier. Le bureau Gemetris SA a procédé à une évaluation des coûts et l'avocat Me Haldy a rédigé les projets de conventions pour leur répartition, documents nécessaires pour information lors de l'enquête publique, mais indispensables lors de la validation de la planification par le Conseil communal.

La Municipalité a mandaté le bureau Ducrest Metzger Architectes Sàrl pour une relecture du règlement par un œil externe. L'exercice s'est avéré utile et plusieurs points ont été soumis au bureau d'urbanisme 2B en charge de l'élaboration du plan de quartier pour suite à donner.

Profitant également du dépôt du dossier au Canton, le groupe de travail a rencontré des propriétaires voisins pour leur présenter le projet et répondre aux questions qu'ils auraient avant que l'enquête ne soit publiée.

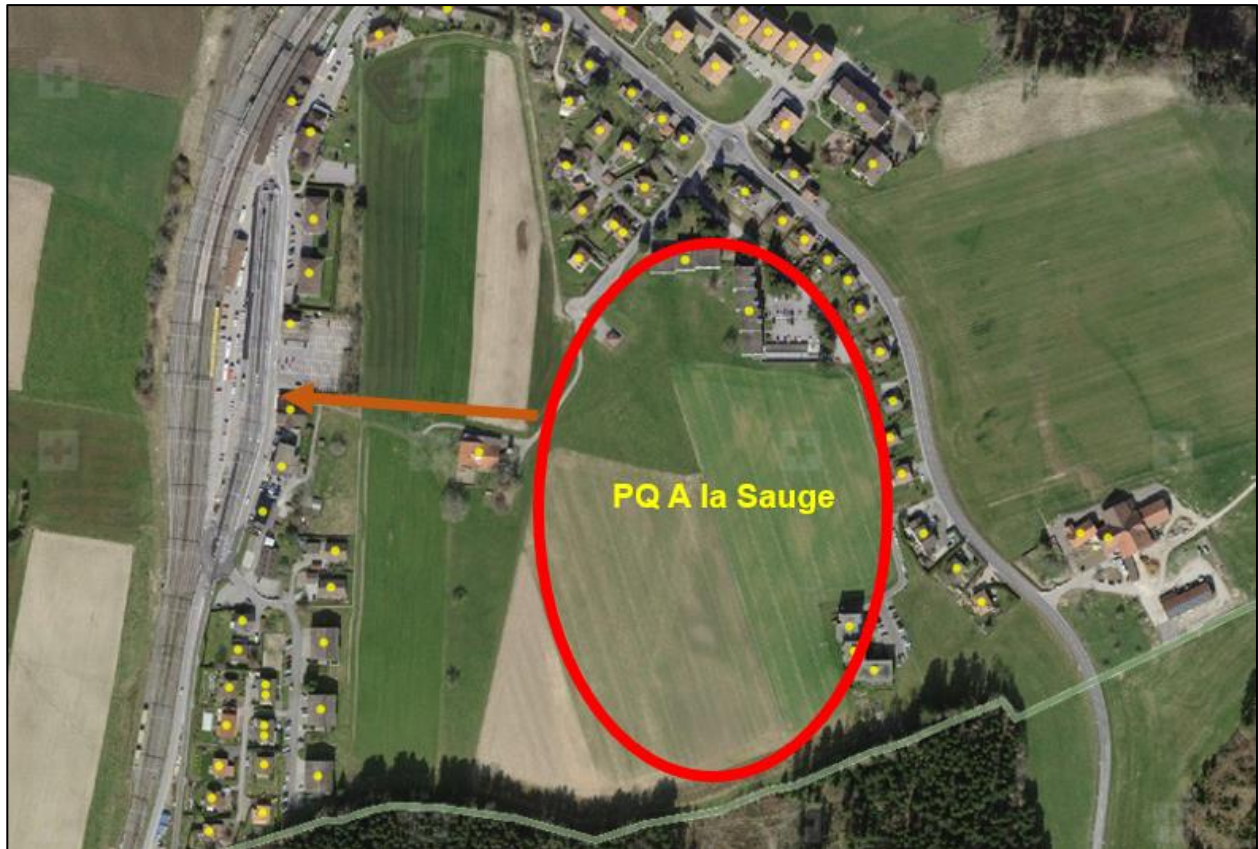


Schéma de l'emplacement du plan de quartier et en brun, du cheminement prévu pour accéder à la gare

7.1.2 Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »

Sur les 7 parcelles du périmètre de base, des entreprises se sont déjà installées ou sont en voie de débiter la construction. A ce jour, l'équipement est terminé et il reste encore la parcelle RF n° 16076 qui est en cours de négociation.

La parcelle RF n° 16068 a été, quant à elle, définitivement achetée en 2020 par M. Samuel Baldi qui est à la recherche d'un projet.

7.1.3 Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »

Fin 2020, le jugement tant attendu du Tribunal fédéral ayant été rendu en faveur du dossier faisant l'objet d'un permis de construire, la Municipalité a repris contact avec le promoteur afin de discuter de l'avenir de son projet et, si possible, de concrétiser la vente de ce terrain. Ce dossier devrait trouver un aboutissement en 2021.

7.1.4 Plan de classement des arbres

Le plan de classement des arbres, dont la validation formelle a permis son usage dès janvier 2016, est devenu une référence indispensable pour le traitement des demandes d'abattages.

A ce titre, la Municipalité a traité et publié huit demandes d'abattage d'arbres protégés en 2020.

7.1.5 Directives communales

La modification d'un plan général d'affectation et de son règlement nécessite de nombreuses années de travail avant qu'ils ne soient applicables et il serait regrettable que les propriétaires soient privés d'opportunités d'aller de l'avant avec une installation par exemple qui n'existait pas lors de l'adoption de la réglementation, soit ancienne, mais toujours applicable.

Dès lors, la Municipalité adopte dans quelques cas exceptionnels, des directives permettant de déroger aux règles en vigueur, avec si nécessaire l'obligation d'inscrire la dérogation lors de l'enquête publique. Pour rappel, en cas d'opposition sur une dérogation accordée par la Municipalité, cette dernière ne pourra pas lever l'opposition et par conséquent, pas délivrer le permis de construire.

En 2020, la Municipalité a validé deux directives, elles concernent les piscines et les pergolas à lamelles orientables et sont formulées comme suit :

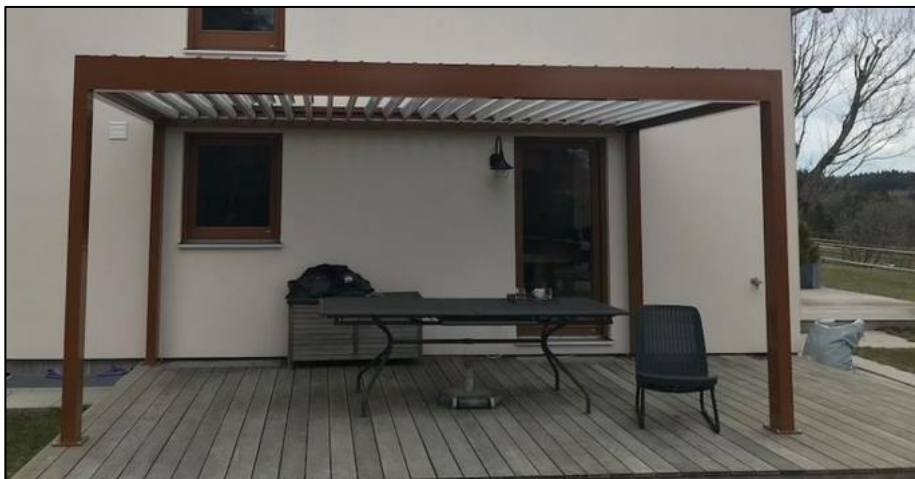
Directive communale relative aux piscines enterrées non couvertes

Dans les zones le permettant, la Municipalité accepte la construction de piscines enterrées non couvertes et à usage privé, avec pour les règlements communaux qui le nécessitent, une dérogation au coefficient d'occupation au sol (COS) pour une surface maximale de 40 m².

En ce qui concerne les piscines déjà construites, la surface de la piscine jusqu'à 40 m² est déduite du coefficient d'occupation au sol (COS).

Directive communale relative aux pergolas

Au motif de l'évolution des équipements et matériaux, la Municipalité considère les couverts à lamelles orientables jusqu'à 12 m² comme des pergolas, dispensées d'autorisation et non comprises dans le coefficient d'occupation au sol (COS), en référence au droit cantonal.



Exemple de pergola à lamelles orientables

Cette directive complète deux autres directives consultables sur le site communal www.oron.ch et qui traitent de :

- Directive pour l'engagement de la commission de salubrité (régulièrement mise à jour en fonction des changements de membres qui la composent)
- Directive municipale pour places de stationnement privées

7.1.6 Participation à des groupes de travail au niveau cantonal

Procédure de permis de construire pour les Streetbox :

Les mesures sanitaires ont ralenti la démarche initiée par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour mettre en ligne les informations et documents nécessaires pour faciliter les procédures de demande de permis de construire pour les halles modulables.

M. Olivier Sonnay, Municipal des constructions pour Oron, un représentant de Streetbox et deux collaborateurs de la DGE ont coordonné, au sein d'un groupe de travail, l'élaboration de divers documents, dont 11 fiches thématiques permettant au propriétaire du box de comprendre facilement les obligations et recommandations dont il devra tenir compte pour aller de l'avant dans son projet.

A bout touchant, les documents devraient être centralisés et publiés début 2021 sur le site de l'Union des communes vaudoises (UCV) et devraient aussi faciliter la tâche des municipalités, pas uniquement pour les boxes modulables mais également pour des changements d'affectation d'autres locaux.

Un tableau synoptique comprenant toutes les possibilités de procédures en fonction des usages des locaux a été élaboré par le groupe de travail qui s'est donné comme tâche ensuite de préparer des textes et documents permettant de faciliter son interprétation et d'en rendre abordable son suivi pour les personnes intéressées.

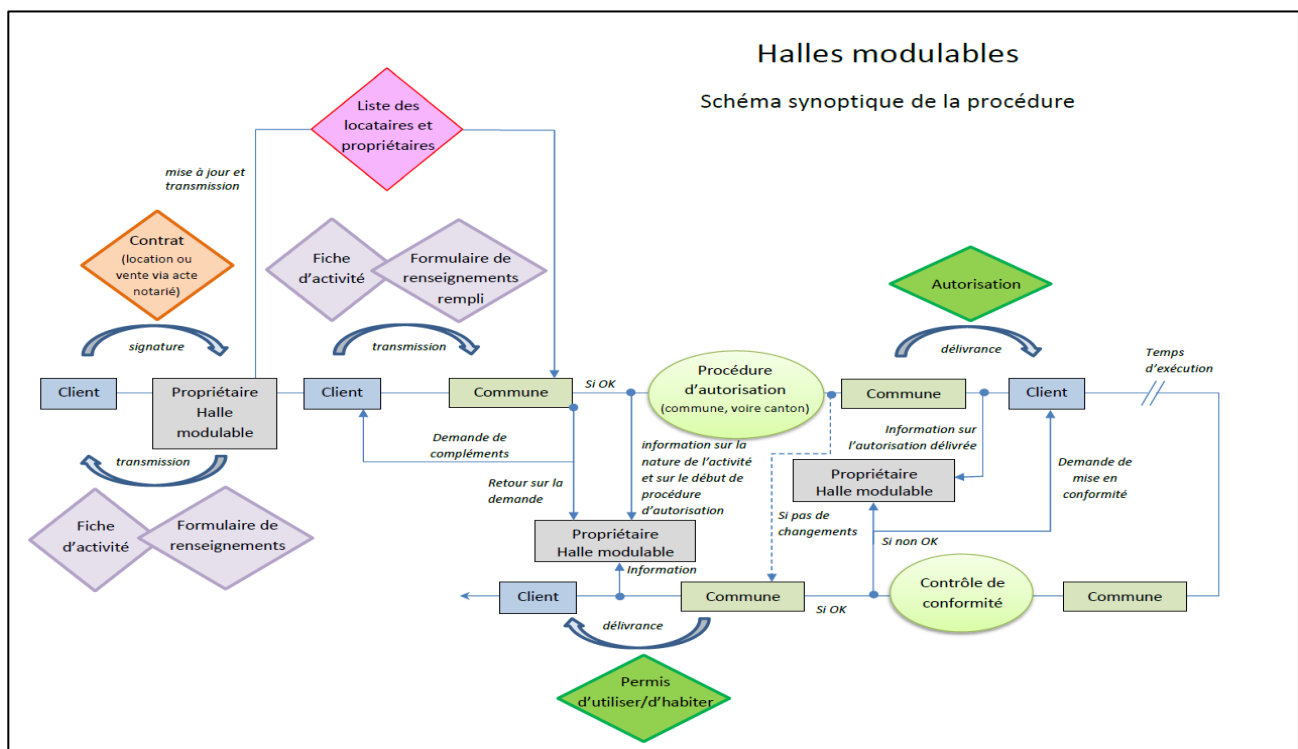


Tableau synoptique comprenant toutes les possibilités de procédures en fonction des usages des locaux

7.1.7 Bureau technique d'Oron (BTO)

Le BTO a traversé une période de bouleversements en 2020. Au vu de la difficulté de garder sous une même entité tous les domaines liés au technique et de trouver du personnel polyvalent dans des secteurs complexes et malgré tout différents, la Municipalité a pris la décision de les scinder en deux services regroupant les compétences suivantes :

- Constructions et aménagement du territoire
- Services industriels et travaux publics

Constructions et aménagement du territoire

Suite au départ en cours d'année du technicien communal, M. Jorge Pezuela, la Municipalité a nommé pour ce service M^{me} Géraldine Donzallaz, déjà en poste au BTO et qui assure également la partie organisationnelle du BTO.

Services industriels et travaux publics

Suite au départ de M. Jorge Pezuela et également de M^{me} Stéphanie Jubin, Géomaticienne et Secrétaire technique, le BTO s'est retrouvé en fin d'année sans collaborateur ou collaboratrice garant de ce service et a dû compter sur le travail des autres collaborateurs et collaboratrices de la Commune et des Municipaux pour assurer le suivi des dossiers.

Toutefois, le BTO a pu s'accompagner des précieuses compétences de M. Rémy Stuby, Géomètre, qui malgré sa cessation d'activité, a accepté de se mettre à disposition de la Municipalité pour assurer le suivi de chantiers en cours.

Pour faire face à ce manque d'effectif et afin de compléter l'équipe en charge de ces deux services, la Municipalité préparait en fin d'année des publications d'embauche.

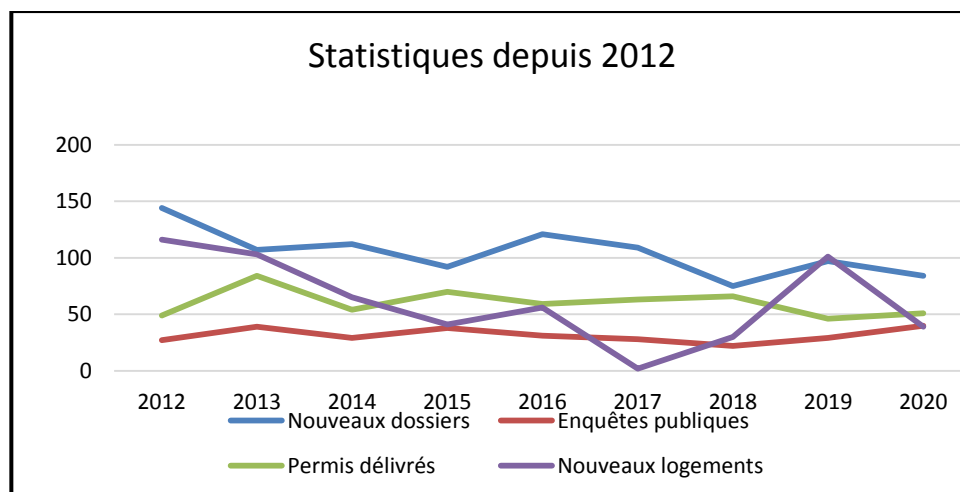
Sans tenir compte de la séparation en deux services distincts, le BTO pouvait compter sur les collaborateurs et collaboratrices suivantes :

- M^{me} Géraldine Donzallaz, Secrétaire technique, puis Technicienne communale à 60 %
- M^{me} Alexandra Lovati, Secrétaire technique, dont le contrat de travail à durée déterminée (CDD) à été modifié en contrat CDI à un taux de 40 % dès le 01.01.2020
- M^{me} Tiffany Favre, ancienne apprentie à l'administration de la Commune d'Oron est engagée à 100 % dès 01.08.2020 en CDD et dès le 01.11.2020 en CDI
- M Jorge Pezuela, Technicien communal à 100 % jusqu'au 30.11.2020
- M^{me} Stéphanie Jubin, Géomaticienne et Secrétaire technique à 80 % jusqu'au 31.05.2020
- M. Jean-Daniel Graz, appui administratif et technique à env. 20 %
- M^{me} Murielle Pichonnaz, appui administratif et technique à env. 10 %
- En cours d'année, deux personnes ont été engagées en période d'essai de 3 mois, mais la Municipalité n'a pas souhaité prolonger leur contrat.

7.1.8 Police des constructions

En 2020, le Bureau technique a géré l'ouverture de 84 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant, au dossier complet de mise à l'enquête.

40 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête, et 20 ont bénéficié d'une dispense d'enquête publique. Le BTO a délivré 51 permis de construire.



39 appartements ont été mis sur le marché en 2020, 52 sont en cours de construction et 66 sont soit en projet, soit avec une autorisation de construire, mais dont les travaux n'ont pas démarré.

Selon les projections de la Municipalité, environ 33 logements devraient être mis sur le marché en 2021 et 85 en 2022.

7.1.9 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité dispose d'une Commission technique pour la législature 2016 - 2021. Au 31 décembre 2020, elle se composait de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M^{me} Géraldine Donzallaz, Technicienne communale
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- Bureau de géomètres Gemetris SA
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en 2020.

Changement de bureau

La Municipalité n'a pas renouvelé le mandat du bureau qui se chargeait jusqu'au début 2020 de la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, et a dès lors recours aux services d'un autre mandataire, le bureau Trokay Energies Sàrl.

7.1.10 Commission de salubrité

Pour la législature 2016 - 2021, une Commission de salubrité a été formée et était composée au 31 décembre 2020 de :

- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M^{me} Géraldine Donzallaz, Technicienne communale
- M^{me} Sylviane Carrard, indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a heureusement pas eu à fonctionner en 2020.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

La Commune entretient une très bonne collaboration avec la Gendarmerie, notamment grâce au poste de police localisé à Oron-la-Ville.

A l'écoute de la Municipalité mais aussi et surtout des citoyens, la Commune d'Oron se dit privilégiée des échanges avec la Gendarmerie cantonale.

Le poste d'Oron est intervenu pour plus de 830 évènements en 2020. Il en ressort notamment les cas suivants :

- 58 individus suspects
- 52 troubles de la tranquillité / nuisances
- 39 individus perturbés
- 38 litiges
- 35 dommages à la propriété
- 32 accidents de circulation (dommages matériels)
- 30 objets trouvés
- 28 animaux
- 26 objets trouvés

Le poste mobile de la Gendarmerie (police proximité) est localisé mensuellement sur le territoire communal à la gare de Palézieux-Gare et vers les centres commerciaux d'Oron-la-Ville. Les agents se tiennent à disposition des citoyens. Ils entreprennent aussi des rondes en vélo. La gare de Palézieux reste un point sensible de la sécurité et les nombreuses interventions opérées dans ce quartier ont permis de tenir à distance les quelques dealers qui s'adonnaient à leur trafic.

Deux fois l'an, la Direction des écoles, la Gendarmerie et la Municipalité se réunissent afin de traiter les éventuels problèmes qui surviennent.

7.2.2 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Christian Bays, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure le secrétariat.

La commission a traité 6 affaires en 2020.

Il s'agissait de recours déposés suite à des contraventions ou ordonnances pénales pour infraction à la Loi sur la circulation routière (LCR) et au Règlement communal sur la gestion des déchets.

7.2.3 Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs - Surveillants de bus

Deux prestations sont déployées pour assurer la sécurité des élèves de l'Etablissement primaire et secondaire Oron-Palézieux. La première est assurée par des patrouilleuses sur les sites d'Oron-la-Ville (devant le collège) et de Châtillens (près de la gare). M^{mes} Dufey, Primini, Zaugg et Crot se chargent d'aider les enfants à traverser.

La seconde prestation concerne la surveillance des arrêts de bus sur les sites d'Oron-la-Ville (pavillon, collège), Châtillens, Chesalles et Palézieux-Village. Nous pouvons compter sur M^{mes} Bard, Schmid, Sonnay, Defferrard, Kohli, Primini, Zaugg, Crot et Lasik, ainsi que M. Thiémard. Nous avons également ajouté une surveillance à la cafétéria du collège d'Oron-la-Ville pour les enfants restant manger sur le temps de midi.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement ces collaborateurs.

7.2.4 Actes de vandalisme, vols et autres

Les WC publics à Oron-la-Ville et Palézieux ont fait l'objet, à plusieurs reprises, d'actes de vandalisme.

Par ailleurs, il a été constaté que plusieurs bâtiments, non munis de vidéosurveillance, ont été tagués.

7.2.5 Surveillance des parkings

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : place de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les parkings nécessitant le plus de contrôles sont ceux de la gare à Palézieux et de la place de Foire à Oron-la-Ville.

A relever que durant la première vague de la pandémie, les contrôles ont cessé durant 2 mois.

7.2.6 Amendes et ordonnances pénales

En 2020, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 910 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 62 dénonciations pour infraction à une mise à ban
- 38 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 9 pour infraction au Règlement de police

En outre, la Bourse communale a envoyé 169 sommations.

A noter que durant la première vague du COVID-19, à la demande du Canton, les ordonnances pénales et dénonciations ont été stoppées.

7.2.7 Police du commerce

7.2.7.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Régulièrement, la Police cantonale du commerce procède au contrôle de plusieurs établissements. Le contrôle des Food-trucks (restauration mobile) a notamment été renforcé et une licence est désormais obligatoire.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce. Il est tenu à jour.

7.2.7.2 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2020, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2020
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	17
Lotos	2
Tombolas	3
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	2
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	2
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	2
Permis de fouille	22
Dépôt de bennes sur domaine public	0

Type d'autorisation	2020
Installation de chantier sur le domaine public	3
Echafaudages sur le domaine public	0
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	8

7.2.7.3 Registre communal des commerçants

Le Registre communal des commerçants et des entreprises est géré par la Bourse communale, par le biais de l'application NEST.

7.2.8 Vidéosurveillance

En 2020, le visionnement des bandes enregistrées a dû être demandé à 7 reprises. Aucun des 3 sites surveillés n'est épargné. Ce que l'on constate, c'est que le port du masque rend l'identification difficile, et que si les graffitis, notamment sur les bâtiments surveillés, sont en diminution, les déprédations ont tendance à se déplacer. WC publics, poubelles et garages souterrains sont la visée des délinquants.

7.2.9 Plan canicule

Le plan canicule a été reconduit comme chaque année avec la collaboration de la protection civile. Un courrier a été adressé aux personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS.

Sur 85 personnes contactées, 6 ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule et 20 ont décliné l'offre.

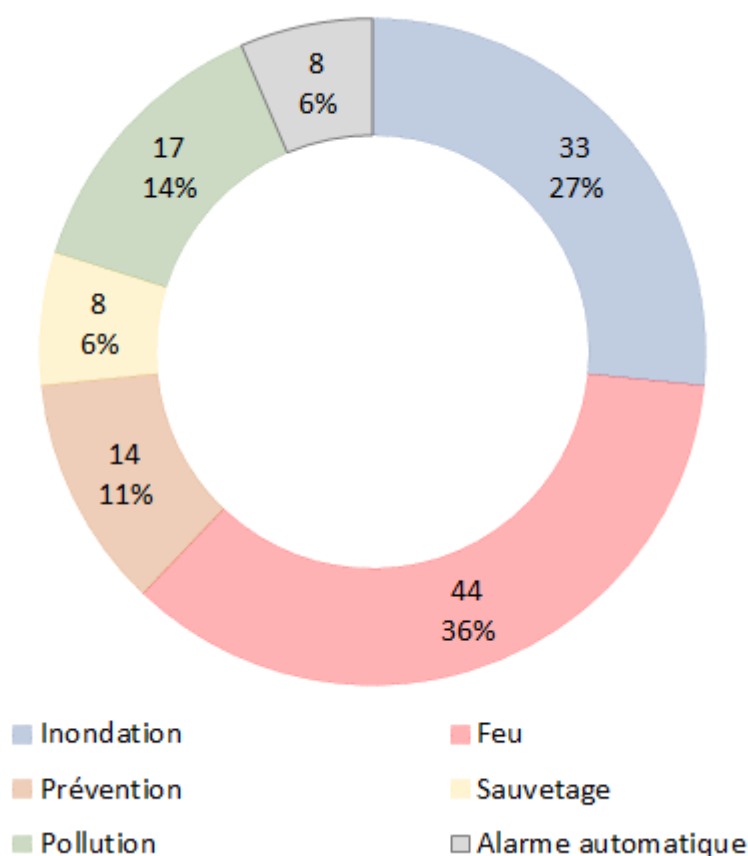
Cela dit, le plan n'a pas été déclenché.

7.3 Section 3 Service du feu

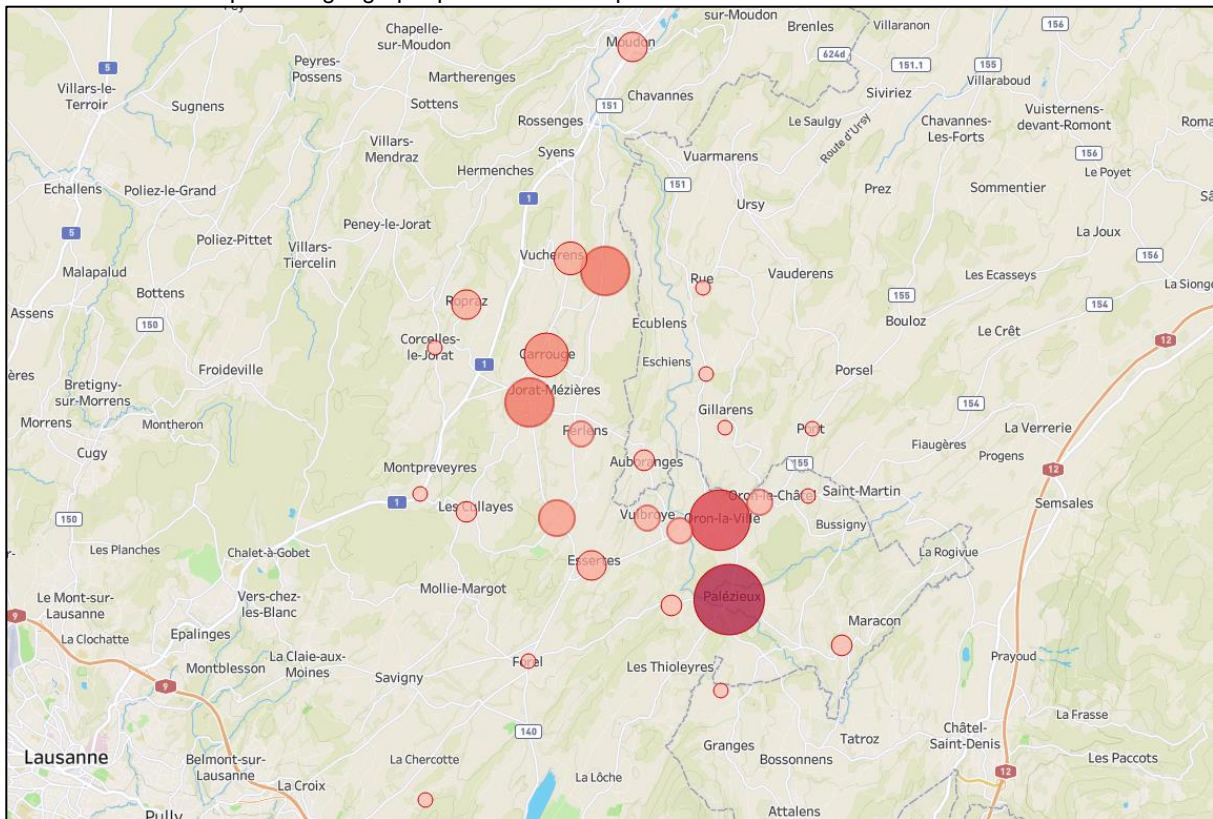
7.3.1 Association intercommunale SDIS Oron – Jorat

Dès le mois de mars 2020, l'objectif du SDIS a été de maintenir un corps opérationnel. En aucun cas une quarantaine du corps n'était envisageable. Avec beaucoup d'imagination et en respectant les consignes de l'ECA, nos pompiers ont pu continuer à se former, ce qui est indispensable dans la vie d'un sapeur, afin de garantir le tissu sécuritaire de la région couverte par le SDIS. Port du masque obligatoire, distanciation sociale, exercices en petits groupes, la crise sanitaire a passablement chamboulé les activités du SDIS Oron-Jorat. Toutes les activités sportives, ainsi que les manifestations auxquelles participent traditionnellement nos sapeurs ont été annulées. Pour autant la motivation reste intacte.

2020 a été une année marquée par 124 interventions au total. Elles se répartissent de la manière suivante :



Répartition géographique des sinistres pour un total de 1344 heures-hommes



Les localités qui ont connu le plus de sinistres sont Palézieux (23) et Oron-la-Ville (17).

Comité directeur

Pour sa part, le Comité directeur a tenu onze séances mensuelles. Seule celle d'avril a été annulée pour cause de pandémie. Vu que le carnotzet d'Oron-la-Ville, où le Comité avait pris l'habitude de siéger, ne correspondait plus aux règles sanitaires, les réunions ont eu lieu à la cafétéria du centre sportif. En décembre, nous avons eu l'immense plaisir de prendre possession de la nouvelle caserne, où dorénavant le Comité directeur a pris ses quartiers.

La collaboration et la communication entre l'Etat major et le Comité se passent très bien. Le Comité fait entière confiance au Commandant et à sa troupe qui respectent parfaitement le budget annuel ou chaque dépense est discutée avec l'Etat major. A noter que l'entier de la contribution 2020 de l'ECA a été maintenue alors que certains cours n'ont pas pu avoir lieu.

Les finances du SDIS sont saines, l'excédent de produits mis en réserve a servi à acheter une partie de l'équipement de la nouvelle caserne. Après l'achat d'un véhicule d'intervention pour le site de Mézières ainsi que deux remorques servant aux interventions en cas de pollution prévues en 2021, le compte de réserve sera dissous et le fonds restitué aux communes.

Nouvelle caserne

Maître de l'ouvrage, la Commune d'Oron a remis symboliquement les clés de la nouvelle caserne au début décembre 2020. Magnifique outil de travail pour le nouveau SDIS. Si la situation sanitaire le permet, il est prévu un week-end de festivités pour l'inauguration de ce bâtiment et la population y sera conviée.

7.4 Section 4 Protection civile

7.4.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC)

Jamais la Protection civile n'a eu autant de sens. Les années d'exercices, de valorisations des compétences, de réorganisation ont porté leurs fruits pendant l'année 2020 que nous pourrions aussi appeler l'année exceptionnelle.

Engagement COVID

Le 13 mars 2020, les professionnels ont été alarmés pour coordonner les forces de la Protection civile au niveau cantonal. Puis le Conseil d'Etat vaudois a mobilisé les astreints le 17 mars dans le but de protection de la population.

Certes, les débuts ont été un peu chaotiques. Le secrétariat de l'ORPC Lavaux-Oron a convoqué 493 personnes pour 1'336 mobilisations et 12'552 jours de service.

Les missions primaires sont les suivantes : soutien aux établissements médicaux sociaux, aux services stratégiques de la santé publique, présence aux hotlines, transport des malades et vaccinations dans les centres. Une mission a particulièrement marqué nos astreints : leur engagement au centre funéraire de Montoie.

Quatre engagements en situation d'urgence ont eu lieu dans le district de Lavaux-Oron :

- 23.02.2020 Ravitaillement du SDIS Cœur de Lavaux
- 23.09.2020 Ravitaillement du SDIS Cœur de Lavaux
- 28.09.2020 Délestage autoroutier
- 16.12.2020 Délestage autoroutier

Une intervention en faveur de la collectivité a eu lieu, il s'agit de l'engagement « IFC-EN FAVEUR DES BATRACIENS ».

La situation sanitaire a aussi provoqué l'annulation des manifestations où notre ORPC était présente annuellement : Le Cully-Jazz, le Tour de Romandie, la course à travers Pully, l'Urbantrail. La marche du Général Guisan, les Championnats du monde de cyclisme, le Marathon de Lausanne et la Fête des vendanges de Lutry ont subi le même sort.

Modernisation de la protection de la population et de la protection civile : Malgré la crise sanitaire le Conseil Fédéral met en vigueur la loi dès 2021.

Cette loi libère les astreints nés en 1987 et moins. Les officiers et sous-officiers supérieurs sont appelés à servir jusqu'à 40 ans, voir plus si la personne s'est annoncée comme volontaire.

Pour notre district, l'effectif passe de 648 astreints à 424. Une analyse concernant une réaffectation des effectifs de quatre compagnies à trois sera effectuée début 2021.

7.4.2 Places protégées - Rachat

Lorsque, dans les immeubles de la Commune, il est construit un nombre de places protégées supérieur à la réglementation, la Municipalité a la faculté de racheter les places en surnombre en tant que places protégées publiques.

Cette opération se fait en accord avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) qui en fixe le prix. Le montant alloué est alors prélevé sur la réserve des contributions de remplacement et une servitude ad'hoc est inscrite auprès du Registre foncier pour déterminer le cadre de l'utilisation de ces places.

En 2020, la Municipalité a admis le rachat de 19 places dans l'abri n° 332 de la PPE « Les Prairies de Palézieux » à Palézieux-Village. Le dossier est actuellement dans les mains d'un notaire pour l'inscription de la servitude et devrait trouver un terme en 2021.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **07/2021** de la Municipalité du 14 avril 2021,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Philippe Modoux



Le Secrétaire



Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 avril 2021

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic